

RND OUYAHIA : LE COME-BACK

Appel à 3 partis à former un pôle politique avec le RND

p. 5

# DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION



Jeudi 11 Juin 2015 - 24 Chaâbane 1436 - N° 986 - 3<sup>e</sup> année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

**Le Président Bouteflika reçoit Lakhdar Brahimi**



p.28

FÊTE NATIONALE  
Le Président Bouteflika félicite son homologue portugais

p.28



ALGÉRIE - UA  
M. Lamamra appelle à Johannesburg à la rationalisation de l'action de l'UA

p.28

APN

JOURNÉE D'ÉTUDE SUR LE THÈME «LES RÉFORMES POLITIQUES, JURIDIQUES ET SOCIALES DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE»

**« Les réformes du Président Bouteflika ont permis au pays de réaliser un saut qualitatif »**

Intervenant à l'ouverture d'une Journée d'étude sur le thème «les réformes politiques, juridiques et sociales du Président de la République», M. Khaoua (Le ministre des Relations avec le Parlement) a précisé que «ce saut qualitatif a été réalisé grâce à la bonne gouvernance du Président Bouteflika et aux réformes politiques qu'il a engagées». Les engagements du Président Bouteflika ont été honorés, a-t-il ajouté, précisant qu'«après avoir réalisé la stabilité et la réconciliation nationale, le chef de l'Etat a engagé d'importantes réformes des structures de l'Etat

p.3



LUTTE CONTRE LE TERRORISME  
**Nécessité de créer des mécanismes pour contrer le terrorisme et l'extrémisme**

p.7

COLLECTIVITÉS LOCALES  
**Le dossier de la Garde communale au centre d'une réunion entre M. Bedoui et les cadres du ministère**

p.4

LE MINISTRE DE LA COMMUNICATION À SÉTIF :  
**Une couverture de la radio et de la télévision très appréciée**

p.4

SANTÉ  
**ANESTHÉSIE GÉNÉRALE avant 4 ans, elle affecte le cerveau**

Pages 14-15

ARCHIVES DE LA RÉvolution ALGÉRIENNE  
**Des documentaires et films remis à la Télévision algérienne par le ministère des Moudjahidines**

p.8

FOOTBALL  
CAN-2017, ALGÉRIE-SEYCHELLES  
**Dernières retouches pour les Verts**

p.24

Ghardaïa  
PLAN D'URGENCE DE SONELGAZ :  
**18 nouveaux transformateurs mis en service**

p.11

**Météo**► **Régions Nord : 24° à Alger**

Brumes et nuages bas en début de matinée puis temps ensoleillé à partiellement voilé avec quelques pluies parfois orageuses vers l'Ouest en cours de nuit. Temps chaud et voilé avec formations orageuses vers les régions Est à partir de l'après-midi. Les vents seront variables modérés 20/40 km/h. La mer sera peu agitée à agitée.

► **Régions Sud : 36° à Tamanrasset**

Temps généralement ensoleillé excepté quelques formations nuageuses sur le Hoggar/Tassili en fin d'après-midi. Les vents seront variables modérés à assez forts avec soulèvements de sable locaux.

**TRAVAUX PUBLICS**  
**Ouali à Relizane**


Dans le cadre du suivi des projets du secteur, le ministre des Travaux publics, M. Abdellah Ouali, effectuera aujourd'hui, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Relizane.

**SAMEDI 13 JUIN À L'AURASSI**  
**Conférence du SG**  
**du FLN Amar Saâdani**

Le secrétaire général du parti du Front de libération nationale (FLN), M. Amar Saâdani, animera une conférence de presse, samedi 13 juin à 10h au niveau de l'hôtel El Aurassi.

**TAJ****Ghoul le 13 juin à El Meniaâ**

Le président du parti de TAJ, le Dr Amar Ghoul, présidera un meeting populaire, samedi 13 juin à 17h à la salle omnisports d'El Meniaâ, wilaya de Ghardaïa.

**FRONT EL MOUSTAKBAL**  
**Meeting le 13 juin à Zéralda**


Le président du Front El Moustakbal, Abdelaziz Belaïd, animera un meeting populaire samedi 13 juin à 14h au Camp de jeunes de loisirs de Zéralda.

**CET APRÈS-MIDI À L'HÔTEL ÉMIR**  
**Cérémonie de remise de titres**  
**d'experts internationaux**


Pour la troisième fois en Algérie, l'Établissement spécialisé international en formation d'experts (ESIE), organise cet après-midi à partir de 18h, à l'hôtel Emir de Cheraga, la cérémonie de remise des titres d'experts internationaux.

**SDEG DE BLIDA**  
**Présentation du bilan 2014**

Le président directeur général de la Société de distribution de l'électricité et du gaz de la wilaya de Blida, M. Yacine Redha Redouane, animera une conférence de presse ce matin à 9h30 à la salle de conférence de la Direction sise boulevard Mohamed Boudiaf, consacrée à la présentation du bilan 2014 de la SDE, et le point sur le passage à l'été 2015.

**SAMEDI 13 JUIN À 10H30**  
**AU FORUM DE DK NEWS**  
**Conférence à l'occasion**  
**de la Journée mondiale**  
**de don du sang**


notre publication, 3, rue du Djurdjura, Ben Aknoun, Alger.

**LÉGER REBOND DU PRIX DU PÉTROLE**
**DEMAIN À BÉJAÏA**  
**AG du secrétariat**  
**de l'ONPCP**


L'Organisation nationale pour la promotion de la culture de la paix, organise demain vendredi 12 juin à 15h à la maison de la Culture de Béjaïa, la première Assemblée générale du secrétariat de l'ONPCP de la wilaya.

**BOUMERDÈS**  
**Le directeur du Tourisme**  
**et de l'artisanat invité**  
**du Forum des journalistes**


Le Forum de l'association des journalistes et correspondants de la wilaya de Béjaïa reçoit cet après-midi à 13h à la maison de la Culture Rachid Mimouni, le directeur du Tourisme et de l'artisanat M. Nour Zoulim.

**AUJOURD'HUI À PARIS**  
**Benyounès rencontre**  
**les opérateurs économiques**  
**algériens résidant en France**


Le ministre du Commerce, M. Amara Benyounès, participera aujourd'hui à Paris, à une rencontre regroupant les opérateurs économiques issus de notre communauté installée en France. La première édition du Forum économique qui regroupera à cette occasion les opérateurs économiques algériens résidants en France permettra de débattre des questions relatives à l'investissement et au partenariat. Prendront part à cet événement plus de 300 chefs d'entreprises, professionnels et responsables d'institutions économiques des deux pays à l'effet d'échanger leurs expériences et points de vue sur les potentialités de partenariat.

**SÛRETÉ DE WILAYA**  
**DE CONSTANTINE**  
**Cérémonie**  
**en l'honneur**  
**des retraités**


La Sûreté de wilaya de Constantine, organise ce matin à partir de 9h à la salle omnisports au niveau de la zone industrielle Palma, une cérémonie en l'honneur des retraités.

**ESPACE RADIO**  
**DE LA SÛRETÉ NATIONALE**  
**Conseils aux automobilistes**  
**à l'occasion de la saison**  
**estivale**


L'émission « Li Amin-koum », de la Sûreté nationale, présentera cet après-midi à partir de 16h sur les ondes de la Chaîne 1, des conseils aux automobilistes à l'occasion de la saison estivale.

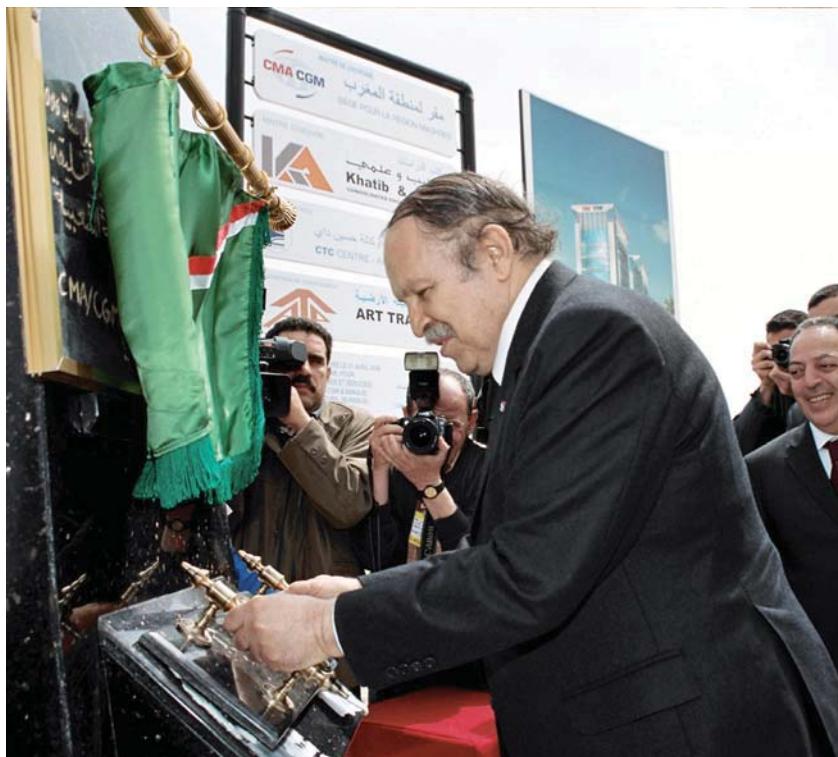
**PALAIS DE LA CULTURE**  
**Journée d'étude sur**  
**les différentes options**  
**pour étudier à l'étranger**


Le Palais de la Culture, Moufdi Zakaria, abritera aujourd'hui de 9h à 18h, une Journée d'étude consacrée à la présentation des différentes options pour étudier à l'étranger (cursus scolaire, universitaire/EF Education First Algérie).

## APN : JOURNÉE D'ÉTUDE SUR LE THÈME «LES RÉFORMES POLITIQUES, JURIDIQUES ET SOCIALES DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE»

# Khaoua : Les réformes du Président Bouteflika ont permis au pays de réaliser un «saut qualitatif»

Le ministre des Relations avec le Parlement, Tahar Khaoua, a indiqué mercredi à Alger que les réformes initiées par le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, avaient permis au pays de réaliser un «saut qualitatif qui a redynamisé le processus d'édition nationale».



Intervenant à l'ouverture d'une Journée d'étude sur le thème «les réformes politiques, juridiques et sociales du président de la République», M. Khaoua a précisé que «ce saut qualitatif a été réalisé grâce à la bonne gouvernance du président Bouteflika et aux réformes politiques qu'il a engagées». Les engagements du président Bouteflika ont été honorés, a-t-il ajouté, précisant qu'«après avoir réalisé la stabilité et la réconciliation nationale, le chef de l'Etat a engagé d'importantes réformes des structures de l'Etat en s'attachant à consolider leur autorité, tant au plan intérieur qu'à l'extérieur», a souligné M. Khaoua lors de la rencontre qui s'est déroulée en présence de membres du gouvernement, de parlementaires, d'experts et de représentants de la société civile.

Le ministre a évoqué la stratégie globale de développement économique et social adoptée par le président de la République pour, a-t-il dit, «améliorer le cadre de vie du citoyen et assurer son bien-être». Le président Bouteflika s'est employé à réunir

toutes les conditions à même de permettre au pays de «faire face aux défis économiques majeurs», notamment par une approche basée sur un développement durable touchant tous les domaines et secteurs d'activité, a-t-il ajouté.

M. Khaoua a, par ailleurs, cité les mesures initiées dans le domaine économique, notamment la création de PME, la dynamisation du secteur agricole et l'élimination de la dette extérieure de l'Algérie.

Le représentant du gouvernement a souligné que le président Bouteflika «a accordé une attention particulière à la valorisation et au développement humain par la mise en œuvre d'une politique visant la promotion de l'emploi au profit des jeunes, à l'enseignement supérieur et à la protection des droits de l'homme et des libertés en général et des droits de la femme en particulier.

Dans le cadre du développement du système juridique et constitutionnel, M. Khaoua a rappelé la révision globale de l'arsenal juridique, soulignant que la révision des principales lois régissant l'activité politique, au

titre de larges consultations, avait permis de prémunir le pays contre les dérives idéologiques et politiques et les complots extérieurs.

De son côté, le conseiller à la présidence de la République, Kamal Rezzag Bara, a mis en avant l'importance des réformes politiques dans la promotion des droits et des libertés. La réforme escomptée par le président Bouteflika est une «réforme globale et intégrée qui prédispose la justice à jouer un rôle positif dans tous les domaines», a-t-il estimé.

D'autres intervenants ont mis l'accent sur l'importance des réformes initiées par le président Bouteflika pour la relance du développement et la promotion des droits individuels et collectifs. Pour ces intervenants, les réformes des structures de l'Etat et celles ayant touché les différents aspects de la vie quotidienne de l'Algérien «ont été porteuses de grands espoirs tant en matière de sécurité qu'en ce qui concerne le confort et le bien-être des citoyens mais aussi et surtout en replaçant l'Algérie dans son rôle régional et international.

## La commission des affaires juridiques de l'APN valide la qualité de membre d'un nouveau député

La commission des affaires juridiques, administratives et des libertés de l'Assemblée populaire nationale (APN) a validé, mercredi, la qualité de membre du député Mustapha Tamakoult, a indiqué un communiqué de la chambre basse du parlement.

La commission des affaires juridiques, administratives et des libertés a validé la qualité de membre du nouveau député en remplacement du député Tahar Khaoua élu du parti FLN dans la circonscription administrative de Batna suite à la vacance de son siège à l'issue de sa nomination au gouvernement, précise la même source.

Le bureau de l'APN, réuni le 4 juin a soumis à ladite commission la décision 01-15 du conseil constitutionnel datée du juin 2015 portant remplacement de M. Tahar Khaoua.

Tahar Khaoua occupe actuellement le poste de ministre des relations avec le parlement suite au dernier remaniement ministériel.

## Un «programme spécial» de lutte contre les inondations à Tébessa

Un «programme spécial» de lutte contre les inondations a été lancé dans la wilaya de Tébessa à l'initiative de l'antenne locale de l'Office national d'assainissement (ONA), a indiqué mercredi à IAPS le directeur de cette structure, Mourad Taba. L'opération porte principalement, selon ce responsable, sur la désobstruction et le contrôle des ouvrages, le curage des oueds et le traitement de tous les «points noirs» à l'origine de la stagnation et du débordement des eaux, notamment pluviales. L'action initiée par l'ONA de Tébessa a requis, en plus de 30 engins d'intervention, la mobilisation de près de 190 travailleurs pour l'exécution et une dizaine de cadres pour le suivi, a fait savoir le même responsable, précisant que les travaux ont déjà été entamés près du pôle universitaire. L'opération sera concentrée, en priorité, à l'entrée de la zone industrielle et au lieu-dit «El Merdja», souvent affectés par des débordements de pluie, a-t-il ajouté, rappelant que plusieurs inondations ont été enregistrées durant les dernières 48 heures dans la wilaya de Tébessa à la suite de pluies orageuses.

APS

## LE MINISTRE DE LA COMMUNICATION À SÉTIF : Une couverture de la radio et de la télévision très appréciable

Azzedine Tlouri

Le ministre de la Communication, Hamid Grine a effectué, mardi dernier, une visite d'inspection et de travail dans la wilaya de Sétif où il était accompagné des directeurs généraux de la radio algérienne et de la TDA. Dès son arrivée, l'hôte de Sétif, accompagné du wali, Mohamed Boudjerdi, du président de l'APW, Fateh Kerouani, et des autorités locales, s'est rendu dans la commune de Ain Abessa, sur les hauteurs du djebel Megriss, cumulant à plus de 1 530 mètres, où il a visité les installations de la station de Télédiffusion algérienne (TDA) où il s'est enquis des conditions de fonctionnement, notamment le taux de la population couverte par les chaînes nationales, la radio de proximité et la TNT dans la wilaya de Sétif. Lors de sa visite à cette station, l'une des plus anciennes du pays, le ministre n'a pas manqué de souligner son entière satisfaction au vu du taux de couverture de la population par la télévision, la radio de proximité et la TNT.

À la lecture des chiffres présentés, la wilaya de Sétif est considérée comme l'une des pionnières en la matière avec un taux de 92% de couverture de radio de proximité en FM et des objectifs qui sont fixés pour l'année 2016 avec un taux pouvant atteindre les 95% (chaînes une, deux, trois, jil FM et RAI). Il en est de même pour la TNT actuellement de 76%, avec un objectif de 95% de couverture dès l'an prochain. Contrairement à la FM, l'AM reste faible avec un taux de 18%, sauf pour la chaîne 3 de la radio nationale qui est de l'ordre de 95%. En TNT, c'est-à-dire la télévision numérique terrestre, le taux est supérieur à 76%, nous dit-on. Le taux de couverture pour la radio de proximité est supérieur à 90% et celui de la télévision numérique terrestre à atteint les 76%. Le membre du gouvernement s'est ensuite rendu au chef-lieu de wilaya où il a réservé une grande partie de son temps à la visite de la radio régionale "El Hidhab". Cette dernière a commencé à émettre depuis le 10 octobre 1992 avec trois heures d'émission, pour atteindre aujourd'hui les douze heures. Au fil du temps, elle s'est aguerrie et s'enrichie d'expériences, notamment depuis qu'elle s'est installée dans un nouveau siège, inauguré en 2007. Avant de s'installer dans ses nouveaux locaux construits pour la circonstance, près du centre de la ville de Sétif, jouxtant le parc d'attraction et de loisirs, la radio locale a bravouillé d'abord dans des locaux appartenant à la maison de la culture avant de s'installer à Ain Tebaine à la sortie Est de la ville. Actuellement dotée de matériels sophistiqués, elle est composée de deux studios de diffusion, un studio d'enregistrement, un grand studio équipé du direct, une salle de rédaction, une salle de production ainsi que 21 bureaux. Le nombre d'employés et de 43, tous corps confondus, entre techniciens, journalistes, et autres personnels administratifs. Près d'une quarantaine d'émissions sont programmées chaque semaine à caractère politique, sportif, social, culturel, d'informations, religieux, de jeux et de divertissement. Convié à une émission en direct sur le plateau, le ministre Hamid Grine avec son franc parlé habituel sans langue de bois a répondu à une série de questions des journalistes sur son secteur, son développement, ses perspectives d'avenir, notamment sur la stratégie adoptée par son département ministériel en matière d'information de proximité, où il annoncera la suppression de toutes les zones d'ombre progressivement en 2016 et en 2017, afin d'éradiquer ce phénomène qui existe depuis 1962 ayant trait aux interruptions momentanée ou fréquente de la diffusion. "Je suis très satisfait et content, dira-t-il, en préambule de me retrouver dans cette ville que je connais très bien pour avoir écrit un livre sur l'Entente de Sétif intitulé : "L'Entente, la légende du second souffle". Répondant à une question sur la proximité, le ministre a déclaré : "Lors de ma première sortie en tant que ministre lorsque j'ai été installé le 5 mai 2014, je l'ai consacré à Béchar. Il y avait autant de radio environnante que dans cette dernière. A partir de là, nous avons adopté une nouvelle stratégie. Nous avons consacré l'année 2015 pour régler le problème de la diffusion et en 2017, nous devons régler celui existant depuis 1962 inhérent au phénomène de l'interruption des diffusions. Nous avons basé tout notre travail sur la proximité. On sait que la radio est un média léger, mais peut avoir des répercussions considérables. Notre politique de proximité est constituée sur l'émancipation de la femme, de l'environnement, du développement du pays et de la lutte contre la violence. Cette politique doit sensibiliser les citoyens sur le travail du wali et de son équipe, ainsi que de celui du gouvernement. Pour cela, il faudrait créer un dialogue inter actif entre les gens de la radio et les citoyens".

Lors de son intervention, le ministre a beaucoup insisté sur la formation continue des journalistes. Concernant la couverture des programmes radiophonique et télévisuelle, Grine déclare : "Sétif est leader dans ce domaine et très chanceuse avec plus de 90% de couverture tant en radio qu'en télévision. Vous êtes parmi les cinq premiers du pays et bientôt vous serez à 95%". Interrogé sur La carte professionnelle, l'hôte de la radio de Sétif souligne : "Cette carte de journaliste ne peut pas créer le journaliste professionnel croyant que toutes les portes lui seront grandes ouvertes et que tout le monde va l'attendre. Le journaliste doit être pugnace, car sans volonté, il ne peut professionnel. Pour nous pouvoir public, cette carte nationale fera la distinction du journaliste professionnel de celui qui ne l'est pas. En aucun cas, ce document ne peut être conçu pour créer un bon journaliste. Le bon journaliste doit s'armer de ses seules aptitudes, de son engagement pour son métier, de sa conscience et de son professionnalisme qu'il doit démontrer uniquement sur le terrain".



## COLLECTIVITÉS LOCALES

### Le dossier de la Garde communale au centre d'une réunion entre M. Bedoui et les cadres du ministère

**Le dossier de la Garde communale a été au centre d'une réunion entre le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Nour-Eddine Bedoui, et les cadres de son département, a indiqué une source du ministère.**



Lors de cette rencontre, M. Bedoui a souligné que «le ministère de l'Intérieur est conscient de l'importance du corps de la Garde communale et de son rôle efficient dans la préservation de l'unité de la nation».

Cela apparaît, a-t-il ajouté, à travers «la prise en charge par le ministère des revendications et des préoccupations de cette catégorie et l'ouverture des portes du dialogue et de la concertation», a précisé la

même source. Dans ce cadre, le ministre a relevé «la reconnaissance par le gouvernement des énormes sacrifices consentis par les éléments de la Garde communale dans les moments difficiles qu'a connus l'Algérie et leurs efforts pour la préservation de la sécurité et la stabilité du pays».

«Les acquis enregistrés ont été réalisés grâce à la sagesse et la sérenité des éléments de la Garde communale», a-t-il ajouté. Soulignant

la nécessité de soutenir ce corps, indissociable du secteur de l'Intérieur et des collectivités locales, le ministre a appelé à «continuer à œuvrer pour réunir toutes les conditions matérielles et humaines nécessaires, aplani tous les obstacles et examiner les moyens à même de permettre la prise en charge des revendications et des préoccupations de ce corps dans le cadre de la politique de dialogue constructif».

## BENGHEBRIT:

### «Des mesures fermes au Bac 2016 contre la fraude par l'utilisation des techniques modernes»

La ministre de l'Education nationale Nouria Benghebrit a affirmé, mardi à Alger, que des mesures «fermes» seront prises l'année prochaine en prévision du baccalauréat 2016 pour faire face à la fraude par l'utilisation des nouvelles technologies notamment après l'exclusion de 61 candidats fraudueux aux épreuves du bac 2015.

Elle a ajouté en marge de l'ouverture des plis de l'épreuve de langue française mardi au CEM Mohamed Lamine Lamoudi (El Mohamadia) qu'une commission a été installée chargée de prendre toutes les mesures nécessaires pour lutter contre la fraude par l'utilisation des nouvelles technologies notamment les téléphones mobiles, affirmant que ces mesures seront appliquées au bac 2016. Elle a précisé en outre que les candidats exclus



ayant publiés les sujets du bac sur les réseaux sociaux feront l'objet de poursuites judiciaires. Affirmant qu'il n'y a pas eu de fuite des sujets, Mme Benghebrit a expliqué que des élèves notamment des candidats libres ont publiés les sujets des épreuves du bac sur Facebook après leur distribution aux candidats. La ministre a appelé les surveillants à faire preuve de vigilance et à accompagner au mieux leur mission précisant qu'il y a trois surveillants et un observateur au

niveau de chaque classe où composent 20 élèves. La ministre a révélé un cas de fraude dans lequel est impliqué un surveillant qui a forcé un élève à donner son brouillon à un autre candidat, qualifiant de «faute professionnelle grave». L'acte du surveillant qui sera présenté devant le conseil de discipline.

Mme Benghebrit n'a pas révélé les noms des wilayas dans lesquelles les cas de fraudes ont été enregistrés. Au sujet de l'erreur relevée dans le sujet de langue

arabe au premier jour du baccalauréat concernant le nom du poète, cité par erreur à la place de celui d'un autre, la ministre a affirmé que «cette erreur incombe à l'Office national des examens et concours (Onec) rassurant les élèves que le système d'évaluation prendra en compte toutes les erreurs pour ne pas les pénaliser». Mis à part les cas de fraudes enregistrés, les épreuves du baccalauréat se déroulent dans de bonnes conditions. Après une tournée au centre d'examen du CEM Mohamed Lamine Lamoudi, la ministre a tenu à se rendre à l'endroit où étaient déposés les téléphones portables des élèves. Le directeur de l'éducation d'Alger a affirmé à Mme Benghebrit qu'en dépit de cette mesure on trouve à chaque fois des candidats avec des portables en classe.

## La carte nationale de journaliste ne crée pas le journaliste professionnel

La carte nationale de journaliste professionnel n'est pas un document «magique» conçu pour «créer un bon journaliste», a déclaré le ministre de la Communication, Hamid Grine, mardi après-midi à Sétif.

«Le bon journaliste doit s'armer de ses seules aptitudes, de son engagement pour son métier, de sa conscience et de son professionnalisme qu'il doit démontrer sur le terrain», a souligné le ministre au cours d'une rencontre avec la presse, au siège de la radio nationale de Sétif. M. Grine a également souligné que cette carte permet aussi à son département de «faire la différence entre le journaliste professionnel et celui qui ne l'est pas». Il a aussi insisté sur la formation continue des journalistes qui, en plus des sessions pouvant être organisées par les organes employeurs, publics ou privés, se doit de fournir l'effort nécessaire pour améliorer, au quotidien, son rendement, sa crédibilité et ses performances professionnelles.

Après avoir visité le siège de la radio nationale de Sétif et ses équipements, M. Grine s'est félicité de l'émulation qui s'est créée entre les différentes stations radiophoniques du pays et du degré de professionnalisme atteint par ce média qui s'est mis en phase, en Algérie, avec la

modernité en se dotant, notamment, du système de communication «Menos», un réseau d'échange multimédia par satellite. Il a également appelé les radios du pays à accorder l'importance voulue à l'information de proximité sur la base de la stratégie élaborée par le ministère de la Communication, visant à lutter contre les fléaux sociaux, à rendre compte objectivement des efforts déployés par l'Etat pour le développement et à instaurer une interactivité avec les citoyens. Le ministre avait auparavant inspecté, sur le mont Meghris situé à 1 700 m d'altitude, dans la commune d'Aïn Abessa, à une dizaine de km au Nord-ouest de Sétif, le relais émetteur de radio et télédiffusion de l'entreprise de Télédiffusion d'Algérie (TDA).

Il a indiqué, sur ce site, que cet émetteur couvre la wilaya de Sétif à 90 % en plus de plusieurs régions limitrophes. S'agissant de cet «arrosgage» radiophonique, ainsi que de la TNT (télévision numérique terrestre), M. Grine a souligné que l'objectif est d'atteindre, dans la wilaya de Sétif, un taux de couverture de 95 %, d'ici à 2016.

Il a également affirmé que le problème de coupures et d'interférences en matière d'émissions radiophoniques sera réglé, en Algérie, d'ici à 2017.

APS

## EN VUE DE SOUTENIR LE PROGRAMME DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

### Ouyahia veut relancer une nouvelle alliance présidentielle

Walid B.

C'est un come-back teinté de succès qu'a effectué hier Ahmed Ouyahia à la tête du RND, deuxième force politique en Algérie après le FLN.

En effet, Ouyahia a, dès son plébiscite par le Conseil national du Rassemblement, affiché ses ambitions politiques en invitant les partis qui soutiennent le programme du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, à réfléchir sur un nouveau modèle de mise en place d'une alliance présidentielle devant regrouper, outre le FLN et le RND, les partis de TAJ présidé par Amar Ghoul, et du MPA de Amara Benyoune.

Après avoir exprimé sa « profonde reconnaissance » de la confiance qui a été placée en sa personne par les membres du conseil national du RND, Ouyahia a indiqué que « cela est pour moi un immense honneur, mais c'est aussi une très lourde responsabilité, dans laquelle j'aurai besoin de votre soutien, car notre Rassemblement est un parti fort de près de 110 parlementaires, de plus de 6500 élus locaux, mais aussi et surtout de plus de 100.000 militants présents à travers tout le pays, et que je value fraternellement ».

En premier lieu, il a indiqué qu'il demeurerait « le frère et compagnon de chaque militant du Parti sans distinction de rang, ni d'appartenance de quelque nature que ce soit, et encore plus, sans esprit de revanche ni volonté d'exclusion, car ma mission est d'abord de rassembler nos rangs ».

Et d'ajouter : « Je tends donc la main à tous les responsables et à tous les cadres du Rassemblement, pour travailler ensemble, au service de nos militants et pour servir ensemble l'Afrique ».

En second lieu, dira-t-il, « je serai partisan du débat et de la concertation au sein de notre famille politique, mais je déciderai également chaque fois que nécessaire, dans le respect des textes fondamentaux du Parti, car, c'est là le sens de la responsabilité ».

Pour Ouyahia, le RND «reste interpellé pour la poursuite du processus de Redressement national qui a été son engagement initial dès 1997. Ce redressement a déjà accompli des progrès importants dans tous les domaines, mais c'est par définition, une œuvre qui ne s'achève jamais. Nous veillerons donc à poursuivre cette noble tâche conformément aux décisions politiques de notre Congrès», a-t-il assuré.

Dans ce cadre, « nous demeurerons pleinement engagés aux côtés du moudjahid Abdelaziz Bouteflika, président de la République, auquel nous adressons un salut fraternel, et que nous assurons de notre soutien indéfectible dans tous les domaines et en toutes circonstances, et d'abord, pour la mise en œuvre de son programme et pour la réussite des grands chantiers qu'il a ouverts », a-t-il poursuivi.

Et d'affirmer : « Nous continuerons aussi à soutenir le Gouvernement au sein duquel notre parti compte des représentants, et notre Rassemblement assumera clairement son statut de partie prenante de la majorité parlementaire».

Ouyahia a souligné, par la même occasion, que le «redressement national, tout comme l'esprit glorieux de Novembre qui nous abreuve, tendent tous deux vers la réforme et doivent se refléter aujourd'hui encore à travers des réformes politiques, économiques et sociales. Les résolutions de nos Congrès successifs sont riches en prises de position pour une Algérie qui avance dans tous les domaines, au service des intérêts majeurs de notre pays et de notre peuple, et loin aussi de toute approche idéologique ou politique».

Il a réaffirmé, à cet égard, que le RND continuera à «mobiliser pour l'accélération des réformes au service du développement et de la souveraineté économiques de l'Algérie, ainsi que de la solidarité nationale et de la justice sociale au profit de son peuple».

« Nous veillerons à une participation active de notre Rassemblement au débat politique, dans le respect de tous les autres acteurs, car notre famille politique désire concourir à des avancées qualitatives du pluralisme démocratique et notre Parti sera disponible aussi pour toute concertation entre parties autour de l'amélioration de la gouvernance du pays, mais il s'opposera également à toute tentative de substituer la volonté de conclaves politiques aux choix souverains du peuple par la voie des urnes », a-t-il affirmé.

De ce fait, le RND appelle les partis avec lesquels il partage des choix politiques majeurs, à « travailler ensemble au sein d'un pôle destiné à conforter collectivement notre soutien au président de la République et à renforcer la voix de la majorité ». Cet appel, « nous l'adressons à ce stade, à nos amis du parti du Front de libération nationale, que nous félicitons pour le succès de leur 10e congrès. Le même appel va aussi à nos amis au sein du Parti TAJ et du MPA », a conclu Ouyahia.

## M. Ouyahia plébiscité secrétaire général par intérim du RND

**M. Ahmed Ouyahia a été plébiscité, mercredi à Alger, secrétaire général par intérim du Rassemblement national démocratique (RND) par le Conseil national du parti.**

Le Conseil national du RND, réuni en session ordinaire, a plébiscité à l'unanimité M. Ouyahia à ce poste, a constaté une journaliste de l'APS.

À l'ouverture des travaux, une motion de soutien de quelque



300 membres dirigeants du parti appellent pour le retour d'Ouyahia à la tête du parti à être lue devant les 362 membres du Conseil national.

Le retour de M. Ouyahia à la tête du RND intervient quelques jours après la démission de son secrétaire général Abdekader Bensaïd.

M. Ouyahia (63 ans) a démissionné le 3 janvier 2013 du poste de SG du parti qu'il avait occupé depuis 1999 suite à un mouvement de protestation au sein du parti réclamant son départ.

M. Ouyahia avait justifié sa démission par la préservation de l'unité du parti.

### OUYAHIA : LE COME-BACK

### Appel à trois partis politiques à former un pôle politique avec le RND

Le secrétaire général par intérim du Rassemblement national démocratique (RND), Ahmed Ouyahia, a été plébiscité à Alger, trois partis politiques, dans un premier temps, à former un pôle politique avec son parti afin de conforter le soutien au président de la République.

Cet appel est destiné "à ce stade, à nos amis du FLN, que nous félicitons pour le succès de leur 10e congrès et à nos amis au sein de TAJ (Tadjamoue Amal El Djazair) et du MPA (Mouvement populaire algérien)", a déclaré M. Ouyahia, qui venait d'être plébiscité à la tête du RND par le Conseil national du parti réuni en session ordinaire.

"Notre rassemblement appelle les partis avec lesquels il partage des choix majeurs, à travailler ensemble au sein d'un pôle destiné à conforter collectivement notre soutien au président de la République et à renforcer la voix de la majorité", a-t-il souligné. M. Ouyahia a expliqué que le RND qui participera "activement" au débat politique "dans le respect de tous les autres acteurs" et par souci d'avancées "qualitatives" du pluralisme politique, demeure "disponible pour toute concertation entre partis autour de l'amélioration de la gouvernance du pays".

Il a néanmoins fait savoir que le parti s'opposera à toute tentative de

substituer la volonté de conclaves politiques au choix souverain du peuple par la voie des urnes". Le nouveau responsable du parti a, dans ce contexte, réaffirmé que le RND "demeure pleinement engagé aux côtés du moudjahid Abdelaziz Bouteflika" qu'il a assuré d'un "soutien indéfectible dans tous les domaines et en toute circonstance", à commencer par la mise en œuvre de son programme.

#### Le RND interpellé pour la poursuite du processus de redressement national

Il a également relevé que le parti "reste interpellé pour la poursuite du processus de redressement national" conformément aux décisions politiques de son congrès, et reste "au service des intérêts majeurs" du pays "loin de toute approche idéologique ou politique".

"Nous continuerons aussi à soutenir le gouvernement au sein duquel notre parti compte des représentants, et notre rassemblement assumera clairement son statut de partie prenante à la majorité parlementaire", a-t-il encore dit.

Revenant, par ailleurs, sur son retour à la tête du parti à la demande de la majorité des membres du conseil national, M. Ouyahia a relevé que c'était "une très lourde res-

ponsabilité" dans laquelle il aura besoin de leur soutien, du même que du soutien des parlementaires (110), des élus locaux (plus de 6.500) et des militants (plus 100.000) du RND.

M. Ouyahia a procédé par la suite à la désignation des membres du bureau de la session du Conseil national avant de lire la liste des noms des membres du secrétariat national, composé de 20 cadres, qui vont l'accompagner dans l'accomplissement de ses missions au sein du parti, dont ses anciens proches collaborateurs, Abdessalem Bouchaïreb, Chihab Essedik et Khalid Boumediene. Les travaux de la session, qui se poursuivent à huis clos, seront clôturés aujourd'hui et une conférence de presse sera animée par le secrétaire général par intérim.

Le Conseil national du RND avait plébiscité à l'unanimité M. Ouyahia à poste du SG par intérim à l'ouverture des travaux après la lecture d'une motion de soutien de quelque 300 membres dirigeants du parti appelant son retour à la tête du parti.

Le retour de M. Ouyahia à la tête du RND intervient après la démission de son secrétaire général Abdekader Bensaïd le 28 mai dernier.

APS

### LA FEUILLE DE ROUTE DU RND

### Des messages clairs et nets

Kamel Cherif

Le plébiscite de Ahmed Ouyahia à la tête du Rassemblement national démocratique (RND) est annonciateur d'une nouvelle dynamique pour ce parti politique qui représente la deuxième force politique du pays, après le Front de libération nationale (FLN).

Ouyahia qui effectue son come-back dans un parti qu'il connaît parfaitement, a lancé des messages clairs et nets qui viennent ainsi mettre fin à toutes les supputations et autres connotations visant à semer le doute au sein d'une formation politique qui a toujours fait partie du pouvoir.

Le nouveau secrétaire général par intérim du RND a réaffirmé avec force le soutien indéfectible et inconditionnel du rassemblement au président de la République, Abdelaziz Bouteflika. Il a également lancé un appel dans ce sens aux partis politiques au pouvoir, qui soutiennent le président Bouteflika à constituer et

former un pôle politique, en remplacement de la défunte Alliance FLN-RND-MSP qui s'était disloquée après le retrait du parti islamiste.

En ce sens, Ouyahia a évoqué les partis susceptibles de former ce pôle. Il s'agit, en plus de l'inévitable première force politique, le FLN suivi du RND, de Tadjamoue Amal al Jazair (TAJ) de Amar Ghoul et le Mouvement populaire algérien (MPA) de Amara Benyoune. Ces derniers sont ministres au sein de l'actuel gouvernement. Le nouveau patron du RND n'a pas exclu la venue d'autres partis politiques pour renforcer et consolider ce pôle qui soutiendra le chef de l'Etat, Abdelaziz Bouteflika.

Pour Ouyahia, il s'agit de « promouvoir la culture de la majorité » à travers ce pôle et contrecarrer ainsi les autres rassemblements qui se sont inscrits dans l'opposition, ce qui est de bonne guerre et de bon augure pour la pratique de la démocratie en Algérie.

En insistant sur la culture de la majorité, Ouyahia a réaffirmé le refus total de son parti de critiquer un gouvernement dont il fait partie !

Un message à l'endroit de certains partis politiques qui étaient au sein du gouvernement et qui critiquaient en même temps l'Exécutif.

A travers ce pôle politique et le soutien apporté au Président et au gouvernement, lequel applique le programme du président, Ouyahia a évoqué ce qu'il a appelé un «redressement national». Il a expliqué qu'il s'agit d'une dynamique et d'un mouvement à concrétiser sur le terrain pour la poursuite et la mise en œuvre des réformes politiques, initiées par le Président Bouteflika depuis 2011.

Il faut relever que Ouyahia s'exprimait en sa qualité de nouveau secrétaire par intérim du RND, mais aussi en sa qualité de ministre d'Etat, directeur de cabinet de la présidence de la République. Il a été chef du gouvernement et a été chargé en 2014 de mener les consultations sur le projet de révision constitutionnelle.

Le come-back d'Ouyahia et ses orientations viennent contrecarrer une opposition qui se cherche encore et qui se perd dans des scénarios qualifiés de déstabilisateurs pour la stabilité du pays.

## PÉNÉTRANTE AUTOROUTIÈRE BEJAIA-BOUIRA Cherche désespérément main d'œuvre ! Qui l'eût cru...



**Qui l'eût cru, en effet !** Un besoin en main d'œuvre de près de ...5000 ouvriers, a estimé l'entreprise chinoise CRCC (China Railway Construction Corporation), engagée dans la réalisation de la pénétrante autoroutière Béjaïa-Ahnif (Bouira) à partir du port de Bejaïa.

Théoriquement, la livraison du projet devrait intervenir dans 16 à 18 mois (les travaux ayant démarré fin 2013 et les délais impartis pour la réalisation totale de la pénétrante de 36 mois). Mais l'on fait savoir (DTP) qu'il est à craindre que ce ne sera pas possible à cause, notamment, du retard accusé dans les opérations de déplacement de certains réseaux.

C'est le cas de l'ADE (Algérienne des eaux) en butte à la non-disponibilité de certains équipements et autres pièces qui lui sont indispensables pour l'entame de l'opération déplacement de ses réseaux propres, ledit matériel devant être importé. Et de la SDR (Société de distribution de l'électricité filiale Sonelgaz) dont les travaux de déplacement de ses réseaux viennent à peine de commencer. Subsist, en outre et encore -même « résiduelle »- la tendance (certes en voie d'extinction, semble-t-il) aux « oppositions », tendance qu'exacerbe le retard mis dans le versement des indemnités.

A noter aussi que la planche d'essaiage de 200 m d'enrobé est destinée à subir des tests préalables avant la poursuite de l'opération sur une distance de 08 km (préparés en l'espace d'un mois). L'on apprend également que l'«ouverture d'une cinquantaine (50km) de kilomètres à la circulation au sud de la wilaya constitue une priorité des pouvoirs publics afin d'enrayer les désagréments générés par le rebuttant tronçon Ighzer Amokrane-Akbou».

Pourtant, l'épineux problème qui se pose aujourd'hui au niveau du projet, du moins selon les Chinois, c'est celui de la main d'œuvre (dont celle qualifiée) : Pas moins de 5 000 ouvriers, selon l'entreprise chinoise CRCC partie prenante (et pas des moindres !) du projet, sont requis, au regard de la consistance du projet qui constituera, pour rappel, 60 ouvrages d'art dont 13 viaducs, 30 km d'échangeurs...

Nos chômeurs ferai-ils la « fine bouche » ? A posteriori oui ! Et les Chinois ne sont pas les seuls à s'en rendre compte, de nombreux entrepreneurs n'ont eu de cesse de le « signaler », de le déplorer à chaque occasion qui se présente, telles les sessions de l'APW, quand il est question de « retards » dans la réalisation de nombreux projets. L'informel est plus lucratif et de loin moins fatigant. Ou alors Papa, maman, la frangine sont là... Et la grasse matinée c'est fabuleux ! Dommage !

A.B.

## LE MINISTRE DES TRAVAUX PUBLIQUES À BÉJAÏA Un comité de facilitation attendu au niveau central pour hâter la conduite des projets

**Le ministre des Travaux publics, Abdelkader Ouali, a annoncé mardi à Bejaïa l'installation «imminente», au niveau central, d'un comité de facilitation susceptible d'aider à lever des contraintes et autres obstacles pouvant à l'avenir interférer négativement dans la conduite de projets d'envergure nationale.**

«Actuellement, tous les problèmes sont pris en charge au niveau des wilayas et des directions des travaux publics. Désormais, leur gestion et leur règlement seront confiés à cette instance», a-t-il indiqué, soulignant qu'une telle démarche et les niveaux de responsabilité engagée aideront à «hâter la conduite des projets et le respect des délais».

A ce titre le ministre, averti que «désormais aucun retard ne sera toléré» et que les maîtres d'ouvrages et les entreprises «se doivent de faire l'effort qui en est attendu, en renforçant leurs chantiers en y injectant plus de moyens humains et matériels et en modifiant leur mécanisme de gestion et le procédé d'évaluation.»

M. Ouali, en est arrivé à ce constat après avoir passé en revue certains projets en réalisation dans la wilaya de Bejaïa. Le cas vaut principalement pour la pénétrante Bejaïa-Ahnif (Bouira) qui, en dépit des avancées enregistrées, risque d'aller au-delà des délais impartis, prévus pour la fin de l'année 2016.

Alors que le lot routes progresse avec un certain bonheur, celui des ouvrages d'art qui lui sont accolés peine à se mettre en place. Sur 70 ponts retenus, seule une quinzaine connaît un début de réalisation. Et le constat vaut aussi pour les tunnels dont à peine une centaine de mètres a été



creusée sur un linéaire prévisionnel de plus de un kilomètre (1 km). Des retards accusés au lancement du projet du fait d'une conjonction de facteurs défavorables, notamment les oppositions des riverains au tracé, le déplacement des réseaux, l'absence de carrières d'agrégats, entre autres, mais qui ont fini par avoir une influence néfaste sur cette progression. Pour autant le ministre s'est dit optimiste, ne désespérant pas de voir l'ouvrage livré à la fin de 2016.

«Toutes les grandes contraintes sont levées. Il faut désormais aller vite», a-t-il indiqué, appelant les entreprises engagées sur le site à travailler de façon concertée et solidaire pour élaborer des plannings de délais et tenter surtout de rattraper les retards. Actuellement, le projet

consistant en la réalisation de plus de 100 km à 3x2 voies a été libéré dans son emprise sur une distance de 77 km, dont 04 km sont déjà parées pour recevoir le bâti.

Le même constat a été établi concernant le projet de l'échangeur du carrefour des «quatre chemins», implanté à la jonction des routes nationales 12 (Bejaïa-Tizi-Ouzou) et 09 (Bejaïa-Sétif) et qui de son côté aussi peine à aller de l'avant. Lancé en mai 2012, seul un ouvrage sur six a été concrétisé.

Les raisons en sont multiples, mais visiblement défavorisée par la contrainte du déplacement d'un gazoduc s'y trouvant mais aussi, par le manque de maturité de l'étude dont il a fallu, selon les responsables de l'Engoa, revoir les variations de faisabilité. Le ministre a

ordonné de reprendre les travaux, dès dimanche prochain, en insistant de nouveau sur les délais en dépit des contraintes soulevées. Profitant de ce passage dans la wilaya, M. Ouali a passé en revue une série de projets relatifs aux infrastructures de base, notamment l'agrandissement du port de Bejaïa, la protection de la rive Est du port, le réaménagement des gorges de Kherrata, la réhabilitation des tunnels et l'évitement de la ville éponyme dont la concrétisation est de nature à renforcer sensiblement le trafic routier dans la wilaya et la sécurité des usagers.

«La concrétisation de ces projets va désenclaver radicalement la région», a soutenu le ministre qui inscrit cet effort de l'Etat dans le sens d'un appui au développement et à l'investissement.

## M. OUALI INSISTE SUR LE RESPECT DES DÉLAIS DE RÉALISATION DES ROUTES ET DES OUVRAGES D'ART «Désormais, aucun retard ne sera toléré»

Le ministre des travaux publics, Abdelkader Ouali, a insisté, mardi à Bejaïa, sur le respect des délais de réalisation des routes et des ouvrages d'art, exhortant les entreprises à renforcer leurs chantiers afin d'éviter des retards. «Désormais aucun retard ne sera toléré. Les maîtres d'ouvrage et les entreprises se doivent de faire l'effort nécessaire, en renforçant leurs chantiers et en injectant plus de moyens humains et matériels et en modifiant leur mécanisme de gestion», a-t-il lancé en direction des entreprises de réalisation de certains projets routiers, lors d'une visite d'inspection dans la wilaya. Le ministre a, en outre, annoncé l'installation «imminente» d'un «comité de facilitation» qui se prédestinait à aider à la levée des contraintes et autres obstacles entravant la concrétisation des projets d'envergure nationale.

«Actuellement, tous les problèmes sont pris en charge au niveau des wilayas et des directions des Travaux publics. Désormais, leur gestion et leur règlement seront confiés à cette instance qui sera installée au niveau du ministère de tutelle», a-t-il indiqué, soulignant qu'une telle démarche et les niveaux de responsabilité engagés

aideront à «hâter la conduite des projets et le respect des délais». M. Ouali a passé en revue des projets en réalisation dans la wilaya, dont la pénétrante Bejaïa-Ahnif (Bouira) qui, en dépit des avancées enregistrées, risque d'aller au-delà des délais impartis, prévus pour la fin de l'année 2016.

Alors que le lot route progresse, les ouvrages d'art qui lui sont accolés peine à se mettre en place. Sur 70 ponts retenus, seule une quinzaine connaît un début de réalisation. Le constat est le même pour les tunnels dont à peine une centaine de mètres a été creusée sur un linéaire prévisionnel de plus de 1 km.

Ces retards ont été accusés au lancement du projet du fait d'une conjonction de facteurs défavorables, notamment les oppositions des riverains au tracé, le déplacement des réseaux, l'absence de carrières d'agrégat, etc., mais qui ont fini par avoir une influence négative sur l'avancement du chantier.

Pour autant, le ministre s'est dit «optimiste», ne désespérant pas de voir l'ouvrage livré à la fin de 2016. «Toutes les grandes contraintes sont levées. Il faut désormais aller vite», a-

t-il affirmé, appelant les entreprises engagées sur le site à travailler de façon concertée et solidaire pour élaborer des plannings de délais et tenter surtout de rattraper les retards. Actuellement, le projet consistant en la réalisation de plus de 100 km à 3x2 voies, a été libéré dans son emprise sur une distance de 77 km, dont 04 km sont déjà parés pour recevoir le bâti.

Le même constat a été établi concernant le projet de l'échangeur du carrefour des «quatre chemins», implanté à la jonction des routes nationales 12 (Bejaïa-Tizi-Ouzou) et 09 (Bejaïa-Sétif) et qui, de son côté aussi, peine à aller de l'avant.

Lancé en mai 2012, seul un ouvrage sur six a été concrétisé. Les raisons en sont multiples, dont la contrainte du déplacement d'un gazoduc s'y trouvant mais aussi le manque de maturité de l'étude qui l'a présidé et dont il a fallu, selon les responsables de l'Engoa, revoir les variations de faisabilité. Le ministre a ordonné, en insistant de nouveau sur les délais en dépit des contraintes soulevées.

## LE MINISTRE DU TOURISME À ORAN Les atouts d'El Bahia

• Améliorer la qualité des produits de l'artisanat algérien pour affronter la concurrence

Le ministre de l'Aménagement du territoire, du Tourisme et de l'Artisanat, Amar Ghoul a insisté, mardi à Oran, sur l'amélioration de la qualité des produits d'artisanat algériens pour pouvoir affronter la concurrence internationale.

En marge de l'ouverture du 1er salon de la gourmandise, organisé au Centre des conventions d'Oran (CCO) «Mohamed Benahmed», le ministre a mis l'accent sur la nécessité d'accompagner le produit d'artisanat algérien par un mécanisme efficace de commercialisation et de promotion devant lui permettre d'être exportable et, partant, de contribuer à l'économie nationale. En visitant les stands du Salon réservé à l'art culinaire et à l'artisanat, M. Ghoul a encouragé les professionnels de l'artisanat à participer en force au développement de l'économie, insistant sur la nécessité de créer des espaces durables d'exposition des produits de l'artisanat traditionnel devant apporter une dynamique dans le secteur.

Le ministre a indiqué, à cette occasion, que près de 8.000 artisans produisent des articles de qualité et méritent, de ce fait, de se voir donner l'occasion de les exposer.

Les entreprises touristiques algériennes publiques et privées sont appelées à promou-



voir les produits de l'artisanat traditionnel du cru en application du plan national de la qualité touristique, a-t-il souligné, signalant que des orientations ont été données dans ce sens pour exposer des tableaux d'art et des produits d'artisanat, promouvoir l'art culinaire et valoriser les activités de décoration et d'aménagement, entre autres.

Pas moins de 70 nouveaux projets touristiques viendront renforcer le secteur dans la capitale de l'Ouest du pays offrant près de 8.000 lits, «ce qui

aura un grand impact sur la promotion touristique dans la wilaya comme important pôle en Méditerranée», a, par ailleurs, annoncé le ministre.

La wilaya d'Oran compte pas moins de 158 hôtels offrant 5.200 lits, a relevé le ministre, signalant que les projets en cours de réalisation ont un caractère moderne et prennent en considération la dimension touristique de promotion et de commercialisation du produit traditionnel.

Le premier salon de la gourmandise enregistre la

participation de 80 exposants de différentes régions du pays, présentant des produits alimentaires de fabrication locale. Cette première édition, qui s'étale sur cinq jours, regroupe des professionnels et commerçants de produits culinaires et de décoration de restaurants et autres locaux spécialisés dans ce domaine.

Cette fête de la dégustation est marquée par la préparation de plats traditionnels et de gâteaux offerts au public. La manifestation prévoit aussi des concours de gastronomie supervisés par deux chefs cuisiniers professionnels et des prix du plus grand mangeur et du meilleur jeune cuisinier, en plus d'activités dans le cadre du développement touristique et de la promotion des plats traditionnels.

Des préparatifs sont aussi en cours pour «monter» un méga-plat de paella (pour 144.000 personnes), à base de riz, de poisson et de chumignon, pour tenter de battre le record mondial détenu par la ville de Valence (Espagne), a-t-on indiqué.

## Une convention de partenariat pour la construction d'une centrale de stockage entre le C-RA et le FCE

Une convention de partenariat entre le Croissant rouge algérien (C-RA) et le Forum des chefs d'entreprises (FCE), portant sur la construction à Alger d'une centrale de stockage conforme aux normes internationales a été signée mercredi à Alger. La convention relative à réalisation de cette centrale, qui sera construite à Rouiba (est d'Alger) sur un train de 5.000 M<sup>3</sup> acquises grâce à la collaboration de la wilaya d'Alger, a été signée par la présidente du C-RA, Saïda Benhabylès et le président du FCE, Ali Haddad.

«Nous comptons déposer la semaine prochaine la demande d'acquisition du

permis de construction de cette infrastructure qui pourra stocker l'équivalent de 100 semi-remorques», a déclaré M. Hadad, estimant le coût du projet à quelque 30 millions de dinars.

Pour sa part, Mme Benhabylès n'a pas hésité à afficher sa satisfaction, estimant que ce projet est devenu actuellement une réalité. Pour elle, sans une centrale de stockage, «il n'est pas permis de parler d'actions humanitaires dignes de ce nom», rappelant que son objectif principal est de faire du C-RA le véritable bras humanitaire de l'Etat. Interrogée par ailleurs, sur les activités de son organisation pour le

mois sacré du ramadan, Mme Benhabylès a précisé que le C-RA «n'a pas été créé pour distribuer le couffin du ramadan».

La présidente du C-RA n'a pas manqué de lancer un appel à tous ceux qui se sont engagés à entreprendre des actions humanitaires pour le ramadan de faire cela dans «le respect de la dignité humaine».

Elle a en outre, indiqué que son organisation est en train d'élaborer, depuis 8 mois, un fichier national des familles en difficulté et des associations locales, des notables, des imams des quartiers et des cheikhs de zaouïa.

## Le bureau de l'APN examine les amendements proposés au projet de loi relatif à l'importation et à l'exportation

Le bureau de l'Assemblée populaire nationale (APN), a tenu mardi une réunion présidée par Mohamed Larbi Ould Khelifa, président de l'Assemblée, consacrée à l'examen des amendements proposés au projet de loi amendant et complétant l'ordonnance 03-04 relative aux règles générales applicables aux opérations d'importation et d'exportation.

Le bureau de l'APN a soumis 26 amendements car répondant aux conditions juridiques, à la commission des affaires économiques pour leur examen avec les représentants de leurs auteurs. Le bureau a également soumis aux deux commissions ad

hoc, un projet de loi amendant et complétant l'ordonnance 75-59 du 26 septembre 1975 portant code du commerce ainsi qu'un projet de loi portant organisation de la profession du commissaire-priseur.

Le ministre du Commerce, Amara Benyounes avait présenté dimanche devant les membres de l'APN, le projet de loi qui recadre avec plus de précisions l'ordonnance de 2003 laquelle permet le recours à ces licences pour administrer les exceptions à la liberté du commerce. Le projet de loi sera voté mardi prochain, selon un communiqué de l'APN.

## Les nouveaux équipements de l'aéroport de Tlemcen améliorent l'accueil de la communauté établie à l'étranger

Les nouveaux équipements dont s'est doté dernièrement l'aéroport international «Messali Hadj» de Tlemcen contribuent à l'amélioration de l'accueil de la communauté algérienne résidant à l'étranger, ont affirmé, mardi à Tlemcen, des membres de la commission des affaires extérieures, de la coopération et de l'émigration à l'Assemblée populaire nationale (APN).

En visitant des différents pavillons de l'aéroport, qui avait enregistré des travaux d'aménagement et de modernisation à l'occasion de la manifestation internationale

«Tlemcen, capitale de la culture islamique 2011», ils ont reçu d'amples explications sur la gestion et le trafic dans cette infrastructure dont la capacité d'accueil théorique est de près de 900.000 passagers par an, selon le directeur de l'aéroport, M. Benyebka Said. Par la même occasion, il a fait part des préparatifs menés par les services aéroportuaires pour améliorer l'accueil des membres de la communauté algérienne établie en Europe, surtout durant la saison estivale coïncidant avec le mois de ramadan et l'Aid El Fitr. Pour sa part, le chef de la délégation parle-

mentaire, M. Boualem Bousmaha s'est déclaré, à l'arrivée d'un vol en provenance de Paris (France), satisfait des prestations offertes, soulignant «nous avons tous les moyens pour hisser nos aéroports et nos ports au même niveau que ceux des pays développés». Le député à l'APN de la communauté résidant à l'étranger, Samir Chaabna a salué les efforts déployés notamment par la dotation de l'aéroport d'un grand tapis roulant pour accélérer l'arrivée des bagages et de scanners sophistiqués

## LUTTE CONTRE LE TERRORISME Nécessité de créer des mécanismes pour contrer le terrorisme et l'extrémisme

Les participants à une rencontre sur la lutte contre le nouveau terrorisme international, organisée mardi à Alger, ont appelé à créer des mécanismes visant à contrer le terrorisme et l'extrémisme.

Les participants à la rencontre, organisée par la commission de la défense nationale de l'Assemblée populaire nationale (APN), ont appelé à renforcer les capacités des institutions sécuritaires et de l'Armée nationale populaire (ANP), notamment dans le contexte de l'accroissement de la menace terroriste au Maghreb arabe et dans la région du Sahel.

Ils ont également recommandé de mettre en avant les idées modérées pour contrecarrer l'extrémisme, en invitant les intellectuels, les universitaires et les médias à asseoir une culture sécuritaire algérienne appuyant les efforts de l'Etat en matière de lutte contre le terrorisme et l'extrémisme.

Les participants ont salué l'expérience pionnière de l'Algérie dans ce domaine, à savoir la politique de la paix et de la réconciliation nationale, initiée par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika.

Ils ont également salué le rôle majeur de l'ANP, héritière de l'Armée de libération nationale (ALN), dans la restauration de la sécurité, de la paix et de la stabilité, ainsi que celui du parlement algérien dans l'enrichissement de la législation en matière de lutte contre le terrorisme et l'extrémisme.

## SUJETS DU BAC Trois personnes interpellées à Tébessa

Trois (3) jeunes suspects ont été interpellés mardi par la brigade de lutte contre la cybercriminalité de la Gendarmerie nationale dans un cybercafé au centre-ville de Tébessa pour avoir publié des sujets d'examen du baccalauréat à travers des réseaux sociaux, a-t-on appris auprès de ce corps.

La perquisition du cybercafé par la brigade de la Gendarmerie nationale autorisée par le parquet général a permis la saisie de matériel informatique et une clé Internet 3G, précise la même source.

L'enquête se poursuit pour identifier les personnes impliquées de l'intérieur des classes d'examen ainsi que ceux ayant fait sortir les questions en dehors des centres d'examen pour obtenir frauduleusement des réponses par des moyens technologiques.

APN

## Reprise des travaux aujourd'hui en séance plénière

L'Assemblée populaire nationale (APN) reprendra aujourd'hui ses travaux en séance plénière consacrée aux questions orales, a indiqué mercredi un communiqué de l'APN.

Les questions orales programmées pour cette séance seront destinées au Premier ministre et aux ministres de l'industrie et des mines, des moudjahidines, des affaires religieuses et de l'habitat, de l'urbanisme et de la ville.

## VERDICT DANS L'AFFAIRE CNAN Ouverture d'une information complémentaire



Le président du pôle judiciaire spécialisé de Sidi M'Hamed (Alger) a ordonné l'ouverture d'une information complémentaire dans son verdict, prononcé mercredi dans l'affaire de corruption dans laquelle sont impliqués 21 cadres du groupe de transports maritimes Cnan, dont deux ex-PDG.

En plus de l'ouverture d'une information complémentaire, le président du pôle judiciaire spécialisé a également ordonné que des experts maritimes, des finances et comptabilité ainsi que les représentants de l'Inspection générale des finances et du groupe Cnan soient convoqués pour être entendus par le président du pôle judiciaire spécialisé.

Le juge a aussi prononcé dans son verdict le «rejet de la demande de mise en liberté provisoire» de l'accusé Boumbar Ali, ex-P-DG du groupe Cnan, en détention provisoire depuis cinq ans.

Le président du pôle judiciaire spécialisé n'a pas précisé, dans son verdict, «la durée» de cette information complémentaire.

Dans son réquisitoire, le représentant du ministère public avait requis des peines allant de 2 à 10 ans de prison contre les 21 prévenus, des cadres de l'entreprise, impliqués dans cette affaire de corruption.

## Une rencontre prochainement sur l'élimination des discriminations à l'égard des femmes

Une journée d'étude sur le thème lié à la violence à l'égard des femmes, sera organisée, dès la prochaine rentrée sociale, par le comité national de suivi de la mise en œuvre de la convention pour l'élimination de toutes formes de discrimination à l'égard des femmes (Cedaw).

Cette rencontre sera une opportunité de vulgariser le contenu du projet de loi portant sur les nouvelles procédures relatives à la protection de la femme contre toutes les formes de violence», a déclaré mercredi à l'APS la présidente de ce comité, Mme Baya Zitoun, en marge de la réunion du comité dans le cadre de son plan d'action.

La même responsable a souligné qu'en plus de son rôle principal, qui est le suivi de la mise en œuvre de la Cedaw, le comité élaborera des plaidoyers et organisera des sessions de formation et des rencontres de vulgarisation sur les sujets en relation avec la convention internationale.



«Une première session de formation sur le contenu de la convention a été lancée en décembre 2014 à Alger au profit des membres du comité», a-t-elle rappelé, ajoutant que d'autres sessions de formation seront organisées «prochainement» au profit de

## ARCHIVES DE LA RÉVOLUTION ALGÉRIENNE Des documentaires et films remis à la Télévision algérienne par le ministère des Moudjahidines

Huit documentaires et trois films ont été remis par le ministère des Moudjahidines à l'Entreprise publique de la télévision algérienne lors d'une conférence scientifique sur le rôle des supports technologiques dans l'écriture de l'histoire nationale.

Le ministre des Moudjahidines, Tayeb Zitouni a souhaité, lors de la remise de cette matière médiatique, que ces films et documentaires puissent enrichir la grille des programmes de la télévision et permettre au téléspectateur de découvrir des aspects héroïques du peuple algérien.

Il s'agit, précise M. Zitouni, du deuxième lot remis à la télévision algérienne sur les souffrances des moudjahidines dans les gênes durant la colonisation et le rôle des différentes franges de la société dans le recouvrement de la souveraineté nationale. Les films reviennent sur les souffrances des Algériens dans les prisons de l'occupant à l'instar de Serkadji et Lambèze tandis que les documentaires ont porté sur le rôle de la



femme, les travailleurs et les étudiants dans la libération du pays ainsi que l'histoire de l'emblème national.

S'agissant des actions futures, M. Zitouni a fait savoir que des films sur des personnalités historiques tel Larbi Ben M'hidi sont en cours de préparation par son département.

Par ailleurs, le ministre a mis l'accent sur la nécessité d'utiliser les nouvelles technologies de l'information et de la communication ainsi que les

différents supports médiatiques pour transmettre aux générations le message du 1er Novembre.

Pour ce qui est du fichier national des chouhada, moudjahidines, noms et lieux des batailles ainsi que d'autres haltes historiques, M. Zitouni a fait savoir qu'il était sur le point d'être «finalisé» ajoutant qu'il sera relié aux différents musées nationaux pour une première étape avant de l'ouvrir au public.

## Le rôle des télécommunications dans la gestion des catastrophes naturelles, thème d'une rencontre prochainement à Alger

«Le rôle des télécommunications dans la gestion des catastrophes naturelles» fera l'objet lundi prochain d'une journée d'étude à Alger, co-organisée par Algérie Télécom Satellite (AST) et le Centre de recherche en Astronomie, Astrophysique et Géophysique (Craag), indique mercredi l'AST.

Coincident avec la célébration du 150 ème anniversaire de l'Union internationale des Télécommunications (UIT), la rencontre comportera une série de conférences scientifiques rassemblant l'ensemble des opérateurs agissant dans le domaine tels que l'AST, le ministère de la Poste et des Technologies de la Communication et de l'Information (Mptic), le Craag, la Direction générale de la Sécurité nationale (Dgsn), la Défense nationale ainsi que la Gendarmerie nationale, précise un communiqué de l'AST. Quatre thèmes seront abordés lors de cette rencontre: «la pro-



blématique des risques majeurs en Algérie», les «TIC dans la prise en charge de la gestion des catastrophes naturelles et des risques», «le rôle des systèmes d'alerte dans la gestion des crises», ainsi que «la gestion des crises par les différents services de sécurité et la protection civile», ajoute-t-on de même source.

La journée, qui sera animée par des responsables et représentants des institutions participantes, sera sanctionnée par une série de recommandations, conclut le communiqué.

représentants d'institutions et du mouvement associatif, afin de «faire connaître le contenu de la convention».

Le comité, installé le 10 juin dernier par la Commission nationale consultative de promotion et de protection des droits de l'homme (Cnccpdh), regroupe plusieurs départements ministériels, institutions et représentants du mouvement associatif et de médias.

Il se veut «un espace de concertation, de réflexion et de coordination associant tous les acteurs concernés pour valoriser les acquis réalisés et les préoccupations soulevées dans le domaine des droits de la femme».

La convention portant élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes a été entrée en vigueur le 3 octobre 1981. Elle a été ratifiée par l'Algérie le 22 janvier 1996.

APS

## TOURISME

**M. Ghoul plaide pour une diversification de l'économie nationale**

Le ministre de l'Aménagement du territoire, du tourisme et de l'artisanat, Amar Ghoul, qui a plaidé pour la diversification de l'économie nationale, a estimé qu'elle doit être dorénavant axée sur l'agriculture, le tourisme, l'industrie, l'économie de la connaissance et les services.



«Le nouveau ministère issu du remaniement gouvernemental de mai dernier vise à concrétiser le plan d'action du gouvernement pour bâtir l'économie sur les secteurs de l'agriculture, du tourisme, de l'industrie, de l'économie de la connaissance et des services», a souligné M. Ghoul lors d'une visite de nombreuses structures de son département ministériel.

«Il faut s'orienter vers les cinq activités qui sont la locomotive de l'économie hors hydrocarbures pour aboutir à une économie diversifiée», a ajouté le ministre durant sa visite au siège de l'Agence nationale à l'aménagement et à l'attractivité des terri-

toires. Le ministre a aussi visité avec madame Aïcha Tagabou, ministre déléguée à l'artisanat, l'Ecole supérieure d'hôtellerie et de restauration d'Alger d'une capacité de 800 places pédagogiques et dotée de nombreuses infrastructures.

Les deux ministres ont ensuite visité l'Agence nationale de développement du tourisme, la Chambre nationale de l'artisanat et des métiers ainsi que l'Agence nationale de l'artisanat.

Par ailleurs, il a donné instruction pour que les 205 zones d'expansion touristiques (ZET) soient prêtes dès l'année 2015 comme il a aussi évoqué

une révision du schéma national de l'aménagement du territoire. Selon M. Goul, le département dont il a la charge, coordonne l'action de 21 autres ministères afin «de parvenir à une politique d'aménagement du territoire qui puisse alléger la pression sur les 4% du territoire national où se concentrent le plus grand nombre d'habitants et l'essentiel des activités économiques».

«Les habitants se concentrent sur 4% du territoire et il faut arriver à alléger la pression sur le Nord du pays car 96% du territoire attend l'urbanisme, l'activité économique et le tourisme», a-t-il signalé.

**SUR FOND DE RECOLTE DES PRIX DU BRUT  
La fiscalité pétrolière en baisse au 1<sup>er</sup> trimestre 2015**

Les recettes fiscales pétrolières ont connu une baisse sensible durant le premier trimestre de l'année 2015, tandis que la fiscalité ordinaire s'est affichée en hausse, a appris mercredi l'APS auprès de la Direction générale des impôts (DGI).

Les recouvrements de la fiscalité ordinaire affectée au budget de l'Etat ont atteint 566,1 milliards de DA (mds DA) durant les trois premiers mois de l'année en cours, contre 512,1 mds DA au même trimestre de 2014, soit une évolution de 11%.

La plus-value enregistrée dans cette catégorie fiscale est essentiellement tirée par les contributions directes (IRG et IBS) qui sont passées de 203,4 mds DA à 236,7 mds DA, des produits de l'enregistrement et du timbre (hausse de 5 mds DA) et des impôts sur les affaires telles la TVA et la TIC (hausse de 14,8 mds DA), explique-t-on de même source.

Mais en ajoutant les recouvrements des recettes ordinaires non budgétisées, c'est-à-dire celles affectées aux collectivités locales et aux fonds spéciaux, estimées à 135,5 mds DA (+9%), le montant global des recettes ordinaires du premier trimestre s'élève à 701,6 mds DA contre 637,6 mds DA en mars 2014 (+10%).



Pour la fiscalité ordinaire de l'Etat d'un montant de 566,1 mds DA, il est constaté que 61,5% (348,6 mds DA) sont recouvrés par la DGI contre 37% par les Douanes (210,3 mds DA) et 1,3% par les Domaines (7,2 mds DA). Avec une fiscalité pétrolière de 569,5 mds DA, les recettes globales du budget de l'Etat (ordinaires et pétrolières) se sont donc élevées à 1.135,6 mds DA, en baisse de 13% par rapport au 1<sup>er</sup> trimestre de 2014. Quant aux recettes fiscales globales, à savoir les recettes budgétisées et celles affectées aux collectivités locales et aux fonds spéciaux, elles se sont chiffrées à 1.271 mds DA (-11%).

**Impact des prix du brut sur la fiscalité pétrolière**

Par ailleurs, la dégringolade des cours mondiaux du pétrole s'est répercute sur les recettes fiscales pétrolières qui ont chuté à 569,5 mds de DA durant le premier trimestre 2015, en recul de 28% en comparaison avec celles engrangées à la même période de 2014.

«La tendance des recouvrements de la fiscalité pétrolière sera déterminée en fonction des prix des hydrocarbures et des quantités disponibles à l'exportation», indique à l'APS un responsable de la DGI. La loi de finances de 2015 table sur une fiscalité pétrolière budgétisée de l'ordre de 1.723 mds DA sur l'année en cours sur la base d'un prix référentiel du baril de pétrole à 37 dollars. Aucun montant n'a

ainsi été affecté au Fonds de régulation des recettes (FRR) puisque la fiscalité recouverte au premier trimestre de l'année n'a pas encore atteint la fiscalité prévisionnelle de l'année (1.723 mds DA).

Les exportations algériennes des hydrocarbures ont atteint 10,62 milliards de dollars (mds usd) durant le premier trimestre de l'année contre 15,56 mds usd à la même période en 2014, soit une baisse de 4,94 mds usd (-31,75%), rappelle-t-on.

Le prix moyen du pétrole algérien, le Sahara Blend, a été de 47,9 dollars en janvier 2015 et de 58,2 dollars en février alors qu'il avoisinait les 110 dollars au cours de la même période en 2014.

Concernant le bilan consolidé des recettes fiscales effectivement recouvrées sur l'année 2014, elles ont atteint 4.192,5 mds DA alors que les prévisions de la loi de finances 2014 (LF 2014) avait tablé sur des recettes de 4.218,18 mds de DA.

Sur les 4.192,5 mds DA engrangés, un montant de 3.704 mds DA a été affecté au budget de l'Etat (contre 3.688 mds DA en 2013). Les recettes ordinaires effectivement recouvrées ont atteint 2.614,6 mds DA en 2014 contre des prévisions de la LF 2014 de 2.640,45 mds de DA.

**DE BOUMERDES À AIN TEMOUCHENT  
Une caravane agricole dans le cadre des échanges d'expériences**

Une caravane agricole de la wilaya de Boumerdes composée d'une cinquantaine d'agriculteurs est arrivée mercredi à Ain Temouchent, où elle doit visiter un nombre d'exploitations agricoles dans le cadre des échanges d'expériences, a-t-on appris du président de la chambre d'agriculture de la wilaya d'Ain Temouchent, Mohamed Lamamra.

Lors d'une réception à l'institut technologique moyen agricole spécialisé (ITMAS), en présence du directeur des services agricoles et le président de l'APW d'Ain Temouchent, Mohamed Lamamra a rappelé que les deux wilayas disposent des mêmes conditions climatiques.

Le DSA, Berkane Naimi a souligné, pour sa part, que «la présence de jeunes dans cette caravane augure des lendemains meilleurs pour le secteur».

De son côté, le président de la chambre agricole de Boumerdes, Sabaoui Sadek a indiqué que 40 pour cent des agriculteurs inscrits à la chambre sont âgés entre 18 et 40 ans, soit 12.615 sur un effectif de 32.213, rappelant le séminaire national des jeunes fellahs, tenu en mars dernier à Boumerdes en présence de représentants de 35 wilayas du pays.

Cette caravane parrainée par le wali de Boumerdes vise à sensibiliser les agriculteurs pour s'attacher davantage à leur métier pour assurer la sécurité alimentaire du pays, ainsi que la mise en place d'un partenariat avec Ain Temouchent, dont la superficie agricole exploitée représente trois fois celle de Boumerdes, a-t-il encore souligné.

Il a rappelé, dans ce sens, l'opération menée au mois de ramadan dernier par la chambre d'agriculture de Boumerdes pour approvisionner, par camions frigorifiques, la wilaya de Tamanrasset en produits agricoles.

Cette caravane, qui a déjà effectué des sorties similaires à travers six wilayas de l'est en 2013, visitera cette année cinq wilayas de l'ouest, a-t-il ajouté.

Dans la wilaya d'Ain Temouchent, les membres de la caravane visiteront des exploitations agricoles à Sidi Ben Adda, Ouled Taoui et Bouzedjar, une ferme expérimentale à Ain Temouchent exploitée par une femme rurale et un centre avicole.

**CNAC DE TIZI-OUZOU  
581 emplois créés durant le premier trimestre 2015**

Un total de 581 postes d'emploi permanents ont été créés, durant le premier trimestre 2015, par l'agence de la Caisse nationale d'assurance-chômage (CNAC) de Tizi-Ouzou, suite au financement de 239 microprojets sur 450 demandes reçues, a-t-on appris mercredi du directeur de la Caisse. Selon Ould Ali Hakim, 1.770 micro entreprises ont été créées, en 2014, par l'entremise de cette même caisse, avec à la clé 4.000 emplois générés au profit de chômeurs âgés de 30 à 50 ans.

Le directeur de la CNAC Tizi-Ouzou a, en outre, fait savoir que, depuis la mise en place de ce dispositif d'aide à l'emploi (2008-2009), «au moins 15.000 postes d'emploi permanents ont été créés, dans la wilaya, grâce au financement de 7.733 micro entreprises». Le taux de remboursement des prêts contractés par les bénéficiaires est de 90%, au niveau de la CNAC de Tizi-Ouzou, a-t-il ajouté, précisant que la Caisse accorde des prêts non rémunérés (PNR) (sans intérêts), depuis 2013.

Le même responsable a également fait part d'une nouvelle «orientation», au niveau de ses services, visant à assurer un meilleur accompagnement aux porteurs de projets pour les assister dans la création de micro entreprises plus performantes, créatrices de richesse et d'emploi.

Des cellules de formation aux techniques de gestion moderne d'une entreprise économique, dont l'encadrement est assuré par des spécialistes en gestion d'entreprises, accompagneront désormais les concernés tout au long du processus de création et de mise en production de leurs unités en vue de réduire, à l'avenir, leur taux d'échec et de «dépôt de bilan», a-t-il expliqué.

APS

## TRAVAUX DE LA 2<sup>e</sup> COMMISSION PERMANENTE DE L'APM

### Le Conseil de la nation prend part

Une délégation du Conseil de la nation participera aux travaux de la 2<sup>e</sup> commission permanente de l'Assemblée parlementaire de la Méditerranée (APM) prévue les 11 et 12 juin à Milan (Italie), a indiqué mercredi un communiqué du Conseil.

Les travaux se tiennent sous le thème «Sciences, technologie et environnement: gestion des déchets et sécurité alimentaire». L'ordre du jour de la réunion prévoit l'examen de plusieurs points dont: les déchets organiques et leur utilisation pour la sécurité alimentaire. Le parlement algérien est membre de l'APM depuis la tenue de sa session constitutive en septembre 2006 à Amman (Jordanie).

### ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR l'Algérie et la Suisse examinent le «renforcement» de leur coopération

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Tahar Hadjari et l'ambassadeur de la Suisse en Algérie, Muriel Berset Kohen ont examiné mardi à Alger les moyens susceptibles de renforcer la coopération des deux pays dans les domaines de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, indique un communiqué du ministère.

«L'entretien a porté essentiellement sur les voies et moyens susceptibles de renforcer davantage les liens d'amitié et de coopération qui unissent les deux pays en matière d'enseignement supérieur et de recherche scientifique où nombre d'universités algériennes et suisses sont liées par de multiples accords et conventions», est-il précisé de même source.

Les deux parties «ont convenu de l'échange de délégations d'experts universitaires notamment, en matière de formation pédagogique et didactique, de même qu'elles se sont entendues sur l'accroissement du nombre de conférenciers de haut niveau, le développement et la mise en œuvre de projets de recherche conjoints notamment dans les domaines de la biotechnologie, de la santé, de l'agriculture, de l'agro-alimentaire, de l'optique de précision et autres domaines où les universités suisses ont acquis une notoriété internationale», a-t-on ajouté.

La mobilité des chercheurs et enseignants-recherches ainsi que la conclusion d'accords directs entre les institutions de recherche des deux pays, «ont constitué également des axes de discussion, ayant retenu l'attention des deux parties», conclut le communiqué.

APS

## 2<sup>e</sup> réunion du Comité arabe chargé de la gestion de l'information géospatiale à Alger

Les travaux de la 2<sup>e</sup> réunion du Comité arabe chargé de la gestion de l'information géospatiale, ont débuté mercredi à Alger, en présence du chef de service géographique et de télédétection de l'Armée nationale populaire (ANP) le général-major, Omar Farouk Zarhouni, et des représentants des pays membres et des Nations unies.



Les travaux de cette deuxième réunion, qui s'étale sur deux jours, permettra de fixer les règles de fonctionnement du Comité arabe chargé de la gestion de l'information géographique, dont la création a été encouragé par les Nations Unies, ont précisé les organisateurs à l'APS.

La réunion, seconde du genre après celle tenue à Ryad en février dernier, tend également à arrêter des thématiques et à déterminer la composante des groupes de travail susceptibles de promouvoir le développement de l'information géospatiale au niveau des Etats membres concernés par cette initiative onusienne, a ajouté la même source.

Dans une allocution à l'ouverture des travaux, qu'il a prononcée au nom du président du Conseil national de l'information géographique (CNIG), le général-major, Cherif Zerad, le général-major Zarhouni a indiqué que

l'Algérie a pris plusieurs initiatives pour développer ses capacités dans le domaine de l'information géospatiale et son utilisation.

Parmi ces initiatives, le général-major a cité l'amélioration de l'organisation institutionnelle par la création du CNIG et l'élargissement de ses missions, ainsi que l'organisation par l'Institut national de cartographie et de télédétection d'une conférence internationale en 2012 à Alger sur l'importance de l'information géospatiale dans la prise de décision à tous les niveaux.

Cette rencontre internationale avait soullevé la nécessité de conjuguer les efforts de l'ensemble des intervenants au niveau national pour parvenir à une information géospatiale fiable et à une utilisation efficiente de cette dernière, a-t-il ajouté.

Pour sa part, le président du Comité arabe chargé de la gestion de l'information géospatiale, Morayea Hassen Al Shahrani a mis en exergue l'importance de maîtriser ce type d'information et son utilisation pour le développement des pays arabes. Il a évoqué l'encouragement des Nations Unies aux pays arabes pour créer ce comité que d'autres continents et régions possèdent déjà à l'image du Comité européen chargé de la gestion de l'information géospatiale.

Le secrétaire général du

CNIG et vice-président du Comité arabe chargé de la gestion de l'information géospatiale, le colonel Hamid Oukaci, a pour sa part, a affirmé que les efforts consentis par les pays arabes pour développer leurs infrastructures de l'information géospatiale doivent être considérés comme une "nécessité à caractère de service public".

Pour sa part, le colonel Oukaci, il est impératif de renforcer et vulgariser l'utilisation de l'information géospatiale, notamment

dans des domaines comme la défense nationale, la santé, les collectivités locales, la gestion et la prévention des risques majeurs et l'enseignement.

De son côté, la représentante des Nations Unis, Vanessa Lawrence, a réitéré le soutien et l'encouragement de l'ONU au Comité arabe chargé de la gestion de l'information géospatiale pour parvenir à atteindre ses objectifs. Le chef de l'ONU, Ban Ki-moon, a également salué l'initiative.

Le secrétaire général du CNIG et vice-président du Comité arabe chargé de la gestion de l'information géospatiale, le colonel Hamid Oukaci, a pour sa part, a affirmé que la tenue de cette seconde réunion du comité qui, a-t-il dit, renseigne sur la volonté des pays arabes à développer leurs systèmes de collecte et d'utilisation de l'information géospatiale. Les travaux de la seconde réunion de ce Comité seront sanctionnés, jeudi, par un communiqué final contenant les recommandations des participants, ont précisé les organisateurs.

## L'Algérie et le Japon examinent la coopération dans le secteur des TIC



La formation dans les domaines de la Poste et des Technologies de l'information et de la Communication a été au cœur de l'entretien accordé mercredi à Alger par la ministre du secteur, Mme Houda-Imane Faraoun à l'ambassadeur du Japon en Algérie, M. Masaya Fujiiwara, indique un communiqué du ministère. Lors de cette rencontre, la ministre a exprimé «la disposition de l'Algérie à renforcer les relations» entre les deux pays dans le domaine de la Poste et des Technologies de l'information et de la Communication, notamment en matière de formation, est-il précisé de même source.

Les deux parties «se sont enquises des possibilités de réalisation de projets communs, notamment dans la modernisation des services de la poste». A cet effet, Mme

Faraoun a souligné la possibilité de la mise en place d'une cellule mixte pour explorer les mécanismes d'échanges d'expérience avec le Japon en tant que leader dans le domaine, est-il ajouté. La ministre a également passé en revue «l'excellence des relations bilatérales qui lient l'Algérie et le Japon», en mettant l'accent sur «la nécessité d'établir des liens privilégiés» en matière de coopération en exposant les possibilités offertes en Algérie pour le développement des parcs technologiques, «considérés comme un projet ambitieux dans le cadre du partage de

connaissance et du transfert technologique compte tenu de la place privilégiée parmi les leaders mondiaux qu'occupe le Japon», poursuit le communiqué.

De son côté, l'ambassadeur japonais s'est félicité de «l'excellence des relations bilatérales entre les deux pays et a exprimé «son souhait de voir la coopération se concrétiser par le renforcement et la dynamisation des relations dans le domaine de la poste et des TIC», est-il souligné. L'ambassadeur a exprimé son souhait pour la relance de la commission mixte et l'identification des projets de coopération ainsi que la dynamisation des activités japonaises en Algérie, citant particulièrement l'entreprise NEC qui serait prête à investir en Algérie, conclut la même source.

## PLAN D'URGENCE DE SONELGAZ : 18 nouveaux transformateurs mis en service à Ghardaïa

Dix huit (18) nouveaux transformateurs électriques ont été mis en service dans la wilaya de Ghardaïa, dans le cadre d'un plan d'urgence pour améliorer la distribution de l'électricité, a-t-on appris mercredi auprès de la direction locale de la société de distribution de l'électricité et du gaz centre (SDC-filiale de Sonelgaz).

Les sept autres transformateurs prévus dans le cadre de ce plan d'urgence 2015 sont en phase avancée de réalisation et devront être mis en service prochainement, a précisé le directeur local de cette société, expliquant que la réalisation des transformateurs restant a connu du retard en raison de la rareté des assiettes foncières notamment dans la vallée du M'zab qui compte quatre communes. La demande haussière en énergie électrique, aussi bien pour les besoins de la population que pour ceux des secteurs d'activité économique, notamment l'agriculture, a imposé la mise en œuvre d'un programme de renforcement du réseau électrique pour l'année en cours 2015, afin de répondre à la tendance croissante de consommation de l'énergie électrique dans la wilaya de Ghardaïa, a souligné M.Ahmed Brahim.

Quelque 166,5 km linéaires de lignes électriques (34,5 km de basse tension et 135 km de moyenne tension) ont été réalisés pour renforcer le réseau électrique existant et sécuriser l'alimentation en énergie électrique de l'ensemble des localités de la wilaya, selon le même responsable. S'agissant du renfor-



cement des nouveaux tissus urbains et des périphéries agricoles en lignes électriques, 70 km de lignes de basse tension ont été réalisés, notamment dans les localités de Hassi-Lefhel et Mansourah, a-t-il signalé, ajoutant que 8 km de nouvelles lignes électriques de renforcement sont également prévus dans la daïra d'El-Menea, et 14 autres km en cours d'achèvement dans la vallée du M'zab. Un investi-

tement de 545 millions DA a été prévu pour la mise en place de 25 nouveaux transformateurs électriques et le renforcement du réseau de distribution d'électricité dans la wilaya de Ghardaïa, au titre du plan d'urgence de 2015. La wilaya totalise 115.807 abonnés au réseau électrique et 64.421 raccordements au gaz naturel, selon les statistiques de cette entreprise arrêtée à fin 2014.

## AÏN TÉMOUCHENT:

### Déploiement de dix brigades mobiles à travers la wilaya

Dix (10) brigades mobiles relevant de la Conservation des forêts silloneront la wilaya d'Aïn Témouchent dans le cadre du plan de lutte contre les feux de forêt 2015, apprend-on mercredi du chef du bureau protection de la faune et de la flore à la conservation.

Ces brigades seront approvisionnées en eau par deux camions ravitailleurs afin de limiter les déplacements lors des interventions, a indiqué M. Hachemi Farid.

Ce dispositif est renforcé par la mise en place de cinq (05) postes de vigie pour la surveillance et la prévention contre les feux de forêt, notamment au niveau des zones les plus sensibles, à l'instar de Hassasna, Sidi Boumediene, Beni Saf, M'said et Ouled Boujemaa, ajoute-t-on.

Ces postes de vigie compteront sur une vingtaine de surveillants qui sont affectés à ces tâches à tra-

vers les forêts de la wilaya en vue de prévenir d'éventuels incendies. En cas d'incendie, les entreprises du secteur seront mobilisées, alors que les ouvriers seront chargés du désherbage des îles forestières et leur nettoiement, a-t-il souligné.

L'objectif de la conservation des forêts pour cet exercice est réduire au maximum les risques, a-t-on signalé, rappelant qu'en 2014, 37 foyers d'incendie détruisant 180 hectares ont été enregistrés dont deux ont été détruits, à eux seuls, 93 ha à Skhouna et Beni Ghemam dans la commune "Emir Abdelkader" et Beni Saf.

Le taux de couverture forestière de la wilaya a atteint 12 pour cent, soit une superficie de 30.970 ha contre les 25 pc fixés par les normes internationales, a fait savoir M. Hachemi Farid indiquant, par ailleurs, que plusieurs mesures préventives ont été engagées

pour l'échéance du 1<sup>er</sup> juin 2015.

Ainsi, la direction des travaux publics est chargée de libérer les accotements de routes des broussailles et mauvaises herbes, alors que la conservation doit réaliser des tournées à proximité des forêts pour les séparer des parcelles agricoles, des travaux sylvicoles et l'ouverture et l'aménagement de pistes. Les services de la SDO (SONELGAZ) réaliseront, pour leur part, des tranchées pare-feux et le désherbage autour des poteaux électriques de haute et moyenne tension.

La wilaya d'Aïn Temouchent a approuvé, fin mai dernier, le plan anti-feux de forêt, aux côtés de l'installation des comités de wilaya, de daïras et de communes, sans oublier les 31 comités de riverains qui contribuent à la vigilance et à l'alerte.

## ILLIZI :

### 12 millions DA pour l'équipement de puits pastoraux

Une douzaine de puits pastoraux ont été équipés, pour un montant de 12 millions DA, à travers différentes régions de la wilaya d'Ilizzi, a-t-on appris auprès des services de la conservation locale des forêts. Retenue dans le cadre des projets de proximité de développement rural, financés par le fonds national de développement rural (FNDRA), ces opérations ont permis l'équipement de quatre puits sur le territoire de la commune d'Ilizzi, deux dans la zone de

Oued-Semen et les deux autres dans celles de Takhemelt et Afra, a précisé le conservateur des forêts, Abdessalam Arab Saïd.

Selon le même responsable, trois puits ont été équipés dans la zone de Tihihiaout, deux autres à Tasset et Abdajjene, dans la commune de Bordj El-Haouès, ainsi que deux puits à Medak et Issendilène, dans la commune de Djenant et un autre puits à Ouendarif, sur le territoire de la commune frontalière de Debdeb. Des opérations

d'équipement de 14 nouveaux puits pastoraux seront lancées prochainement, au titre du fonds de développement des régions du Sud, dans l'attente de la finalisation des procédures réglementaires de passation du marché, a fait savoir la même source.

Ces opérations devront permettre le développement du cheptel, notamment camelin, à la faveur de la mobilisation de nouvelles sources d'abreuvement dans ces régions à vocation pastorale.

## EN DIRECT D'AÏN DEFLA Cartographie des loisirs de proximité...

A l'occasion de l'ouverture de la saison estivale, à Ain Defla pendant ces vacances d'été, la direction de la jeunesse et des sports de la wilaya, encourage des initiatives offrant aux jeunes des quartiers populaires et des zones rurales que compte la wilaya, des activités sportives, culturelles et scientifiques accessibles et de qualité ; organisées par la direction appuyées par les centres de loisirs et les grands réseaux associatifs de la wilaya.

### ...programme spécial de piscine aux jeunes des zones rurales...

Dans le cadre du programme tracé par la direction de la jeunesse et du sport de la wilaya d'Aïn Defla, notamment celui du rôle du développement du sport de proximité et loisirs et l'ouverture officiel de la saison estivale, la DJS d'Aïn Defla a tracé un programme spécial aux profits des jeunes des zones rurales, âgés de 12 à 16 ans, qui bénéficieront des séances de natation durant la période du 01 Juin jusqu'au 31 août 2015, au niveau des piscines semi-olympiques d'Aïn Defla et Khemis Miliana. Le DJS Bakhti Mohamed Lamine, a insisté sur la prise en charge réel de ces jeunes, afin de les encourager et leur donner le sourire. « C'est vraiment important de prendre soins de ces jeunes et assurer leur joie durant ces vacances d'été. Ce programme sera appuyé par d'autres activités culturelles et sportives à travers toute la wilaya ».

### ...journées de formation pour les mouvements associatifs...

L'ODEJ d'Aïn Defla et la bibliothèque de Khemis Miliana ont organisé au cours de la semaine passée des journées de formation aux profits des clubs sportifs et culturels ainsi que les associations qui activent dans le cadre sportif, et les cadres de la DJS, et ce, pour améliorer le niveau de l'encadrement des jeunes durant les festivités culturelles et sportives, nationales et locales. Ces journées de formation seront encadrées par l'Ecole nationale supérieure des sciences et technologies des sports Rachid Heraïk de Dély Ibrahim Alger. Objectifs de cette formation seront concentrés sur l'explication du règlement des associations notamment la loi 06/12 du 12 février 2012, ainsi que celle du 13/05 daté du 13 juillet 2013 qui concernent l'organisation des activités sportives et aussi la gestion administrative et financière des clubs sportifs amateurs.

### ...1000 jeunes athlètes participent au Festival national de l'athlétisme

L'OPOW de Khemis Miliana a abrité du 04 au 07 Juin le Festival national de l'athlétisme pour l'ensemble des jeunes (U 15) et qui a été organisé par la DJS, la Fédération algérienne de l'athlétisme et la Ligue de wilaya de l'athlétisme. Les épreuves éliminatoires se sont déroulées dans la matinée et les finales dans la soirée. Les sportifs ont disputé la compétition, selon les catégories, dans les sports 60, 80, 100, 120, 150 et 400 mètres, ainsi que les demi-fond de 1200 mètres, outre le lancer du poids.

Dans une déclaration à DK News, le chargé de l'organisation sportive à la DJS d'Aïn Defla, Hamlaoui Mustapha, a indiqué que « l'objectif de cette manifestation est la détection de jeunes talents afin de renforcer la sélection nationale dans l'athlétisme ». « A l'issue de ces journées, une cinquantaine d'athlètes seront sélectionnés et pris en charge par la Fédération algérienne qui mettra à leur disposition des entraîneurs de haut niveau et leur permettra de suivre des stages durant les vacances scolaires pour améliorer leurs performances ».

Salim Ben

## MÉDÉA : Regain d'intérêt pour la culture du cerisier

La culture de la cerise dans la wilaya de Médéa connaît un regain d'intérêt au sein de la communauté agricole, mais également chez les responsables du secteur qui redoublent d'efforts en vue de sa relance, a-t-on constaté.

Cette activité a périclité au cours des dernières décades, en raison de son abandon par les exploitants agricoles, lui préférant d'autres cultures arboricoles plus rentables, rappelle-t-on. La récolte record obtenue, durant la saison agricole 2013-2014, qui a dépassé, selon les statistiques de la direction des Services agricoles, les 17 mille de quintaux, toutes variétés confondues, a quelque peu conforté la démarche engagée par ces services, dans le but de préserver le potentiel existant et d'entamer, en parallèle, des actions susceptibles d'impulser une nouvelle dynamique à la culture du cerisier.

Un programme d'extension du potentiel local a été lancé dans cette perspective par la direction des services agricoles, portant plantation de mille hectares de cerisier, à travers les communes, jouissant déjà d'une expérience dans ce domaine, à l'instar des communes de Benchicao, Ouzera, El-Omaria, Si-Mahdjoub et Ouled Brahim.

La superficie réservée à cette culture a été portée, grâce aux nouvelles plantations réalisées au niveau de ces communes, à 1473 hectares, contre à peine 400 hectares exploités de façon irrégulière par ces propriétaires, dont seulement 320 hectares étaient en production, a-t-on expliqué à la DSA. L'objectif tracé par la DSA consiste en l'extension graduelle des superficies consacrées à la culture du cerisier, notamment dans les zones disposant d'un potentiel et d'un savoir-faire dans ce domaine, l'introduction de cette culture dans de nouvelles zones, en vue de diversifier l'activité agricole, d'élargir la variété de cerisiers et ne plus se contenter des traditionnelles variétés produites localement, telles que le «bigarreau», le «burlat», le «Napoléon» ou le «œuf de pigeon», a-t-on fait savoir de même source.

Deux nouvelles variétés, l'une locale appelée «Tixeraine», l'autre étrangère, connue sous le nom de «Hedelfengen», ont été testées avec succès dans certaines exploitations agricoles de la région, d'après les responsables de la DSA, qui révèlent que des expériences sont menées, depuis quelques temps, au niveau de l'institut technique de l'arboriculture fruitière et de la vigne (ITAF) de Benchicao sur une trentaine de variétés, dont une quinzaine de variétés ont donné des résultats concluants et devraient être introduites progressivement sur certaines exploitations de la région.

## UNIVERSITÉ DE CONSTANTINE : Bientôt un institut technologique de formation «à la demande»

L'université de Constantine 1 ouvrira bientôt un institut technologique pour former des étudiants «en fonction de la demande des partenaires socioéconomiques», a indiqué mercredi à l'APS le recteur de cette université, Abdelhamid Djekoune.

Ce responsable qui s'exprime en marge de la 6e édition du salon de l'emploi, une manifestation de 2 jours abritée par le bloc des lettres du campus central, a précisé que cet institut «autonome» sera opérationnel en 2016 pour répondre «aux besoins de 6 à 7 entreprises publiques spécialisées dans l'industrie mécanique».

Cette formation «à la carte» reste, toutefois, restreinte, pour l'heure, puisqu'elle ne concerne, dans un premier temps, que ce créneau de l'activité industrielle, très présent à Constantine, a ajouté M. Djekoune, précisant que la formation sera «basée à hauteur de 75 % sur les cours pratiques et associera les partenaires concernés».

De son côté, Farida Hobar, vice-recteur chargée des relations extérieures et de la coopération, a indiqué, à l'ouverture d'une rencontre autour de la thématique «Idées créatrices d'emplois», organisée à l'auditorium Mohamed-Seddik-Benayahia à l'initiative de centre des carrières de l'université,



que l'Union européenne a accordé une enveloppe de 42 000 euros pour financer l'acquisition de matériels technologiques et d'équipements informatiques de pointe, en vue de l'installation, à l'université Constantine 1, d'un serveur et d'une plateforme de visioconférence et de formation online.

A ce sujet, le Pr Hocine Hamdi, chercheur universitaire et formateur, a précisé,

englobe des établissements d'enseignement supérieur d'Espagne, du Portugal, de Tunisie, du Maroc, du Liban et d'Algérie, représentée par l'université Constantine 1 et l'université de Tlemcen.

Selon le même conférencier, l'objectif de ce projet, lancé le 15 novembre 2012 pour prendre fin le 14 octobre prochain, procède de la nécessité de faire évoluer le modèle économique actuel vers celui de la connaissance avancée, de hisser la technologie au 1er rang et de promouvoir la formation et l'étude tout au long de la vie (dite LLL), cette dernière étant, selon lui, la clé de l'évolution des sociétés.

Pour sa part, le directeur de wilaya de l'emploi, Zine Kheil, a présenté la situation de son secteur, avant de souligner la disponibilité de sa structure à prendre en charge les étudiants notamment dans les domaines de la formation, de l'accompagnement et de l'insertion dans le monde du travail, notamment dans le cadre des contrats de travail aidé.

## RAMADHAN:

### Deux espaces commerciaux pour l'écoulement des produits de base seront ouverts à Ouargla

Deux espaces pour la commercialisation de produits de grande consommation seront ouverts durant le mois de Ramadhan dans la wilaya d'Ouargla, à l'initiative de la direction du commerce, a-t-on appris mercredi des responsables locaux du secteur. Prévus dans les grands centres urbains d'Ouargla et Touggourt, ces espaces, projetés dans le but de préserver le pouvoir d'achat du citoyen, visent aussi à promouvoir le produit local, à des prix raisonnables en raffermissant le lien producteur-consommateur, a précisé M. Mohamed Ramadhan Meddour, chef de service de l'organisation des marchés.

Il s'agira de la ré-exploitation des locaux du marché couvert Souk-Essabt à Ouargla, après aménagement de 50 locaux et de 26 carrés commerciaux donnant vers l'extérieur, en plus des petits espaces aménagés à l'intérieur, a-t-il fait savoir. A Touggourt, les locaux de l'entreprise Eriad-Sétif, d'une

surface de 500 m<sup>2</sup>, au centre-ville, devront abriter des espaces commerciaux exposant différents produits de grande consommation, en plus d'activités de boucheries et de commerce des fruits et légumes, a-t-il ajouté. Selon le responsable, des entreprises ont d'ores et déjà manifesté leur intention de prendre part à cette opération et d'écouler leurs produits, à l'instar de l'entreprise Eriad-Sétif, le complexe avicole-Est de Batna, la coopérative des céréales et légumes secs (CCLS) d'Ouargla, et d'autres entités nationales spécialisées dans la production et la commercialisation des produits laitiers, des jus et boissons gazeuses. Pour sa part, le président de l'assemblée populaire communale (APC) d'Ouargla a fait état, parallèlement à ces espaces, de la possibilité d'ouverture, avant le mois de Ramadhan, du marché sis à la cité En-Nasr, réalisé dans le cadre de la création d'activités commerciales au niveau des nouveaux

pôles urbains. Accusant un retard dans sa livraison en raison de la reconversion de sa propriété à la commune, et la lenteur des travaux d'aménagement extérieur et de son raccordement aux réseaux divers, ce projet commercial devra assurer un approvisionnement régulier des consommateurs en produits alimentaires et préserver le pouvoir d'achat du citoyen, a expliqué le président de l'APC, Abdelhamid Djezzar.

Les services communaux se penchent actuellement sur l'examen des dossiers des postulants à l'exploitation des 40 locaux de ce marché de proximité, selon le même responsable en précisant que la liste des bénéficiaires sera affichée avant le mois de Ramadhan.

La wilaya d'Ouargla compte 11 marchés, dont 9 espaces en activité et regroupant pas moins de 150 locaux et 98 carrés commerciaux destinés à différentes activités commerciales, a-t-on noté.

## TLEMCEN :

### 35 exposants de 13 wilayas au salon national de la poterie traditionnelle

Pas moins de 35 exposants de 13 wilayas du pays prennent part à la deuxième édition du salon national de la poterie traditionnelle ouverte mercredi au plateau «Lalla Setti» de Tlemcen en présence des autorités locales et un grand nombre d'artistes.

Placé sous le slogan «la poterie traditionnelle, santé et art», cette édition qui se veut «un espace d'échanges», regroupe des artisans représentant les wilayas de Tizi Ouzou, Béjaïa, Boumerdès, Biskra, Alger, Constantine, Chlef, Oran, Bouira, Ouargla, Tipasa, Ain Témouchent et Tlemcen, a indiqué le directeur de la Chambre des métiers de Tlemcen.

Les artisans présentent des produits divers servant pour la cuisine et le décor,

montrant un savoir-faire exceptionnel hérité des ancêtres. Dans une allocution d'ouverture le directeur de la chambre locale des métiers, Djilali Hamitouche, a souligné que la région de Bider (dans la wilaya de Tlemcen), réputée par la poterie traditionnelle, consent, depuis quelques années avec la chambre des métiers, d'énormes efforts pour accompagner les artisans en leur octroyant des aides directes et en leur organisant des sessions de formation, permettant non seulement de sauvegarder ce métier séculaire, mais aussi de créer de nouvelles formes de produits allant en adéquation avec les besoins du marché.

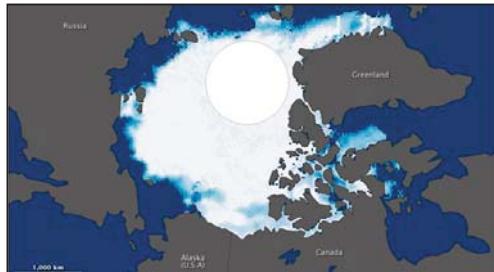
La deuxième édition du salon national de la poterie traditionnelle verra l'organisation d'une journée d'étude qui regrou-

pera des experts de divers secteurs afin de rechercher les voies et moyens de valoriser les métiers artisanaux qui permettent un développement durable et la création de l'emploi et de la richesse.

Les Tlemcéniens ont, jusqu'au 15 juin, l'occasion de visiter le salon et découvrir des gammes variées de produits exposés, tout aussi beaux les uns que les autres de par leurs formes et la richesse de leurs couleurs prouvant, encore une fois, la diversité et l'originalité des produits artisanaux que recèle le patrimoine de l'Algérie.

Le salon constitue en outre une aubaine pour ces artisans pour commercialiser leurs produits à l'approche du mois de ramadan.

## CLIMAT : Des scientifiques s'alarment de la menace du permafrost



Des scientifiques ont mis en garde mardi à Bonn contre le cercle vicieux que provoquerait, pour le réchauffement climatique, un dégel du permafrost, des sols gelés en permanence qui emprisonnent des milliards de tonnes de gaz à effet de serre (GES).

«Il y a 1.500 milliards de tonnes de gaz à effet de serre gelé et emprisonné dans le permafrost», a averti la chercheuse Susan Natali du Woods Hole Research

Center, en marge des négociations menées à Bonn pour préparer la conférence sur le climat à Paris.

Ce volume, accumulé depuis plusieurs milliers d'années, est «environ deux fois plus important que celui présent dans l'atmosphère», a-t-elle souligné devant la presse.

«Vous pouvez donc imaginer que, quand le permafrost dégèle et qu'une partie, même faible, de ce gaz à effet de serre est libérée dans l'atmosphère, cela peut entraîner une augmentation importante des émissions globales de GES», a-t-elle poursuivi.

Les émissions résultant du dégel du permafrost, sous forme de dioxyde de carbone ou de méthane, accélèrent le réchauffement climatique, qui lui-même accélère la fonte du permafrost, a expliqué Mme Natali, décrivant ce cercle vicieux. «Selon nos estimations, 130 à 160 gigatonnes de GES pourraient être libérées dans l'atmosphère d'ici à 2100» du fait de ce dégel, a indiqué Mme Natali. «Dans les scénarios de faible émission, nous prédisons une perte de 30%», un chiffre qui pourra grimper à 70% dans les scénarios les plus noirs, a indiqué la chercheuse, coauteur d'une étude parue dans la revue Nature en avril. «Les actions que nous menons maintenant sur nos émissions dues aux énergies fossiles auront un impact important», a souligné Mme Natali.

«Nous savons que les fuites de GES du permafrost seront importantes et irréversibles» et qu'elles «doivent être prises en compte si nous voulons atteindre nos objectifs en matière d'émissions».

## SELON UNE PUBLICATION SCIENTIFIQUE Le bruant auréole, une espèce d'oiseaux menacée d'extinction

Le bruant auréole, petit oiseau au poitrail jaune jadis très répandu en Europe et en Asie, est menacé d'extinction, selon une étude publiée mardi par un journal scientifique.

La population du bruant auréole ou emberiza aureola de son nom scientifique, a chuté de 90% depuis 1980, à tel point qu'il a quasiment disparu en Europe de l'Est, au Japon et dans une grande partie la Russie, selon l'étude du Conservation Biology journal, publication bimestrielle de la Society for conservation biology basée aux Etats-Unis.

En 1997, lorsque ces oiseaux ont commencé à se faire rares, les au-

torités chinoises en ont interdit la chasse. Mais des millions de ces volatiles connus en Chine sous le nom «oiseaux de riz», comme d'autres passereaux, étaient toujours en 2013 capturés et vendus au marché noir, ajoute l'étude.

Plus l'Asie de l'Est devenait prospère, plus la consommation des bruants auréoles augmentait. En 2001, un million de ces bêtes ont été englouties dans la seule province du Guangdong, dans le sud de la Chine, selon des estimations citées par les auteurs de l'étude. Ces oiseaux figurent depuis 2013 sur la liste des espèces «en danger» de l'Union internationale pour la conservation de la nature (IUCN).

## DANEMARK Arrestation de 13 fonctionnaires danois soupçonnés de corruption

Treize employés danois de la fonction publique soupçonnés de corruption ont été arrêtés mardi, a annoncé la police danoise. Des employés de la région de Seeland et des individus ont été appréhendés, ainsi qu'un agent de police, a ajouté la même source dans un communiqué de presse. Une grande quantité de matériel informatique susceptible de contenir des preuves, a été saisie, selon la source. Ces arrestations font suite à une enquête sur une affaire impliquant des fonctionnaires soupçonnés d'avoir reçu des pots-de-vin de la part de fournisseurs privés en échange de contrats avec la région dans le secteur des technologies de l'information. La police a perquisitionné 17 lieux différents sur l'île de Seeland dans ce cadre. **APS**

## PROTECTION DES ANIMAUX 1er congrès mondial sur les baleines à bosse fin juin à Madagascar



Le premier congrès mondial sur les baleines à bosse se tiendra du 29 juin au 3 juillet sur l'île de Sainte-Marie dans l'est de Madagascar, ont annoncé les organisateurs.

Le congrès verra la participation d'une centaine de scientifiques spécialistes et de représentants de la société civile et du secteur privé.

«Visant à faire progresser les études scientifiques et les efforts de conservation des baleines à bosses dans leur site d'alimentation, leur site de reproduction et leur migration, la première rencontre internationale sur les baleines à bosse, mettra à l'honneur cette espèce de cétacés», a déclaré François-Xavier Mayer, responsable scientifique de l'association Cetamad.

Cette rencontre précédera le Festival des baleines tenu chaque année sur l'île de Sainte-Marie, dans la région Analanjirofo sur le long de la côte est de la Grande île.

L'arrivée des baleines à bosse sur les côtes de Sainte-Marie dans la période comprise entre le début de juillet et le mois de septembre attire énormément les touristes, a déclaré de son côté Rindra Rakotoarisoa, responsable au sein de l'office régional du tourisme à Sainte-Marie.

Un millier de mammifères marins, dont de nombreuses baleines à bosse, arrivent entre la mi-juin et octobre dans le canal de l'île Sainte-Marie pour se reproduire, avant de migrer vers les eaux poissonneuses de l'Antarctique dès le mois de novembre.

## Le satellite d'océanographie Jason-3 prêt pour un lancement durant l'été



Le satellite d'océanographie franco-américain Jason-3 qui devait être lancé le 22 juillet depuis la Californie par la société américaine SpaceX, est prêt pour un lancement cet été, a indiqué mardi le Cnes, l'agence spatiale française.

Le problème a été détecté sur l'une des tuyères (partie du propulseur) qui s'est révélée «moins performante» car «contaminée par une sorte de sel», a précisé Gérard Zaouche, chef de projet Jason-3 au Cnes, lors d'un

point de presse sur la mission.

Ce sel s'est sans doute formé par réaction chimique lors d'un essai ancien au cours duquel la tuyère avait été remplie d'hydrazine (carburant pour fusées), a-t-il expliqué.

La tuyère, qui est âgée d'une dizaine d'années, a été remplacée par une neuve et les trois autres ont été à nouveau testées.

## PÉROU Découverte de statuettes vieilles de 3.800 ans

Des chercheurs ont découvert des statuettes précolombiennes vieilles de 3.800 ans sur le site archéologique de Vichama appartenant à l'antique civilisation de Caral, au nord du Pérou, a indiqué mardi le ministère péruvien de la Culture. Les trois statuettes de boue ont été trouvées à l'intérieur d'un panier de roseaux noué avec des fils de coton, dans les ruines d'un bâtiment du site archéologique. Situé sur le littoral péruvien, à proximité du village de Végueta, à 130 km au nord de Lima, ce site appartient à l'ensemble culturel de la civilisation Caral, décreté Patrimoine culturel du Pérou en 2008. Selon le ministère, les statuettes anthropomorphes étaient probablement utilisées dans des rituels religieux. L'équipe de recherche, dirigée par l'archéologue Ruth Shady, a également déterré deux têtes de femmes en boue enveloppées de tissus recouverts de plumes jaunes, bleues et orange. La civilisation de Caral a émergé il y a environ 5.000 ans et était une société précolombienne complexe qui comprenait 30 centres majeurs de population sur la côte nord du Pérou. C'est la plus ancienne civilisation connue d'Amérique qui a laissé derrière elle une architecture impressionnante comprenant pyramides et amphithéâtres.

## NIGERIA Une adolescente de 15 ans acquittée du meurtre de son mari



Une adolescente de 15 ans, accusée d'avoir empoisonné son mari, âgé de 35 ans, a été acquittée mardi par un tribunal nigérian. Wasila Tasi'u était jugée pour homicide volontaire, accusée d'avoir volontairement mélangé de la mort aux rats dans un repas destiné à son mari, Umar Sani. La jeune fille, âgée de 14 ans au moment des faits, n'a pas été immédiatement relâchée et va devoir passer une

nuit supplémentaire en prison en raison d'un retard pris dans le traitement de son dossier de libération. L'adolescente était jugée pour homicide volontaire et risquait la peine capitale si elle avait été reconnue coupable d'avoir volontairement empoisonné le repas de son époux, Umar Sani. Monsieur Sani et quatre autres personnes étaient mortes en quelques heures, en avril 2014.

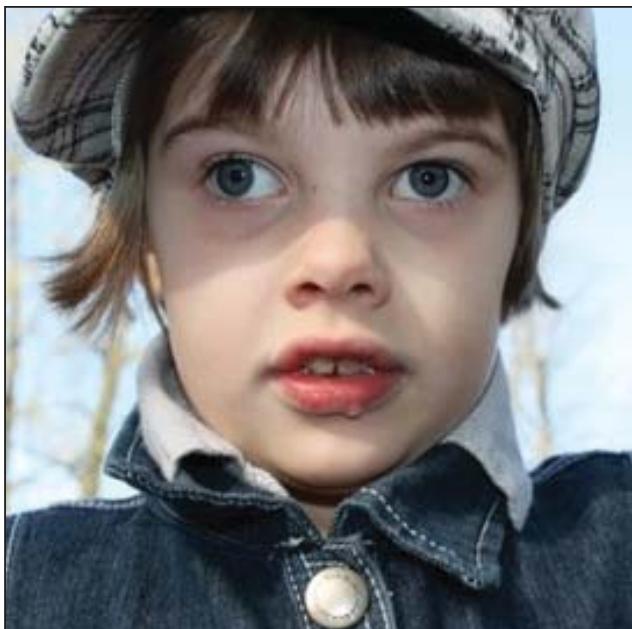
# STRABISME : MIEUX VAUT LE DÉPISTER TÔT

*Au cours des premiers mois, il est fréquent que les mouvements des yeux des petits ne soient pas tout à fait coordonnés. Mais si cela persiste à 6 mois, il faut en parler au médecin qui suit votre enfant.*

Trop mignon de voir un bébé commencer à suivre des yeux le petit hochet qu'on agite devant lui ! Mais quand les yeux ne bougent pas de façon identique, il peut s'agir d'un strabisme. Cette déviation oculaire, qui touche 2 à 3 % des enfants, ne doit pas être considérée comme une banale anomalie esthétique. « Dans 2 cas sur 3, elle s'accompagne d'une baisse de la vision qui peut être corrigée. À condition d'intervenir suffisamment tôt », explique le Pr Alain Péchereau, rapporteur d'une mise au point sur le sujet présentée au cours du congrès de la Société française d'ophtalmologie.

## Plusieurs formes sont possibles

La déviation de l'œil peut se faire vers le dedans (strabisme convergent) ou vers le dehors (strabisme divergent). Il existe des formes héréditaires, mais il n'a pas été isolé de gène de cette maladie. Pour poser le diagnostic, un examen ophtalmologique, effectué de préférence par un spécialiste qui a l'habitude de voir des enfants, est nécessaire. Il comporte un examen du fond d'œil, nécessitant de dilater auparavant la pupille avec des gouttes. Ce qui est parfois réalisé lors d'une deuxième consultation. À cet âge, le principal risque du strabisme est



la baisse de vision de l'œil qui diverge, parce qu'il travaille moins. En effet, les capacités d'un œil qui cesse de travailler suffisamment s'atrophient peu à peu. Cette perte de vision s'appelle l'ambylopie. Si rien n'est fait avant l'âge de 12 mois, il est très difficile de revenir en arrière.

## Des lunettes avec un cache

Lorsqu'on constate une baisse de vision, la base du traitement est l'occlusion temporaire du bon œil pour obliger l'autre à travailler. Elle est réalisée par un cache sur l'un des verres de lunettes. L'enfant le porte quelques heures par jour. Une rééducation orthoptique doit suivre pendant plusieurs années. En revanche, aucune rééducation n'a fait la preuve de son intérêt pour un strabisme permanent sans perte de vision. Il faut simplement veiller à corriger une éventuelle hypermétropie par des lunettes. Car ce trouble exige de l'œil une accommodation plus ou moins permanente (effort des yeux pour voir net) qui renforce le strabisme. S'il persiste une déviation à l'âge de 4 ou 5 ans, une opération est alors proposée. Elle consiste à agir sur les muscles qui interviennent dans les mouvements de l'œil (on affaiblit d'un côté, on renforce de l'autre). Mais la prise en charge précoce des strabismes a permis de diminuer considérablement le nombre des interventions

# STRABISME : QUAND FAUT-IL OPÉRER ?

Un œil qui tourne en permanence, ce n'est jamais anodin. Deux yeux qui ne regardent pas en même temps du même côté, cela peut aussi être un problème. Il faut consulter.

Un bébé qui "louche" en fixant un objet ou lorsqu'on s'approche de lui, c'est relativement banal au début de la vie. Il s'agit d'un "réflexe accommodatif" qui va peu à peu s'atténuer au fil des mois. En revanche, un nourrisson qui a un œil dévié en permanence, ce n'est pas normal. Le strabisme apparaît en général avant l'âge de l'entrée à l'école: soit dans les neufs premiers mois de vie, voire dès la naissance, soit entre 3 et 6 ans. Quel que soit l'âge de l'enfant, il est important de l'emmenier rapidement consulter un ophtalmologue qui fera un examen complet de sa vue. Car dans la moitié des cas, le strabisme s'accompagne d'une baisse de la vision de l'œil dévié (ambylopie). Pour pallier cette déviation, l'enfant ne fonctionnera que l'œil qui se trouve dans le bon axe. L'autre, faute d'être utilisé, ne se développe pas, son acuité visuelle non plus. Heureusement avant l'âge de 3 ans, l'ambylopie se soigne très bien. Pour la prévenir ou la traiter, l'enfant portera des lunettes équipées d'un verre opaque ou d'un cache sur l'œil qui "travaille trop". L'objectif est de développer l'acuité visuelle et la symétrie des deux yeux. Ensuite, la prise en charge dépend de l'âge de l'enfant.

suelle non plus. Heureusement avant l'âge de 3 ans, l'ambylopie se soigne très bien. Pour la prévenir ou la traiter, l'enfant portera des lunettes équipées d'un verre opaque ou d'un cache sur l'œil qui "travaille trop". L'objectif est de développer l'acuité visuelle et la symétrie des deux yeux. Ensuite, la prise en charge dépend de l'âge de l'enfant.

## On n'opère pas avant 24 mois

Dans certains cas, l'examen ophtalmologique révèlera un strabisme purement accommodatif dû à une forte hypermétropie par exemple. Le port permanent de lunettes correctrices suffira pour que tout rentre dans l'ordre. Dans les autres cas, entre l'âge de 1 et 2 ans, le spécialiste proposera d'injecter de la toxine botulique dans le muscle droit médial (partie interne de l'œil) de chacun des yeux. Cette injection se pratique sous anesthésie générale, dans la journée. L'enfant rentre chez lui le soir et dans 2/3 des cas cette injec-



tion suffit pour redresser l'axe visuel. Chez les autres enfants, l'injection réduira l'angle du strabisme mais ne permettra pas de le supprimer. Une intervention chirurgicale sera envisagée quelques années plus tard.

## Mais avant le collège

Le strabisme d'apparition plus tardive est associé à une anomalie de la réfraction (astigmatisme, myopie ou hypermétropie). Dans un premier temps, l'enfant se verra donc prescrire le port permanent de verres correcteurs, avec ou sans cache. L'opération ne sera programmée que quand on aura obtenu une symétrie satisfaisante et une bonne alternance des deux yeux. Idéalement avant l'entrée au collège. L'intervention qui consiste à agir sur les muscles de l'œil (on les affaiblit ou on les renforce), donne de bons résultats sur le strabisme, mais ne peut pas guérir l'anomalie réfractive associée. Dans ce cas, l'enfant devra continuer de porter des lunettes correctrices.

# PREMIÈRE VISITE CHEZ L'OPHTALMO

Même si la visite chez l'ophtalmologue n'a rien d'obligatoire, elle est vivement conseillée. Car, détectés avant 4 ans, la plupart des troubles visuels des enfants se résorbent à 100 %.

Les yeux d'un enfant font l'objet d'une surveillance régulière lors des visites chez le pédiatre prévues dans le carnet de santé : à sa naissance, au 8e jour, à ses 2 mois, 4 mois, 9 mois, 2 ans, 3 ans... Si le médecin détecte une anomalie ou préfère s'en remettre à un spécialiste, il oriente les parents vers un ophtalmologue.

Mais, même si rien n'est obligatoire, il est vivement conseillé de prendre rendez-

vous chez un ophtalmolo avec votre bébé : selon les experts, l'âge idéal se situe entre 9 et 18 mois. En effet, pris en charge avant 4 ans, la plupart des troubles visuels se résorbent à 100 % alors que plus tard, les chances de récupérer diminuent avec les années, encore plus sensiblement après 6 ans. Il faut donc dépister les défauts (myopie, astigmatisme, hypermétropie), le strabisme et les troubles anatomiques (la cataracte par exemple) le plus tôt possible.

Ils se règlent en portant des lunettes correctrices, éventuellement un cache sur le « meilleur œil » pour rétablir une bonne vision de l'autre, des séances de rééducation

chez l'orthoptiste ou plus rarement une opération. Alors que, non soignés, ces troubles peuvent avoir une conséquence grave : l'ambylopie, un défaut de développement des voies visuelles entre l'œil et le cerveau. Résultat : une vision plus faible de l'œil touché.

## Les signes d'alerte

Certains signes d'alerte doivent aussi vous pousser à consulter au plus vite un ophtalmolo en dehors de ces séances :

- votre enfant se frotte les yeux
- il penche anormalement la tête

- il se cogne souvent
- il cligne fréquemment des yeux et fronce les sourcils
- il est gêné par la lumière
- il a subi un traumatisme (accident domestique, projectile dans l'œil)
- sa pupille est blanche, ses yeux sont rouges ou douloureux
- ils restent fixes, errent, larmoient
- Et à plus de 3 mois, lorsque bébé louche ou ne suit pas les mouvements avec ses yeux. Enfin, les bébés prématurés requièrent une surveillance accrue car ils peuvent souffrir d'une pathologie spécifique : la rétinopathie des prématurés.

**UNE SIESTE APRÈS  
LE DÉJEUNER,  
BONNE  
POUR VOTRE  
PRODUCTIVITÉ**



Une petite sieste est idéale pour lutter contre le coup de fatigue de l'après-midi et rester opérationnelle toute la journée au travail. Des chercheurs belges nous l'assurent.

Envie de piquer un somme après la pause déjeuner ? Deux options s'offrent à vous si vous voulez recharger vos batteries : soit faire une courte sieste de 30 minutes soit vous exposer à la lumière vive. Ces suggestions sont tirées d'une étude de l'Université Libre de Bruxelles en Belgique. Dans la revue scientifique Plos One, ils expliquent le modus operandi. Quinze participants en forme ont été invités à dormir pendant 30 minutes ou à visionner un documentaire de 30 minutes. Un second groupe a regardé un documentaire de la même durée que le premier groupe mais en étant exposés à une lumière bleue ou une lumière orange.

L'expérience a été faite à trois moments de la journée, le matin, juste après le déjeuner ou plus tard dans l'après-midi. L'impact sur la productivité des participants a été observée. Résultat, les volontaires se montraient plus performants quand ils faisaient une sieste ou étaient en contact avec la lumière bleue.

Cette étude confirme l'intérêt pour les entreprises d'intégrer la sieste au travail, comme c'est le cas déjà dans des grandes entreprises aux Etats-Unis ou au Japon. Un repos de 30 minutes stimule les capacités d'exécution et la mémoire. Des travaux ont établi par le passé que la micro sieste favorisait la restauration du système immunitaire et neuro-endocrinien, quand il pâtit du manque de sommeil.

Quant à la lumière bleue, ses effets sur le rythme circadien, notamment pour lutter contre la somnolence ont déjà été démontrés.

# ANESTHÉSIE GÉNÉRALE AVANT 4 ANS, ELLE AFFECTE LE CERVEAU

*Subir une anesthésie générale avant l'âge de 4 ans affecterait la structure du cerveau, le développement du langage et aurait aussi des répercussions sur le QI des enfants.*

Selon le Dr Dr Andreas Loepke, du département d'anesthésie de l'hôpital pour enfants de Cincinnati (Etats-Unis), une anesthésie générale subie par un enfant de moins de 4 ans réduirait la densité de matière grise dans certaines régions postérieures du cerveau, entraînant une baisse du QI et affectant le développement du langage.

Selon le médecin et son équipe, qui viennent de publier une étude dans la revue scientifique Pediatrics, cette découverte majeure devait ouvrir la voie à des recherches sur la façon dont l'anesthésie générale peut affecter le cerveau humain en début de vie, période cruciale du développement neurologique, afin d'améliorer la sécurité pour les enfants qui n'ont d'autre choix que de subir une intervention chirurgicale sous anesthésie.

Pour leur étude, les chercheurs ont recruté 53 participants âgés de 5-18 ans qui avaient subi une chirurgie impliquant une anesthésie générale avant l'âge de 4 ans, aux côtés de 53 participants n'ayant jamais subi d'intervention chirurgicale. Aucun de ces enfants n'avait d'antécédents de maladie neurologique ou psychologique et aucun n'avait subi de lésion cérébrale traumatique.

L'imagerie par résonance magnétique (IRM) a été utilisée pour analyser les structures du



cerveau des enfants et ceux-ci ont répondu à un questionnaire de QI et de développement de langage pour compléter le test.

Les résultats ont montré que les enfants qui avaient subi une

anesthésie avaient des scores inférieurs aux autres. Selon les chercheurs, cela équivaudrait à une perte de 5 à 6 point de QI. Le Dr Andreas Loepke, rappelle cependant que les avantages de la

chirurgie pour les jeunes enfants (majoritairement destinés à soigner des problèmes de santé graves) l'emportent largement sur les risques associés à l'exposition anesthésique.

## DIABÈTE DE TYPE 1 : LA PERSPECTIVE DE VACCIN SE PRÉCISE

Connu pour vacciner contre la tuberculose, le BCG vient d'entamer la phase II d'un essai contre le diabète de type 1.

A l'occasion d'un congrès de l'Association américaine contre le diabète (ADA), une équipe de chercheurs de l'Hôpital général du Massachusetts (Etats-Unis) dirigée par le Dr Denise Faustman, a annoncé le lancement d'une étude de phase II pour tester l'efficacité du vaccin BCG dans le traitement du diabète de type 1.

Dans un essai chez la souris et dans un essai de phase I chez 103 humains, le BCG (utilisé pour la vaccination contre la tuberculose) a déjà réussi à améliorer le diabète de type 1. Ce nouvel essai durera 5 ans et permettra de tester l'efficacité du vaccin chez des diabétiques de type 1 âgés de 18 à 60 ans. Selon le Dr Faustman, environ 1 million de personnes atteintes de diabète insulino-dépendant (de type 1) produisent toujours de l'insuline. C'est à elles que le vaccin s'adresse car il pourrait être en mesure de soigner la maladie chez les personnes ayant de légers niveaux d'insuline provenant de leur pancréas. Les chercheurs américains ont montré que le vaccin peut éliminer les globules blancs



problématiques qui mènent au diabète de type 1 en détruisant les cellules bêta qui produisent et libèrent l'insuline dans le sang. Les chercheurs ont apporté la preuve dans la phase I avec un protocole de deux injections de BCG espacées de 4 semaines. Mais comme la production d'insuline n'était rétablie que de manière transitoire et modérée, les chercheurs ont renforcé la protocole pour la phase II avec une injection supplémentaire qui aura lieu dans les 5 ans de l'étude. "Notre objectif dans cette phase 2 est de créer une réponse thérapeutique durable", souligne le Dr Faustman.



## EL-OUED 17 participants en compétition au festival de la musique et chanson du Souf

Dix-sept (17) artistes prennent part au festival de la musique et de la chanson du Souf, dont la compétition débute mercredi à la maison de la Culture Mohamed Lamine Lamoudi à El-Oued.

Le festival, ouvert mardi soir, en présence d'un public nombreux, par une opérette intitulée "Ghouroud Alia" (hautes dunes de sable), met en lice ces artistes dans trois concours artistiques, à savoir les meilleurs texte, interprétation et composition musicale. Les participants, cinq concourront pour le meilleur texte poétique, six pour la meilleure interprétation et six autres pour la meilleure composition musicale, devront se mesurer, cinq jours durant, pour décrocher l'un des trois prix "Ardjoune" (régiement de datte) d'or, d'argent et de bronze.

L'opérette exécutée lors de la cérémonie d'ouverture et valorisant le patrimoine populaire saharien, notamment le mode de vie de la famille soufie, a été écrite par le poète Ali Soufia, composée par Ali Laabidi et mise en scène par Fethi Sahraoui, et interprétée par une pléiade d'artistes locaux et de troupes folkloriques.

Cette manifestation culturelle a pour objectif de mettre en relief les spécificités du patrimoine culturel, lyrique et musical, de la région du Souf, et offre un espace d'expression et de découverte de nouveaux talents dans ce genre artistique, que soit au plan des textes, que de la composition musicale et de l'interprétation, a indiqué le directeur de la Culture d'El-Oued, également commissaire du festival, Hassen Marmouri. Le festival est supervisé par un jury constitué figures artistiques de renom, tels que le compositeur Kamel Maâti, le poète Sli-mane Djouadi et les artistes Fouad Ouamane et Madani Omar.

## AMEL BRAHIM-DJELLOUL AU TNA La cantatrice donne un récital à Alger

"Populaires", un récital de chant lyrique et piano a été donné mardi soir à Alger par la cantatrice franco-algérienne Amel Brahim-Djelloul et l'instrumentiste Nicolas Jouve, dans une ambiance où tradition populaire et musique universelle ont fusionné devant un public recueilli.

De grandes œuvres de la musique classique universelle ont retenti, pendant près de deux heures, dans la salle Mustapha-Kateb du Théâtre national Mahiedine-Bachtarzi (TNA), à travers une progression d'une quarantaine de pièces où la douceur des belles mélodies s'est combinée aux puissances vocales et à l'agilité du doigté.

Les compositeurs Raynaldo Hahn (1874-1947), Johannes Brahms (1833-1897), Henri Collet (1885-1951), Maurice Ravel (1875-1937), Jesus Guridi (1886-1961) et Joseph Canteloube (1879-1957), ont été savamment repris par la soprano lyrique Amel Brahim-Djelloul.

Une moyenne de cinq pièces de courtes durées, pour chaque compositeur, a été rendue par le duo d'artistes dans un programme prolifique judicieusement choisi, à travers lequel s'est installé un vrai dialogue entre les cultures méditerranéennes, dans des tonalités occidentales, andalouses, hispaniques, kabyles et orientales.

Précludant chaque pièce par la lecture d'un petit texte qu'elle a elle-même traduit, Amel Brahim-Djelloul, chanteuse d'opéra à la voix nue (sans amplification aucune), a orné le silence religieux qui régnait dans la salle avec une voix puissante, pleine de pureté et de douceur.

Chantant l'amour, la mélancolie, la nature, la romance, l'innocence ou encore la vie quotidienne dans sa simplicité, la cantatrice, au bien être apparent a interprété les différentes pièces de son programme avec un plaisir et une joie visibles.

"Quel public merveilleux. Mon plaisir est immense de me retrouver dans ce beau théâtre et chanter pour vous", a déclaré Amel Brahim-Djelloul, s'adressant à l'assistance. S'appuyant sur le soutien du pianiste Nicolas Jouve au jeu en sourdine bien maîtrisé qui laissait s'échapper de belles lignes mélodiques aux sonorités apaisantes, la cantatrice a permis le voyage, dans une belle randonnée onirique, faisant monter de toute sa tessiture vocale dans une parfaite aisance d'interprétation.

Le public nombreux du TNA s'est volontiers laissé emporter dans les méandres du génie créatif des grands compositeurs et la virtuosité des interprètes, savourant chaque instant du récital dans l'allégresse. "L'Algérie a désormais sa cantatrice en la personne d'Amel Brahim-Djelloul, une chanteuse d'opéra qui fait la fierté de son pays, elle me fait rappeler la grande Taos Marguerite Amrouche", a déclaré une femme approchée à l'issue du récital. Très applaudie à la fin du récital, la chanteuse à la voix présente a interprété "Zahra" et "Arced, Arced Ayidhess" (Viens, viens ô sommeil), une berceuse kabyle, après un rappel insistant du public.

Née à Alger en 1975, Amel Brahim-Djelloul a commencé

son apprentissage musical par l'étude du violon avant de se consacrer au chant à Alger. Partie à Paris pour se perfectionner, elle entre d'abord à l'Ecole nationale de musique de Montreuil, puis au Conservatoire supérieur de musique et de danse de Paris où elle obtiendra son diplôme en 2003.

Reconnue et appréciée par ses maîtres, elle s'illustre en 2014 et en 2015 en France et à l'étranger en interprétant notamment "Jonathas" dans "David et Jonathas" et avec ses talents lyriques, elle chante "Zaïs de Rameau" à Versailles, au Concertgebouw d'Amsterdam et au Théâtre an der Wien.

En mai 2001, elle se produira à Alger lors d'un hommage à Francisco Salvador-Daniel (1830-1871) un compositeur qui a très tôt observé les analogies entre la musique andalouse et le chant grégorien. Plusieurs productions sont à l'actif de la cantatrice dont son dernier opus "Populaires", distribué en Algérie depuis juin 2015.

Le récital pour voix et piano "Populaires" est organisé par l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel (AAC) en collaboration avec le TNA.



## 9<sup>e</sup> FESTIVAL DU DIWAN À BÉCHAR Un diwan chanté en tamazight présenté sur scène

Le public béchari a eu l'occasion mardi soir de découvrir un genre de diwan atypique et encore méconnu puisque chanté en tamazight, présenté par la troupe "Bangha Nass El Wahat" de Ouargla qui a revivifié sur scène une tradition presque perdue dans la région.

Se produisant en compétition officielle du 9<sup>e</sup> Festival national de musique diwan, inauguré lundi, cette troupe créée en 2004 a reproduit le diwan de Ouargla, le "banga" qui avait délaissé le gombri et qui n'était pratiqué qu'une fois par an.

Le banga présente une manière particulière de toujours accompagner le chant par un jeu de gombri et de tbel, deux instruments qui ne se rencontrent jamais dans les autres régions, et de chanter des bradjts en arabe ou en tamazight.

Depuis quelques années les membres de la troupe ont entrepris des recherches et sollicité des anciens praticiens pour



retrouver les textes et la pratique du gombri propres au banga, après une rupture dans la région qui a failli conduire à sa disparition.

Les textes chantés dans le banga restent la principale particularité de la troupe qui chante en Tamazight pour "rester fidèle au legs des anciens" qui est toujours pratiqué sans gombri lors de la "ziara de baba Merzoug", comme l'explique le chef de troupe Athmane Tafna.

Cette soirée a également connu le passage d'un des doyens du diwan, Mohamed Bahaz, avec sa troupe "Diwan Gnawa" de Blida dont le passage a été marqué par le jeu de tbel du doyen mais gâché par une chorale approximative.

Provenant, quant à eux, d'une région où la tradition du diwan n'existe pas, la jeune troupe "Wlad sidi blal" de Tindouf, menée par un māalem autodidacte, a brillé par la justesse de l'in-

terprétation et la dextérité au gombri.

Dans un style de gnawa fusion, le groupe "Saharienne Béchar", convié sur scène en dehors de la compétition, a réussi par ses rythmes soutenus, la richesse de son orchestration et son sens de la communication à installer une ambiance festive auprès d'un public venu en grand nombre à cette deuxième soirée du festival.

Avec une fusion entre gombri, guitare électrique et mandole, le groupe a gratifié son public de plusieurs reprises du chanteur marocain Aziz Sahaoui et de plusieurs succès du gnawi marocain.

Inauguré lundi soir, le 9<sup>e</sup> Festival national du musiqi diwan, se poursuivra jusqu'au 13 juin avec encore au programme huit troupes de diwan en compétition et des invités très attendus par le public comme Essed et Ifriky Spirit.

APS

## PRÉPARATIFS DU SOMMET DE L'UA Début jeudi de la 27<sup>e</sup> session ordinaire du Conseil exécutif

Les réunions de la 27<sup>e</sup> session ordinaire du Conseil exécutif (ministres des Affaires étrangères) de l'Union africaine (UA) débuteront aujourd'hui à Johannesburg (Afrique du Sud) en prélude à la 25<sup>e</sup> session ordinaire de la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement qui sera consacrée à «l'autonomisation des femmes et du développement en vue de la concrétisation de l'Agenda 2063».



Les ministres des Affaires étrangères de l'UA et les responsables chargés par les gouvernements des pays membres débattront, du 11 au 12 juin, des différents rapports issus des réunions ministérielles organisées par la commission de l'UA durant les six derniers mois.

Ils examineront par ailleurs les rapports des activités de la Commission et les recommandations du comité des membres permanents

concernant la mise en œuvre des décisions précédentes du conseil exécutif et de la précédente session de l'UA.

L'Algérie sera représentée par le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Ramtane Lamamra, aux travaux du Conseil exécutif (Conseil des ministres des Affaires étrangères), préparatoire à la 25<sup>e</sup> session ordinaire de la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement (les 14 et 15

juin) qui sera consacrée à «l'autonomisation des femmes et du développement en vue de la concrétisation de l'Agenda 2063».

Les travaux de la 25<sup>e</sup> session ordinaire de l'UA qui ont débuté dimanche au niveau des experts et des représentants permanents dans leur 30<sup>e</sup> session, ont pris fin lundi par l'adoption des rapports des commissions qui seront soumis au conseil exécutif.

## 1<sup>RE</sup> SESSION DU DIALOGUE POLITIQUE STRATÉGIQUE SINO-ARABE Clôture des travaux au niveau des hauts responsables

Les travaux de la première session du dialogue politique stratégique sino-arabe au niveau des hauts responsables ont pris fin mardi à la Ligue arabe.

Les deux parties sont parvenues, lors de cette rencontre d'une journée, à un minimum d'entente sur plusieurs questions d'intérêt commun notamment le processus de paix au Proche-Orient, la crise syrienne, la situation au Yémen et en Libye et la lutte antiterroriste.

La première session de dialogue a porté sur les développements régionaux vu que la Chine est un Etat membre du Conseil de sécurité qui entretient des relations privilégiées et historiques avec le Monde arabe, a précisé le secrétaire général adjoint des Affaires politiques internationales à la Ligue arabe, l'ambassadeur Fadel



Jawad soulignant que ces concertations visent à parvenir à des points d'entente sur les préoccupations des deux parties.

La partie arabe, a-t-il ajouté, présente des questions sensibles dont, à leur tête, la question palestinienne, le processus de

paix au Proche-Orient, le développement de la situation en Libye, au Yémen et en Syrie et la lutte antiterroriste.

La partie chinoise a, pour sa part, mis l'accent lors de ce dialogue stratégique, sur la réforme de l'ONU et du Conseil de sécurité.

## ÉGYPTE - RUSSIE Exercices militaires conjoints entre les 2 pays en Méditerranée

La Russie et l'Egypte ont entamé mercredi des exercices militaires navals conjoints en mer Méditerranée, qui doivent durer jusqu'à dimanche, a annoncé la marine russe.

«Ce matin, des navires de la marine russe et égyptienne (...) ont quitté le port d'Alexandrie», a déclaré aux agences de presse russes le capitaine Viatcheslav Troukhatchev, porte-parole de la flotte russe de la mer Noire.

«Au cours des prochains jours, les navires des deux flottes mèneront des exercices de défense antiaérienne, de recherche et de sauvetage d'un bateau en difficulté et de recherche de navires suspects», a-t-il détaillé.

Le croiseur lance-missiles *Moskva*, navire-amiral de la flotte russe de la mer Noire, prend part à ces exercices, de

même qu'un bâtiment de débarquement, un bateau lance-missile et un pétrolier ravitailleur de la marine russe.

L'Egypte a pour sa part déployé deux frégates, deux bateaux lance-missile et un pétrolier ravitailleur. Ces manœuvres navales, baptisés «Pont de l'amitié 2015», sont les premiers exercices militaires conjoints entre la Russie et l'Egypte.

Depuis l'arrivée au pouvoir en Egypte d'Abdel Fattah al-Sissi en mai 2014, la Russie et l'Egypte ont renforcé leur coopération, notamment dans le domaine militaro-technique. En février dernier, le président russe Vladimir Poutine a effectué sa première visite d'Etat en Egypte en 10 ans.

## SAHARA OCCIDENTAL Le président appelle le SG de l'ONU à intervenir dans le cas de Tekber Haddi en grève de la faim

Le président sahraoui Mohamed Abdelaziz a appelé mardi le secrétaire général de l'ONU Ban



Ki-moon à intervenir d'urgence dans le cas de la citoyenne sahraouie Tekber Haddi en grève de la faim après le meurtre de son fils par des colons marocains à Layoun occupée et dont les revendications sont négligées par les autorités marocaines.

«Nous tenons à attirer votre attention sur l'état de santé grave de la citoyenne, Tekber Haddi, la mère de la victime, Mohamed Lemine Haidalla, qui a déclenché une grève de la faim ouverte devant le consulat du Maroc à Las Palmas en Espagne, depuis le 15 mai 2015, dont les revendications sont négligées par la puissance occupante marocaine, à travers son consulat sur place», a indiqué le président Abdelaziz, secrétaire général du Front polisario, dans une lettre envoyée mardi à M. Ban Ki-moon.

Mohamed Lemine Haidalla est mort le 8 février 2015, à l'hôpital de la ville marocaine d'Agadir "suite à une agression odieuse dans la ville d'El Aayoun occupée du Sahara Occidental, perpétrée par cinq colons marocains, le 3 février et les complications, en amont et en aval, qui ont accompagné l'arrestation ultérieure, alors qu'il se trouvait dans un état critique précurseur de la mort, soumis à la torture, et à la négligence dans les postes de police de l'occupant, ses hôpitaux et ses tribunaux", indique M. Abdelaziz dans sa missive reproduite par l'agence de presse sahraouie (SPS).

En outre, «après être victime de ce crime horrible, (Haidalla) a été enterré à la hâte, dans des circonstances entourées de mystère et de suspicion de la mort de la victime, ses familles de faire la lumière sur les circonstances qui ont conduit à son décès et de faire une autopsie indépendante sur le corps de la victime pour déterminer les causes ayant conduit à sa mort et les responsabilités», ajoute-t-il.

M. Abdelaziz a également attiré l'attention de M. Ban que «ce n'est pas la première fois que l'occupant marocain recourt à une telle méthode, dont un grand nombre de Sahraouis, a été victime depuis l'invasion militaire du Sahara occidental le 31 octobre 1975». Il a rappelé notamment «les cas des assassinats en masse, ou individuels, par incinération, par ensevelissement ou par largage depuis des aéronefs et autres méthodes barbares terribles».

«La dernière en date des sépultures suspectes par lesquelles les autorités d'occupation marocaines tentent de cacher la vérité sur les circonstances de la mort des victimes sahraouies et couper la route à une enquête transparente sur ses crimes, le cas de Said Dembar en 2012 et le prisonnier politique Hassan El Wali en 2014».

Le président sahraoui a averti que l'Etat marocain, «en l'absence d'une intervention internationale rigoureuse, cherche à transformer cet antécédent criminel grave à une pratique systématique sans qu'elle ne soit possible de peine, sachant qu'il s'agit là de violation flagrante des principes les plus élémentaires du droit international humanitaire».

APS



## BÉNIN

## La Banque mondiale octroie 40 millions de dollars pour résister aux inondations

La Banque mondiale a accordé un crédit de 40 millions de dollars au Bénin pour rétablir ses infrastructures endommagées suite aux inondations de 2010 et parer à d'éventuels risques du genre, a annoncé le gouvernement béninois dans un communiqué.

Ce financement permettra d'améliorer et d'élargir l'accès aux réseaux de drainage fiables dans les régions pauvres du Bénin, selon la même source qui précise que «quelque 94.000 personnes seront désormais à l'abri des inondations périodiques. Il contribuera aussi à assurer des opérations de nettoyage et de réparation des réseaux de drainage urbains, la gestion des déchets solides et les infrastructures de traitement des eaux usées et d'assainissement.

En 2010, le Bénin a subi de fortes précipitations, avec 278 écoles inondées, plus de 50.000 maisons détruites et 150.000 personnes privées de logement.

Les inondations de 2010 ont également détruit 128.000 hectares de cultures et de terres agricoles. La destruction des installations de stockage a fait perdre 12.000 tonnes de réserves alimentaires.

## LIBAN

## Le Hezbollah affirme avoir tué un «leader important» de Daech dans l'est du pays



Le mouvement libanais Hezbollah a déclaré qu'un «leader important» de l'organisation autoproclamée Etat islamique (EI, Daech) a été tué mardi dans la région de Qalamoun, proche de la frontière orientale du Liban avec la Syrie.

Al-Manar, la chaîne de télévision du mouvement, a affirmé : «Le ressortissant saoudien Walid Mohsen al-Omari a été tué par le Hezbollah lorsque l'artillerie à longue portée du mouvement a bombardé un poste dans la région de Shobat al-Mahbas, à la périphérie de la ville de Ras Baalbeck». «Le poste a été détruit et plusieurs membres de l'EI ont été tués lors des bombardements, y compris M. al-Omari», selon la chaîne. Al-Manar a indiqué que, mardi, le Hezbollah avait repoussé une attaque lancée par des hommes armés de l'EI à la périphérie des villes d'al-Qaa et de Ras Baalbeck, près de la frontière syrienne.

## VIOLENCES EN IRAK

## Une milice yazidie tue 21 villageois pour se venger d'une attaque de l'EI

Vingt-et-un (21) villageois arabes ont été tués par des membres d'une milice yazidie en Irak, pour se venger d'une attaque perpétrée par le groupe autoproclamé «Etat Islamique» (Daech/EI) contre leur communauté, selon un rapport d'Amnesty International publié mercredi.

L'ONG basée à Londres a mené une enquête sur des attaques menées le 25 janvier par une milice yazidie à Jiri et Sibaya, deux villages arabes dans la région de Sinjar, dans le nord-ouest du pays.

«Pas une seule maison n'a été épargnée. La moitié des gens tués étaient des hommes âgés ou handicapés, ainsi que des femmes et des enfants», indique Amnesty International dans son rapport.

Selon l'ONG, 40 autres personnes ont été levées, dont 17 sont toujours portées disparues.

Le rapport, qui fait état d'autres massacres de type confessionnel, a été diffusé pour coïncider avec le premier anniversaire de l'offensive fulgurante de l'EI en Irak.

Les Yazidis, une minorité religieuse qui vit principalement dans la



région de Sinjar, ne sont ni arabes ni musulmans et sont ciblés par l'EI.

Durant l'été 2014, des éléments de l'EI ont massacré de nombreux Yazidis, forçant des dizaines de milliers d'entre eux à fuir, et ont fait prisonnières des milliers de filles et femmes, réduites à l'état d'esclaves sexuelles.

Des membres de la communauté arabe ont été accusés de collaborer avec l'EI.

«C'est vraiment inquiétant de voir des membres de la communauté yazidie, qui ont tant souffert entre les mains de l'EI, persécutée maintenant des crimes aussi violents», a déclaré

Donatella Rovera, conseillère pour les situations de crise à Amnesty.

En mars, des enquêteurs de l'ONU avaient estimé que les attaques de l'EI contre les Yazidis pourraient constituer un génocide.

Daech s'est emparé en juin 2014 de vastes pans du territoire irakien, devant des forces de sécurité totalement dépassées.

Le gouvernement irakien et des milices alliées tentent depuis de regagner le terrain perdu, avec l'aide de la coalition internationale menée par les Etats-Unis, mais ne sont pas parvenus jusqu'à présent à porter de coups majeurs à l'EI.

## Stephen O'Brien appelle à renforcer l'aide humanitaire en Irak

Le nouveau secrétaire général adjoint des Nations unies aux affaires humanitaires et Coordinateur des secours d'urgence, Stephen O'Brien, a appelé à renforcer l'aide humanitaire en Irak. «Il est impératif à ce moment critique que nous fassions davantage pour atténuer les souffrances du peuple irakien. Beaucoup a été fait, mais les besoins continuent d'augmenter et il faut faire plus», a déclaré M. O'Brien dans un communiqué à l'issue d'une visite de deux jours en Irak.

Dans le cadre de sa première mission en tant que Coordinateur des secours d'urgence, M. O'Brien s'est rendu à Bagdad le 8 juin, où il a rencontré des personnes récemment déplacées en provenance de Ramadi.

Mardi 9 juin, il a visité un camp de personnes déplacées à Erbil avant de rendre visite à des réfugiés syriens.

Depuis janvier 2014, plus de trois millions d'Irakiens ont dû fuir leurs domiciles et plus de huit millions de personnes ont besoin d'assistance.

«Toutes les familles avec qui j'ai parlé ont des histoires déchirantes marquées par la peur, la fuite, et le chagrin. Le droit international humanitaire impose à tous ceux qui sont engagés dans des combats à protéger les civils pendant les hostilités, en évitant de les viser», a déclaré M. O'Brien.

«Alors que les combats se poursuivent, nous craignons que la situation humanitaire continue de se détériorer dans les prochains mois. J'ai encouragé le gouvernement à continuer de se montrer généreux, notamment en veillant à la liberté de mouvement de tous les Irakiens qui fuient la violence», a-t-il souligné.

## YÉMEN

## Trois membres présumés d'Al-Qaïda tués par un drone



Trois membres présumés du réseau terroriste Al-Qaïda ont été tués par le tir d'un drone dans une ville du sud-est du Yémen, a annoncé mercredi un responsable local.

Le drone «a tiré quatre missiles sur trois activistes d'Al-Qaïda qui se tenaient près du port de Moukalla, les tuant sur le coup», mardi soir, a déclaré cette source, citée par l'AFP.

Une «figure de premier plan» du groupe fait partie des victimes, a poursuivi le responsable sans donner cependant l'identité de cette personne.

Profitant du chaos provoqué par l'offensive lancée l'année der-

nière par les rebelles hutis et de l'affaiblissement du pouvoir avec l'exil du président Abd Rabbo Mansour Hadi, réfugié en Arabie saoudite, Al-Qaïda dans la péninsule arabique (AQPA) s'est notamment emparé début avril de la ville portuaire de Moukalla, dans la province de Hadramaut.

En dépit de la situation très instable au Yémen, les Etats-Unis ont affirmé leur détermination à continuer à combattre AQPA, considéré par Washington comme la branche la plus dangereuse du réseau extrémiste.

Les Etats-Unis sont le seul pays à disposer de drones dans la région.



## TERRITOIRES OCCUPÉS Un Palestinien tué par les forces israéliennes à Jénine

Un Palestinien a été tué mercredi matin par les forces israéliennes dans le camp de réfugiés de Jénine, dans le nord de la Cisjordanie, ont indiqué des sources médicales et sécuritaires.

Ezzedine Ghora, 23 ans, a été touché par deux balles au bras et dans la poitrine, et est décédé pendant son transfert à l'hôpital, selon ces sources.

APS

## VIOLATION DES DROITS DES ENFANTS L'ONU ne met pas Israël sur sa "liste de la honte", les Palestiniens dénoncent

**Le ministère palestinien des Affaires étrangères a dénoncé la décision de l'ONU de ne pas inscrire Israël sur sa "liste de la honte" de pays et de groupes ayant violé les droits des enfants lors de conflits armés.**



Dans un communiqué, le ministère indique que "Cette décision est contraire aux principes de l'ONU et à ses missions de paix et de sécurité internationales".

La position de l'ONU "peut nuire à la crédibilité et aux principes des Nations unies", estime le ministère appelant l'ONU à "revoir sa décision" car, a-t-il rappelé, la mort, en 50 jours, de 538 enfants et le bombardement de 340 écoles et établissements sanitaires "requièrent l'inscription

d'Israël sur la liste noire". Le ministère palestinien des Affaires étrangères a, par ailleurs, demandé à la communauté internationale de "trouver les moyens et mécanismes à même de protéger le peuple palestinien notamment les enfants" et de "faire pression sur l'occupant pour qu'il cesse ses violations".

Les Nations unies n'ont pas inclus lundi Israël sur leur "liste de la honte" de pays et de groupes ayant violé les droits des enfants lors de

conflits armés, malgré les appels d'ONG après l'agression sioniste à Gaza l'été dernier.

Le secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon a décidé de ne pas y inscrire Israël, même s'il a dit qu'il restait "extrêmement inquiet" des "graves violations endurées par des enfants lors d'opérations militaires israéliennes en 2014".

Il a exprimé "de sérieuses préoccupations quant au respect par Israël du droit humanitaire international".

### ONU

## Londres prépare un projet de résolution sur le massacre de Srebrenica

Le Royaume-Uni prépare un projet de résolution onusienne dont «le contenu exact est toujours en discussions avec les partenaires» pour marquer le 20e anniversaire du massacre de Srebrenica, a indiqué mardi un représentant britannique auprès de l'ONU.

Le projet de résolution devrait être soumis au vote durante la première semaine de juillet, en amont des commémorations organisées par la Bosnie au mémorial de Srebrenica le 11 juillet. «C'est aussi une occasion pour la communauté internationale de se pencher sur les leçons à tirer de l'un des plus sombres moments de l'histoire onusienne et de réaffirmer notre détermination à empêcher les génocides, les crimes contre l'humanité et les crimes

de guerre», poursuit-il. Le Royaume-Uni dirige la rédaction d'une résolution du Conseil de sécurité dont «le contenu exact est toujours en discussions avec les partenaires, mais il est prévu qu'elle rende hommage aux victimes du génocide et aux personnes de tous bords qui ont souffert durant la guerre», a expliqué une porte-parole de la mission britannique auprès des Nations unies.

Près de 8.000 hommes et garçons musulmans ont été tués dans l'enclave de Srebrenica, peu avant la fin de la guerre intercommunautaire de Bosnie (1992-1995).

Il s'agit de la pire tuerie en Europe depuis la Seconde Guerre mondiale, un massacre qualifié de génocide par la justice internationale.

## La République tchèque "ne peut accueillir qu'un nombre limité de migrants"

Le Premier ministre tchèque Bohuslav Sobotka a réitéré la position de son pays sur la question de l'accueil de migrants venus du Moyen Orient et d'Afrique soulignant que "Prague ne peut accueillir que le nombre de migrants dont il est capable de s'occuper de manière réaliste".

"Prague ne peut accueillir que le nombre de migrants dont il est capable de s'occuper de manière réaliste", a dit à la presse le Premier ministre. "Nous devons être en mesure de ga-

rantir le fait que le nombre de migrants que le pays accueillera ne soit pas à l'origine de problèmes sociaux et de sécurité", a souligné Bohuslav Sobotka. Le gouvernement tchèque a rejeté à plusieurs reprises la proposition de la Commission européenne sur les quotas de migrants pour les Etats membres de l'UE, insistant sur le fait que le pays doit avoir la capacité de réguler le nombre de migrants qu'il accepte. Le plan d'action adopté dernièrement par la Commissio-

nion européenne prévoit des quotas pour répartir les réfugiés et l'immigration légale entre les pays européens. Ce plan sera discuté par les ministres de l'Intérieur de l'UE le 15 juin, puis soumis aux dirigeants lors du sommet de Bruxelles du 30 juin.

Outre la République Tchèque, la Pologne, la Hongrie, la Slovaquie, la Grande-Bretagne et les Républiques Baltes sont opposées à l'instauration de quotas pour les réfugiés au sein de l'UE.

## Une conférence sur la radicalisation et l'extrémisme des jeunes sur internet vers la mi-juin à l'Unesco

Une conférence est prévue les 16 et 17 juin à l'Unesco pour étudier les moyens de lutter contre la radicalisation des jeunes et l'extrémisme dans le cyberspace, indique un communiqué de l'organisation onusienne.

Cette rencontre débattera des idées et des expériences des gouvernements, des organisations internationales, des chercheurs et universitaires et des acteurs du web, de même qu'elle mettra l'accent sur la participation des jeunes en ligne, et plus particulièrement sur des initiatives gérées par des jeunes qui se posent en modèles pour l'avenir, précise le communiqué. Elle viendra "soutenir l'action des Etats et de la communauté internationale en apportant une meilleure compréhension du rôle que joue internet pour alimenter l'extrémisme violent, et en envisageant des outils efficaces pour y faire face", ajoute le texte. Selon les organisateurs, Internet "fournit aux extrémistes violents des outils puissants pour propager la haine et la violence, voire identifier des récues potentielles en créant des communautés en ligne visant à promouvoir la radicalisation". Le rôle de l'Unesco est de renforcer la coopération à travers l'éducation, les sciences, la culture et la communication, venir en soutien aux Etats membres, aux acteurs de la société civile, aux universités

et au secteur privé pour prévenir et réduire la radicalisation des jeunes en ligne, affirme le communiqué. Dans ce sens, la conférence, organisée dans le cadre du Programme intergouvernemental Information pour tous (PIPT), vise à créer un réseau mondial de partenaires pour soutenir la défense des intérêts et le partage des connaissances. L'Unesco présentera également une proposition de projet pilote, fondé sur tous les travaux existants, afin de donner aux jeunes les moyens de combattre la radicalisation et l'extrémisme en ligne, et la possibilité de réaliser leurs espoirs d'un monde plus pacifique et durable. Dans un message à cette occasion, la Directrice générale de l'organisation Irina Bokova, a noté l'importance de former une nouvelle génération de citoyens numériques au niveau mondial, en s'appuyant sur l'éducation aux médias et à l'information approfondie et sur les nouvelles compétences interculturelles, et une éducation.

"Internet et les nouvelles TIC doivent constituer des plates-formes d'engagement positif, de paix, de promotion du respect des droits de l'Homme et de la dignité, permettant ainsi le dialogue et la compréhension mutuelle", a-t-elle ajouté.

APS

## FINALE DE LA CHAMPION'S LEAGUE Un match de trop pour Manuel Valls

Cherbal E-M



En quittant la ville de Poitiers, où il était en conclave avec ses camarades socialistes, pour aller à Berlin assister à la finale de la Champion's League entre Barcelone et la Juventus, le Premier ministre français, Manuel Valls, fervent supporter du club catalan, ne pensait pas s'embarquer pour une nouvelle galère politico-média que mettra à rude épreuve ses capacités de communicateur tenace. En cause, le recours à un avion gouvernemental de type Falcon, la présence de ses deux enfants et enfin l'opportunité politique de ce déplacement furtif.

L'affaire a fait les choux gras de la presse française et alimenté les commentaires les plus critiques de l'opposition qui n'est pas allée jusqu'à "taper" sur Manuel Valls, mais n'a pas raté l'occasion de lui faire la leçon sur ce comportement jugé par beaucoup, y compris dans son camp politique, comme une erreur à ne plus refaire.

Les responsables de l'opposition de droite ne sont pas ouvertement montés au créneau de peur de ressusciter le souvenir d'une affaire similaire qui a touché Nicolas Sarkozy. Mais dans les coulisses, les commentaires n'ont pas tarî : Christian Jacob, patron du groupe "Les Républicains" à l'Assemblée nationale reproche à Valls de ne pas assumer sa passion pour le foot tout lui rappelant qu'il "passe son temps à donner des leçons de morale", explique le site du journal leparisien.fr qui rapporte également le discours de François Bayrou, responsable du Modem qui conseille à Valls de "rembourser pour mettre un terme à cette affaire". Les estimations fournies par la presse française indiquent que ce voyage a coûté entre 12 000 et 15 000 euros. Attitude similaire chez l'eurodéputé du Front national, Florian Philippot qui se demande : "Et si, au lieu de s'enfoncer, Valls s'excusait, remboursait, et en tirait les conséquences que lui dicte sa conscience ?", souligne ce même site.

Visiblement gêné par la tourmente prise par cette affaire, le président François Hollande s'est cru obligé de défendre son Premier ministre en soutenant la thèse défendue par le Premier ministre français selon lequel, «il s'agissait d'un voyage officiel du chef de gouvernement durant lequel il a pu faire un point sur l'organisation de l'Euro-2016 de football en France et sur les scandales de corruption de la Fifa », lit-on sur leparisien.fr. Mais au passage, l'entourage de François Hollande admet l'erreur en faisant valoir, selon le site de la radio française europe1.fr, que "quand c'est fait, c'est fait. L'important, c'est d'en tirer les conséquences et de redoubler de vigilance à l'avenir". Un message clair à la vigilance et à la retenu en ces moments où, rappelle l'entourage présidentiel "on est passé d'une époque où l'on était attentif à rien à une période où l'on est attentif à tout, et on le sait".

Ce qu'il sait c'est que le Premier ministre Manuel Valls était invité à la finale de C1 à Berlin par Platini, le président de l'UEFA pour parler de l'Euro 2016 de football un événement sportif important que doit accueillir la France l'année prochaine. L'homme politique s'est entretenu avec lui au sujet de l'organisation de cette compétition et en tant que Premier ministre, il est normal pour une rencontre prévue dans un cadre professionnel d'utiliser les moyens de la République.

Même s'il n'a pas été directement sommé de s'expliquer, Manuel Valls a préféré monter au créneau, comme il sait et l'habitude de le faire, pour inviter la classe politique à dépasser cette polémique et à rester sur l'essentiel. Pour justifier son déplacement, il a quand même tenu à souligner, d'après leparisien.fr : «Le sport a un rôle très important, grâce aux grands événements internationaux que nous allons accueillir ici en France et le rôle du chef du gouvernement, c'est de soutenir ces grands rendez-vous pour la France». Il reste que cette finale de la Champion's League aura été un match qui a mis à rude épreuve la sévérité du couple de l'exécutif français.

## CORONAVIRUS MERS: **Le bilan s'élève à neuf morts en Corée du Sud**

La Corée du Sud a annoncé mercredi deux nouveaux décès dus au coronavirus Mers, ce qui porte à neuf le nombre de cas mortels de cette épidémie.

Les deux derniers décès concernent une femme de 75 ans et un homme de 62 ans, contaminé au Centre médical Samsung, un important établissement hospitalier situé dans le sud de Séoul et qui a recensé le plus grand nombre de contaminations.

Treize nouveaux cas de contamination ont également été recensés, portant le nombre total de personnes infectées à 108 depuis le premier diagnostic réalisé le 20 mai sur un homme revenant d'Arabie saoudite et d'autres pays du Golfe. Les autorités sanitaires soulignent que la transmission du virus s'est faite au sein des établissements médicaux et que l'épidémie ne s'est pas étendue au-delà du monde hospitalier.

Les neuf personnes décédées souffraient de pathologies pré-existantes au coronavirus, a souligné le ministère de la Santé. Le coronavirus Mers (acronyme anglais du Syndrome respiratoire du Moyen-Orient) est un virus plus mortifère mais moins contagieux que celui du Sras ou Syndrome respiratoire aigu sévère (près de 800 morts dans le monde en 2003). Il n'existe aucun vaccin ou traitement pour ce virus, qui présente un taux de mortalité d'environ 35%, selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

## SELON UNE ÉTUDE AMÉRICAINE **Ebola n'a pas gagné en virulence**

**Le virus Ebola présent en Afrique de l'Ouest depuis l'année dernière ne montre aucun signe indiquant une augmentation de virulence comparé au premier cas apparu en 1976, selon une étude américaine.**

Des chercheurs des Instituts nationaux américains de la santé (National Institutes of Health, NIH) ont découvert que la souche actuelle, appelée Makona, serait «moins pathogène» sur un animal que la souche originelle Mayinga, qui avait été isolée en Afrique centrale en 1976.

Selon des tests pratiqués sur des macaques crabiers, la souche actuelle, encore présente en Sierra Leone et en Guinée, met environ deux jours de plus que la souche de 1976 à entraîner une maladie incurable.

Dans cette nouvelle étude, les chercheurs ont infecté trois macaques crabiers avec la souche de 1976 et trois autres avec la souche actuelle. Si les deux groupes ont commencé à transmettre le virus trois jours après l'infection, les macaques infectés par la souche de 1976 ont commencé à présenter des lésions cutanées le quatrième jour et sont tombés extrêmement malades les cinquième et sixième jour.



Ceux infectés par la souche actuelle n'ont présenté des lésions cutanées qu'à partir du sixième jour et sont tombés gravement malades les septième et huitième jours.

Chez l'homme, l'épidémie actuelle, qui a fait plus de 11 000 morts, a un taux de mortalité de 50%, contre 90% pour celle de 1976.

## L'OMS appelle les pays africains à augmenter le budget consacré aux maladies tropicales négligées

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a appelé mardi les pays africains à augmenter le budget consacré au traitement des maladies tropicales négligées. Cet appel a été lancé à Arusha par Denise Mupfasoni, représentante de de l'OMS lors d'un forum sur les maladies tropicales négligées qui a vu la participation d'un nombre important de spécialistes.

Elle a fait savoir que ces maladies étaient endémiques dans plus de 100 pays.

«Je pense que certains pays ne consacrent pas suffisamment de ressources financières à ce domaine, et

certains dépendent beaucoup des partenaires», a-t-elle dit, ajoutant que les pays devraient financer davantage de programmes afin d'éradiquer ces maladies, notamment dans les zones d'endémie.

APS

## PUBLICITÉ

**RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE**  
MINISTÈRE DES RESSOURCES  
EN EAU ET DE L'ENVIRONNEMENT  
DIRECTION DES RESSOURCES EN EAU  
WILAYA DE TISSEMSILT  
N.I.F / 411006000038013

## AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE N°14/2015

Conformément aux dispositions de l'article 49 du décret présidentiel N° 10/236 du 07/10/2010 modifié et complété portant réglementation des marchés publics, il est porté à la connaissance de l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offre restreint N° 06/2015 parue dans Le journal Sada Echerek et DK News en date du: 15/04/2015, et le BOMP, Relatif à:

N° d'opération: NK 5.341.2.262.138.12.02

L'opération: Alimentation en eau potable de Sidi Bouthfent et Bordj El Emir Abdelkader à partir des eaux de barrage de Deur Deur

Projet : Lot 01: Alimentation en eau potable de Bordj El Emir Abdelkader à partir des eaux de barrage de Deur Deur.

Qu'à l'issue du jugement des offres, le marché a été attribué provisoirement à l'entreprise:

Entreprise	NIF	Montant DA (T.T.C)	Délais	Note Technique	Critère de choix
SARL EL BAYREK	000948016287336	321.159.618,00	12 mois	66.75	Moins disant

Les soumissionnaires non retenus sont invités de se rapprocher des services au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de parution de l'attribution provisoire.

Les entreprises ayant participées à l'avis d'appel d'offre peuvent adresser leurs recours devant la Commission des Marchés Publics dans un délai de dix (10) jours à partir de la première parution du présent avis d'attribution conformément à l'article 114 du décret présidentiel N° 10/236 du 07/10/2010 modifié et complété portant réglementation des marchés publics.

LE DIRECTEUR

**RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE**  
WILAYA D'EL OUED  
DAIRA EL MEGHAIR  
COMMUNE DE SIDI KHELIL  
N° DE CODE FISCALE : 099839235085507

## AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° : 03/2015

Conformément aux dispositions de décret présidentiel n° 10/236 du 07/10/2010 modifié et complété portant réglementation des marchés publics.

Le président de l'Assemblée Populaire Communale de SIDI KHELIL lance un appel d'offre national ouvert pour le projet suivant :

- Acquisition D'une BENNE TASEUSE .

Les fournisseurs intéressés par cet avis peuvent retirer le cahier de charge auprès de service d'équipement de L'APC de sidi Kheil contre un paiement de 2.000,00 DA. Sauf contre-rétribution.

Les enveloppes doivent parvenir sous un pli comportant deux plis ( offre technique et offre financière ) cacheté et anonyme et porté obligatoirement la mention suivant : " a ne pas ouvrir " à Monsieur Le président de L'Assemblée Populaire Communale de sidi kheil avec nomination de projet.

1- offre Technique : porte la mention unique et doit contenir les pièces suivantes :

01- La déclaration à Souscrire signée , paraphée et datée.

02- Cahier de charges - Offre Technique - signé , paraphé et daté.

03- Les informations techniques pour le matériel et tout les instruments devant avec le fournisseur

04- Déclaration de probité signée.

05- Un copie registré de commerce approuvé par le CNRC.

06- Un copie d'instruments de qualification références professionnelles (agrément , statut principal , instrument d'assimilation).

07- Extrait de rôle copie en cours de validité apuré.

08- le numéro d'identification fiscale (NIF).

09- mise à jour (CNAS. CASNOS) copie en cours de validité.

10- Attestation déposition légal avec l'entreprise (2014),pour les personne conceptuel.

11- Casier judiciaire N° 03 du gérant de l'entreprise copie en cours de validité.

12- les bilans financiers de l'entreprise des trois (03) dernières années

2- offre financière : porte la mention unique et doit contenir :

01-lettre de soumission signée .

02- le bordereau des prix unitaire signé.

03- le devis quantitatif et estimatif et le signé.

Le délai Maximum sera 15 jours à compter de la date de l'apparition du présent avis dans les quotidiens nationaux ou bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP) .

La date limitée de dépôt des offres sera fixé à la l'annoncé (08H00 au 12H00) . Les soumissionnaires resteront engagées par leurs offres durant 120 jours à compter de la date d'ouverture des plis , Qui aura lieu le même jour à 14H00 au siège d' APC .

**RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE**

WILAYA DE TAMANRASSET  
DAIRA DE IN SALAH  
COMMUNE DE FOUGGARET EZZOUA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°... 20 ../2015**

Numeré fiscal / 098411109922237

Le président de L'APC de la commune de Fouggaret ezzoua lance un avis d'appel d'offres national ouvert pour.

réhabilitation des écoles primaires à travers la commune (Réalisation Nouvelle salle-Réparation) LOT N° 01-Réparation écoles El Amir Abd-el-Kader-Réparation écoles Mohamed saïd ben Yahia-Réparation écoles Othman Iben Afane

LOT N° 02 Réparation et Réalisation salle école Khaled Ibn el Walid

LOT N° 03 Réparation et Réalisation salle école bakadir Mohamed-Réparation écoles Montapha Ben POLAID Les entreprises intéressées et spécialisées par le présent avis sont invitées. Pour retirer le cahier des charges auprès du bureau des équipements de la commune contre paiement de 700.00 DA. Les dossier de soumission comprendront un offre technique et un offre financière à savoir

**Enveloppe A / offre technique**

- cahier des charges paraphée et signée
- la déclaration à souscrire
- register de commerce
- Attestation de qualification et de classification professionnelles copiés légalisées
- références professionnelles
- liste des moyens matériels justifiés
- liste des moyens humains
- pièces fiscales et parafiscales ) extract of rôle. CASNOS-CNASAT-CACOPATPII
- planning d'exécution des travaux
- Déclaration de probité signée et paraphée
- numéro fiscal

**Enveloppe B / offre financiers**

- lettre de soumission
- bordeau des prix
- devis quantitatif et estimatif

les deux offres technique et financier doivent être déposées dans deux enveloppes séparées et introduites dans une enveloppe extérieure unique ferme et anonyme portant la mention suivante et adressée à monsieur le président de l'Assemblée populaire Communal de Fouggaret ezzoua

Avis d'appel d'offres national ouvert N°.../2015  
Réalisation des routes Urbain de la commune [Réalisation Nouvelle salle-Réparation]  
[Ne pas ouvrir]

La date de dépôt des offres est fixée 15 jours à compter de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux . les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant un délai de 120 jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

L'ouverture des offres s'effectuera le jour correspondant à la date limite de dépôt des offres à 1400 H en séance publique au siège de la commune en présence de l'ensemble des soumissionnaires.

DK NEWS

Anep : 330 293 du 11/06/2015

**RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE**

WILAYA DE BOUIRA  
DAIRA DE SOUR EL GHOLANE  
COMMUNE DE RIDANE

NUMERO IDENTITE FISCALE :098410329098016 01  
N° : 01/2015

**AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERTE**

Projet : REALISATION DE LA ROUTE RLIANT BIR AYED – AIN HAMRA SUR 07 KM 1er TRANCHE COMMUNE DE RIDANE

Conformément aux dispositions de décret présidentiel N°10/ 236 du 07/10/2010 modifié et complété portant réglementation des marchés publics.

Le président de l'APC de RIDANE lance un avis d'appel d'offre national ouverte pour

**– REALISATION DE LA ROUTE RLIANT BIR AYED – AIN HAMRA SUR 07 KM 1er TRANCHE COMMUNE DE RIDANE**

Les entreprises publiques et privées Admissibles classes professionnelles dans les travaux publics (activité principale), à l'exception pour cette annonce de retirer le cahier des charges du Bureau du marché public pendant les jours ouvrables de dépôt de 1000 DA , vous devez être exposés accompagnés des documents suivants:

Présenter l'offre technique et l'offre financière avec les documents ci indiqués vers le P/AFC de RIDANE dans délai de quatre jours - 15 jours- à compter de la parution de cet avis dans la presse .

**1-L'OFFRE TECHNIQUE:**

- \* Déclaration à soumettre selon le modèle joint au présent cahier des charges remplie, signée cachetée et datée.
- \* Déclaration de probité selon le modèle joint au présent cahier des charges remplie, signée cachetée et datée.
- \* Le présent cahier des charges paraphé, signé et daté.
- \* Qualification professionnelle principale en Travaux publics en cours de validité.
- \* Copie du statut dans le cas où le soumissionnaire est une société.
- \* Attestation de mise à jour vis-à-vis des organismes de sécurité sociale (CNAS, CASNOS, CACOBATH) en cours de validité.
- \* Copie de register de commerce .
- \* L'extrait du casier judiciaire du soumissionnaire lorsqu'il s'agit une personne physique et du gérant ou du directeur lorsqu'il s'agit d'une société.
- \* Une attestation de situation fiscale délivrée par les services des impôts (extrait de rôle en cours de validité apuré ou échéancier).
- \* Numéro d'identification fiscale NIF
- \* Etat des moyens humains avec justification de leur déclaration à la CNAS.
- \* Un état matériels avec copie des cartes grises ou facture d'achat.
- \* Références professionnelles justifiées par des attestations de bonnes exécutions.
- \* Planning de réalisation

N. B. : en cas de groupement les documents devront être fournis par chaque membre.

**2-L'OFFRE FINANCIERE :**

L'offre financière doit comprendre ce qui suit :

- \* Lettre de soumission
- \* Devis quantitatif et estimatif
- \* Bordeau des prix unitaires.

Les deux offres (technique et financière) seront remises dans deux enveloppes séparées portant l'une l'offre technique et l'autre l'offre financière, les deux offres seront remises dans une seule enveloppe extérieure et anonyme et portant la mention:

**Project: REALISATION DE LA ROUTE RLIANT BIR AYED – AIN HAMRA SUR 07 KM 1<sup>er</sup> TRANCHE COMMUNE DE RIDANE**

- \* Les offres doivent être mises dans une enveloppe : est ne doivent comporter que la mention suivante : « Avis d'appel ..... à ne pas ouvrir ».
- \* Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de 90 jours
- \* À compter de la date limite des dépôts des offres.
- \* Ouverture des plis sera à la Quatrième journée à partir de la première parution du présent avis dans les journaux nationaux à une heure 13 :00 h .
- \* Cette annonce présente tient lieu de convocation pour les participants.

DK NEWS

Anep : 329 972 du 11/06/2015

**RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE**

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

UNIVERSITE EL HADJ LAKHDAR BATNA

VICE RECTORAT DU DEVELOPPEMENT  
DE LA PROSPECTIVE ET DE L'ORIENTATION

NIF: 098905015000245

**APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT**

**N° 05/VRDPO/UB/2014**

**2<sup>ME</sup> AVIS**

L'Université EL HADJ LAKHDAR DE BATNA lance un appel d'offres national restreint pour l'extension du réseau Intranet pour la Faculté de Médecine Université El Hadj Lakhdar Batna , pour les lots suivants :

LOT N° 01 : SYSTEME DE VISIONCONFERENCE

LOT N° 02 : MICRO ORDINATEURS (DESKTOP) + IMPRIMANTE LASER + IMPRIMANTE MATRICIELLE + ONDULEURS

Les entreprises : Fabricants, représentants ou regroupers et disposants des capacités financières, techniques, juridiques et réglementaires conformes à la législation algérienne intéressées par le présent appel d'offres peuvent retirer le cahier des charges auprès du bureau de suivi des marchés situé au : 2<sup>me</sup> étage du rectorat pour une somme de deux mille dinars (2.000) DA, non remboursables, payables en espèces auprès de la sous-direction des finances (REGISSEUR) placée auprès du rectorat: Université El Hadj Lakhdar, 05000 Batna.

Les soumissions doivent être adressées sous double pli :

La première enveloppe «L1» fermée et cachetée (cachet humide) contient l'offre technique et toutes les pièces relatives indiquées dans le cahier des charges et comporte la référence et l'objet de l'appel d'offre ainsi que la mention «Offre technique».

La deuxième enveloppe «L2» fermée et cachetée (cachet humide) contient l'offre financière et les pièces relatives indiquées dans le cahier des charges et comporte la référence et l'objet de l'appel d'offre ainsi que la mention «Offre financière». Les deux enveloppes «L1» et «L2» sont mises dans une troisième enveloppe «L» anonyme et ne comportant que la mention suivante :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 05/VRDPO/UB/2014**

EXTENSION DU RESEAU INTRANET

POUR LA FACULTE DE MEDECINE

UNIVERSITE EL HADJ LAKHDAR BATNA

**2<sup>ME</sup> AVIS**

NE PAS OUVRIR

Déposé à :

UNIVERSITE EL HADJ LAKHDAR DE BATNA  
RECTORAT. SECRETARIAT GENERAL. 3<sup>me</sup> ETAGE  
CAMPUS EL HADJ LAKHDAR  
BATNA 05000 (ALGERIE)

Les soumissionnaires intéressés peuvent soumissionner pour un ou plusieurs lots

Les soumissions doivent être accompagnées des documents prévus par la réglementation :

**OFFRE TECHNIQUE**

- 1- Le présent cahier des charges dont les Prescriptions Générales, les Prescriptions Spécifiques et le Cahier des Prescriptions Techniques signés et cachetés avec la mention «Lu et accepté ».
- 2- La déclaration à soumettre renseignée, cachetée et signée.
- 3- Déclaration de probité renseignée, cachetée et signée.
- 4- Une copie du registre de commerce légalisé par le CNRC.
- 5- Une copie du statut (pour les sociétés commerciales).
- 6- Une copie de l'attestation de mise à jour CASNOS.
- 7- Une copie de l'attestation de mise à jour CNAS.
- 8- L'extrait du casier judiciaire (original) en cours de validité.
- 9- Une copie de l'extrait de rôle apuré ou échéancier avec la mention non inscrit au registre des fraudeurs.
- 10- Une copie du numéro d'identification fiscale (NIF).
- 11- Une copie du numéro d'identification statistique (NIS).
- 12- Une copie de l'attestation de dépôt légal des comptes sociaux pour les sociétés commerciales.
- 13- Une copie des références bancaires (RIB).
- 14- Une copie des références professionnelles (attestations de bonne exécutions, Bilans et liste du personnel, ...)
- 15- Une copie de délégation de signature.
- 16- Une copie de preuve de la qualification (fabricant, représentant, ...)

**OFFRE FINANCIERE**

- 1- La lettre de Soumission daté et signée

- 2- Le bordeau des prix unitaires daté et signé

- 3- Le devis quantitatif et estimatif daté et signé

Un délai de quinze (15) jours est accordé aux soumissionnaires pour répondre au cahier des charges et ce, à compter de la date de la première parution de l'appel d'offres dans l'un des quotidiens nationaux ou le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public BOMOP.

La date de dépôt des offres est fixée au 15<sup>me</sup> jour à compter de la 1<sup>re</sup> parution de neuf h (09:00) à onze h (11:00).

L'ouverture des offres techniques et financières se fera en séance publique le 15<sup>me</sup> jour à compter de la 1<sup>re</sup> parution à 11:00 h. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu' au jour ouvrable suivant.

\* Les soumissionnaires resteront engagés par leur offre pour une durée de 180 jours calendaires à partir de la date de dépôt des offres.

DK NEWS

Anep : 330 173 du 11/06/2015

## PROGRAMME DU JOUR

**TF1**

- 06:25 Culture Infos : TFOU  
08:25 Autre : Météo  
08:30 Culture Infos : Téléshopping  
09:20 Autre : Météo  
09:25 : Au nom de la vérité  
09:55 : Au nom de la vérité  
10:25 Série TV : Petits secrets entre voisins  
10:55 Série TV : Petits secrets entre voisins  
11:20 Série TV : Petits secrets entre voisins  
11:55 Culture Infos : Petits plats en équilibre  
12:00 Autre : Les douze coups de midi  
12:50 Culture Infos : L'affiche du jour  
13:00 Autre : Journal  
13:40 Culture Infos : Petits plats en équilibre  
13:45 Autre : Météo  
13:55 : Les feux de l'amour  
15:10 : Régime fatal  
17:00 Autre : L'addition, s'il vous plaît  
18:00 Autre : Bienvenue à l'hôtel  
19:00 Autre : Money Drop  
19:55 Autre : Météo  
20:00 Autre : Journal  
20:30 Autre : Météo  
20:35 Série TV : Nos chers voisins  
20:45 Série TV : Pep's  
20:55 Série TV : Alice Nevers, le juge est une femme  
21:55 Série TV : Alice Nevers, le juge est une femme  
23:00 Série TV : Alice Nevers, le juge est une femme

**CANAL+**

- 06:25 Culture Infos : Point route  
06:30 Autre : Journal  
06:35 Culture Infos : Télématin  
06:57 Autre : Météo 2  
07:00 Autre : Journal  
07:10 Culture Infos : Télématin (suite)  
08:00 Autre : Journal  
08:10 Culture Infos : Télématin (suite)  
09:05 Culture Infos : Dans quelle éta-gère  
09:10 : Des jours et des vies  
09:35 : Amour, gloire et beauté  
09:55 Culture Infos : C'est au programme  
10:50 Autre : Météo outremer  
10:55 Autre : Motus  
11:30 Autre : Les Z'amours  
12:00 Autre : Tout le monde veut prendre sa place  
12:55 Autre : Météo 2  
13:00 Autre : Journal  
13:50 Culture Infos : Image du jour : 24 Heures du Mans  
13:51 Autre : Météo 2  
13:55 Culture Infos : Consomag  
14:00 Culture Infos : Toute une histoire  
15:10 Culture Infos : L'histoire continue  
15:40 Culture Infos : Comment ça va bien !  
16:45 Culture Infos : Comment ça va bien !  
17:20 Culture Infos : Dans la peau d'un chef  
18:15 Autre : Joker  
18:50 Autre : N'oubliez pas les paroles  
19:25 Autre : N'oubliez pas les paroles  
19:55 Autre : Météo 2  
20:00 Autre : Journal  
20:40 Série TV : Parents mode d'emploi  
20:44 Série TV : Parents mode d'emploi  
20:45 Culture Infos : Rue de la formation  
20:49 Culture Infos : Image du jour : Rugby Top 14  
20:53 Culture Infos : Alcaline l'instant  
20:54 Autre : Le village préféré des Français  
20:55 Autre : Météo 2  
20:57 Culture Infos : Envoyé spécial  
22:25 Culture Infos : Complément d'enquête  
23:35 Culture Infos : Alcaline le mag

**M**

- 06:00 Autre : EuroNews  
06:45 Culture Infos : Ludo  
06:46 : Le petit dinosaure  
07:08 : Le petit dinosaure  
07:34 : Marsupilami  
08:02 : Les lapins crétins : invasion  
08:08 : Les lapins crétins : invasion  
08:14 : Les lapins crétins : invasion  
08:25 : Les lapins crétins : invasion  
08:31 : Les lapins crétins : invasion
- 08:38 : Les lapins crétins : invasion  
08:44 : Peanuts  
08:50 Culture Infos : Dans votre région (1ère partie)  
09:50 Culture Infos : Dans votre région (2e partie)  
10:45 Culture Infos : Consomag  
10:50 Culture Infos : Midi en France  
11:55 Autre : Météo  
12:00 Autre : 12/13 : Journal régional  
12:25 Autre : 12/13 : Journal national  
12:55 Culture Infos : Météo à la carte  
13:50 Sport : Cyclisme  
14:55 Culture Infos : Questions cibles au Sénat  
16:10 Autre : Des chiffres et des lettres  
16:50 Autre : Harry  
17:25 Culture Infos : Un livre, un jour  
17:30 Autre : Slam  
18:10 Autre : Questions pour un champion  
19:00 Autre : 19/20 : Journal régional  
19:18 Autre : 19/20 : Edition locale  
19:30 Autre : 19/20 : Journal national  
19:58 Autre : Météo  
20:00 Culture Infos : Tout le sport  
20:15 Autre : Météo régionale  
20:20 : Plus belle la vie  
20:50 Cinéma : Quand les aigles attaquent  
23:20 Autre : Météo  
23:22 Culture Infos : Parlons passion, en quelques mots  
23:25 Autre : Grand Soir 3  
23:55 : La France est notre patrie

## La sélection

**TF1**

20h55

## Alice Nevers, le juge est une femme

**Résumé**

Entierement dévoué à ses animaux, Hervé Carpenter, un éleveur de chevaux particulièrement doué, a été retrouvé mort en plein Paris, tué par une flèche hypodermique. Othello, son cheval le plus difficile, a disparu. S'agit-il d'un vol qui a mal tourné, ou d'une tentative pour camoufler un meurtre prémedité ? Au cours de l'enquête, Alice et Marquand découvrent le passé trouble d'un ancien éleveur, employé par la victime comme garçon d'écurie. Ils apprennent également qu'Hervé et sa femme n'étaient pas d'accord concernant l'éducation de leur fille. L'enquête rebondit une nouvelle fois quand on retrouve la trace du cheval disparu dans un laboratoire de fabrication de sérum anti-venin...

**2**

20h45

## Envoyé spécial

**Résumé**

Au sommaire :  
Les dessous du Made in China français

A Aubervilliers, nouvelle capitale du textile en France, 1200 grossistes se sont installés en moins de 10 ans sur une ancienne friche industrielle. Les vendeurs, majoritairement Chinois ou d'origine chinoise, fournissent en prêt-à-porter, accessoires et maroquinerie les commerçants de toute l'Europe.

Liberté, égalité, laïcité ?

La laïcité serait-elle devenue un sujet de crispation depuis les attentats de janvier ? En Haute-Savoie, un village se déchire autour d'une statue de la Vierge Marie édifiée illégalement sur l'espace public par le maire.

3 sujet à déterminer

**3**

19h30

## Quand les aigles attaquent

**Résumé**

En Allemagne, pendant la Seconde Guerre mondiale. Des combattants alliés mènent une opération spectaculaire pour arracher un officier américain des griffes nazies.

**CANAL+**

20h55

## Vikings

**Résumé**

L'arrivée de la flotte viking à Paris sème la panique dans la population. L'empereur Charles, exhorté par sa fille Gisla, annonce qu'il ne quittera pas la ville. La défense de Paris est entre les mains du comte Odo, qui espère qu'une victoire héroïque contre les Vikings lui vaudra la main de Gisla. Les troupes de Ragnar établissent leur camp en aval des fortifications de la ville et planifient leur attaque...

**M**

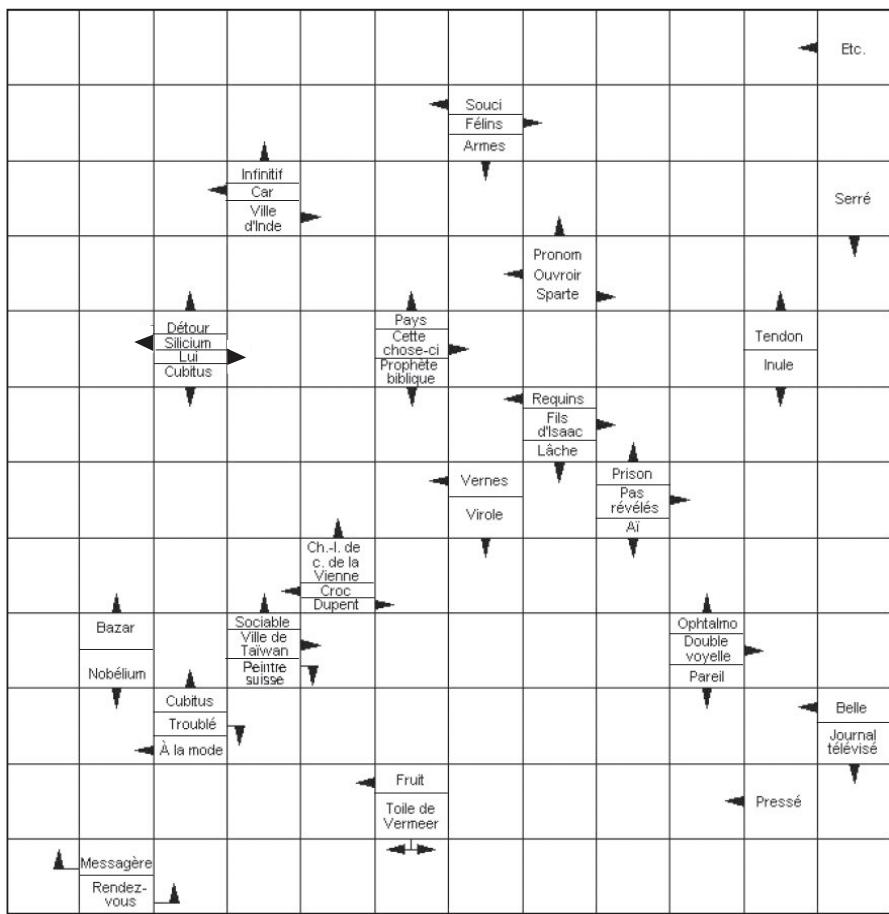
20h50

## Kev Adams

**Résumé**

Après «The Young Man Show», Kev Adams revient avec un deuxième spectacle où il se livre beaucoup plus. Au programme, sa découverte des États-Unis, ses vacances en Nouvelle-Calédonie, sa phobie des moustiques, mais également sa relation avec ses deux plus jeunes frères, et le divorce de leurs parents. L'humoriste préfère des adolescents sait aussi faire danser son public, grâce à une zumba endiablée, ou sur une chanson qu'il a écrite, dédiée à tous les enfants dont les parents ont divorcé. Car Kev Adams sait tout faire : danser, chanter et même rapper ! Un spectacle interactif et familial où l'on découvre que le héros de la série 'Soda' est également un as de l'impro comme ses deux modèles, Jamel Debbouze et Gad Elmaleh. Un one-man show étonnant mené tambour battant, où l'on ne s'ennuie pas une seconde !

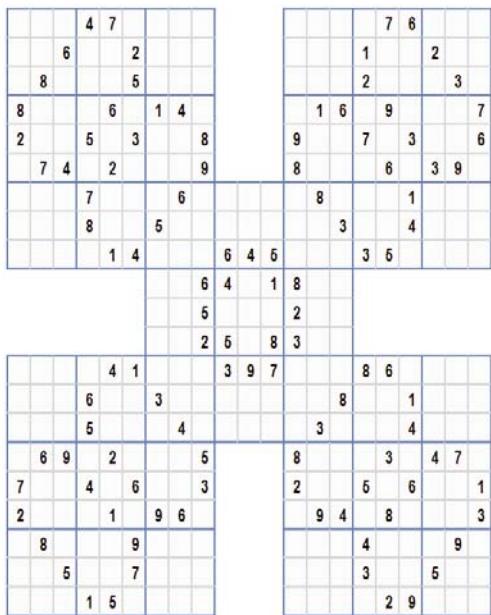
## Mots fléchés n°977



## Samouraï-Sudoku n°977

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



## Mots croisés n°977

## ► Horizontalement:

1. Organite cytoplasmique de la cellule qui synthétise l'adénosine triphosphate utilisée comme source d'énergie
2. Appareil, dispositif destiné à prévenir d'un danger - Produits comestibles de la pente de certains osseaux, poisons
3. Poisson d'eau douce - Frappas violemment, à coups répétés
4. Saison - Infini
5. Adoucir - Symbole représentant la fonction exponentielle
6. Armée, à l'époque féodale - Excréments
7. Coutumes - Volcan actif d'Italie - Sélénium 8. Fret d'un bateau - Marteau de couveur 9. Agacés - Qui a une saveur aigre
10. Technétium - Larve
11. Relatif à la télévision comme moyen d'expression (fém.)
12. Einsteinium - Mariages

## ► Verticalement:

1. Religieuse placée sous la vocable de sainte Marie-Madeleine
2. Esclaves d'Etat, à Sparte - Grands félin
3. Grosse araignée
4. Unité monétaire divisionnaire de la Suède - Affaire judiciaire due à l'intolérance religieuse
5. Curium - Ville du sud-ouest du Nigeria - Écrivain italien
6. Mathématicien français - Nom de quatorze rois de Suède et de sept rois de Norvège
7. Lord du silence (pl.) - Pronom personnel
8. Formeron des liens plus ou moins étroits avec qqn, un groupe - Sauce
9. Acteur américain - Organisme qui coordonne les recherches aéronautiques aux États-Unis
10. Langue slave qui a été la langue officielle de l'U.R.S.S. - Personne qui cherche à en égaler une autre
11. Confére - Préfixe - Classification en grades, d'après leur viscosité, des huiles pour moteurs
12. Orient - Versiez des larmes

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

## 7 erreurs



## Proverbes

On ne doit pas laisser son travail à la dernière minute.

## Proverbe algérien

Travaille, et tu deviendras fort ; assieds-toi, et tu sentiras mauvais.

## Proverbe berbère

Toutes choses sont difficiles avant que d'être faciles.

## proverbe arabe

La nuit, tous les chats sont gris

## Proverbe français

## C'est arrivé un 11 Juin

1430 : bataille d'Anthon.

1913 : droit de vote accordé aux femmes en Norvège.

1924 : démission du Président de la République française Alexandre Millerand.

1955 : 80 spectateurs trouvent la mort lors des 24 Heures du Mans 1955.

1963 : le bonze vietnamien Thích Quảng Đức s'immole par le feu à Saïgon.

2012 : Bujar Nishani est élu président de la République d'Albanie.

## Célébrations :

- Argentine : Día del Vecino, Fête des voisins.

- Canada : Nouvelle-Écosse : Souvenir des mineurs de William Davis (en), en mémoire des mineurs victimes de leur travail.

- États-Unis : Hawaï : Fête de Kamehameha (en), en l'honneur de Kamehameha Ier qui établit progressivement le premier royaume unifié de Hawaï de 1795 à 1810.

## CAN-2017, ALGÉRIE-SEYCHELLES

# Dernières retouches pour les Verts

La sélection algérienne de football poursuit son stage, le second et dernier qui a débuté dimanche dernier avec au programme d'aujourd'hui une séance au complexe militaire de Beni Messous afin de se préparer pour réussir son premier match samedi prochain en Coupe d'Afrique des nations CAN-2017, en accueillant les Seychelles au stade Mustapha-Tchaker de Blida (20h30), pour le compte de la première journée (Gr J).



Said Ben

Après un premier stage qui a eu lieu du 31 mai au 4 juin avec un effectif composé essentiellement de joueurs locaux, pour ce second stage qui a débuté donc dimanche, le sélectionneur national Christian Gourcuff a retenu 23 joueurs, dont sept évoluant dans le championnat d'Algérie de Mobilis-Ligue 1.

La liste des 23 est marquée par l'absence de certains cadres à l'instar de Yacine Brahimi (FC Porto), Djamel Mesbah (Sampdoria), Medhi Lacen (Getafe) et du gardien Raïs M'Bolhi (Philadelphia), ménagés par le coach des Verts, alors que le défenseur Rafik Hallliche (SC Qatar) et Abdelloumen Djabou (Club Africain) sont blessés.

Par contre, le technicien français a convoqué pour la première fois Hichem Belkaroui (Club Africain) et Hocine Benayada (ASM Oran).

Seulement, hier, Gourcuff s'est séparé de son milieu de terrain Sofiane Feghouli, souffrant des adducteurs. Déclarant ainsi forfait pour ce match contre les Seychelles, il a donc le plus logiquement quitté le stage des Verts.

Donc dès hier, Gourcuff se retrouve avec vingt-deux joueurs qu'il prépare dans une ambiance des plus détenues. La séance d'aujourd'hui et la dernière de demain seront donc entièrement consacrée à la mise en place tac-

tile. D'aucuns savent que le nombre élevé d'absents pour diverses raisons oblige le coach Gourcuff à faire appel à de nouveaux joueurs ou au rappel d'anciens pour préparer cette entrée en matière de CAN contre les Seychelles. Gourcuff est donc appelé à dégager à partir des « 22 » joueurs à sa disposition, la moitié pour former son « onze » rentrant contre cette modeste sélection seychelloise qui a été éliminé au premier tour de ce tournoi régional à savoir la COSAFA Cup qui s'est déroulée en Afrique du sud et à laquelle Gourcuff était présent.

Le sélectionneur des Verts a saisi l'occasion pour superviser les deux premiers adversaires des Verts dans cette CAN-2017 à savoir les Seychelles et le Lesotho.

Outre les Seychelles, l'Algérie jouera également aux côtés de l'Ethiopie et du Lesotho.

Pour leur deuxième sortie dans ces qualifications, les Verts joueront en déplacement le 6 septembre prochain à Maseru face au Lesotho.

Considérée comme le petit poucet de cette poule, la sélection des Seychelles, estime Gourcuff est une « équipe coriace », en dépit du 187e rang occupé au dernier classement de la fédération internationale (FIFA).

Les Seychelles c'est une équipe coriace. Leur grande force, c'est qu'ils connaissent exactement leur niveau et de ce fait, ils ont beaucoup d'humilité dans leur jeu. C'est une équipe qu'on ne sous-estime pas, mais qu'on ne sur-estime pas non plus, mais un match, ça reste toujours dif-

ficile. Évidemment, on n'a pas peur de cette équipe, mais on la préparera avec beaucoup de sérieux", a-t-il indiqué lors de sa récente sortie médiatique.

Et c'est donc avec une très grande précaution que les Verts préparent ce premier match d'importance pour se lancer dans cette aventure de la CAN 2017 dont la phase finale est prévue au Gabon.

### Les Seychelles : L'équipe à Alger sans l'entraîneur en chef Ulrich Mathiot

L'équipe nationale de football des Seychelles s'est déplacée en Algérie pour affronter les Verts samedi prochain au stade Mustapha-Tchaker à Blida en qualifications de la CAN-2017, sans l'entraîneur en chef Ulrich Mathiot, retenu pas ses engagements comme instructeur CAF, rapporte la presse locale.

Selon le journal *Nation*, les Seychellois ont quitté le pays lundi en direction de l'Algérie en l'absence du sélectionneur Mathiot qui n'a pas fait le déplacement. Il manquera aussi le match à l'extérieur de l'équipe contre le Mozambique en qualifications du championnat d'Afrique des nations CHAN-2016.

En l'absence d'Ulrich Mathiot, c'est l'entraîneur adjoint Cliff Nolin et l'entraîneur des gardiens Danny Laurette qui vont assurer l'intérim lors des deux matchs contre respectivement l'Algérie et le Mozambique, précise la même source.

### S o l u t i o n

#### Sudoku N°976

6	5	3	8	9	2	1	7	4
1	8	4	7	5	3	6	2	9
7	9	2	1	6	4	5	3	8
3	7	6	2	1	9	4	8	5
2	1	8	4	7	5	9	6	3
9	4	5	3	8	6	2	1	7
4	2	1	9	3	8	7	5	6
5	3	7	6	4	1	8	9	2
8	6	9	5	2	7	3	4	1

9	2	8	6	7	4	1	3	5
5	4	3	8	1	9	7	2	6
7	6	1	5	2	3	4	9	8
1	5	6	3	9	2	8	4	7
2	8	9	7	4	6	3	5	1
4	3	7	1	8	5	2	6	9
6	7	5	2	3	8	9	1	4
8	9	3	4	6	1	5	7	2
1	6	5	9	7	2	4	8	3

#### Mots Croisés N°976

SAUCISSONNER  
APPAREIL■OSER  
ISOLEES■CVT■I  
■N■NAITREREL  
AIS■GEMIROBOL  
E■HIV■MIURNE■  
GYNECEEVE■AU■  
PERDUS■ES■ME  
UT■R■LAD■CORS  
■I■ALIDO■MOELL  
ONLYSEEN■MENE

#### Mots Fléchés N°976

VESPERTILION  
ARMURE■NEGRE  
TR■NO■CROUTE  
IENISSEI■AH■  
CUISTOT■ANES  
IRM■RU■ALOSE  
N■BEATITUDES  
ALERTE■AMOS■  
TAS■ENCLINE■  
EU■T■ELAN■LP  
URRAQUE■ENEE  
REAGIR■GREVE

## TRANSFERT

## Bentaleb dans le Top 100 des joueurs avec les plus hautes valeurs de transfert

L'international algérien de Tottenham Hotspur Nabil Bentaleb, figure dans le top 100 au classement des joueurs présentant les plus hautes valeurs de transfert, établi par l'Observatoire du football -CIES de Neuchâtel (Suisse).



Le milieu de terrain algérien de 20 ans, véritable révélation de son équipe cette saison, occupe la 84<sup>e</sup> position au classement du CIES avec une valeur maximale de 26 millions d'euros.

Selon la même source, Bentaleb, sous contrat avec Tottenham jusqu'en 2018, est considéré comme l'un des trois autres jeunes talents présents dans la liste destinés à accomplir une grande carrière : Calum Chambers, Raheem Sterling et Kurt

Zouma. Bentaleb est dans le viseur de plusieurs clubs, à l'image de Liverpool, Arsenal (Angleterre) Juventus (Italie) et du Paris SG (France). Bentaleb a disputé 35 matchs cette saison sous le maillot de Tottenham avec à la clé un but et deux passes décisives.

Sans surprise, Lionel Messi (Barcelone) sort en tête avec une valeur estimée de 280,8 ME (valeur maximale de la fourchette), soit le double de celle d'Eden Ha-

zard (Chelsea, 148,9), son nouveau dauphin en lieu et place de Cristiano Ronaldo (Real Madrid, 124,7). Le Portugais est l'un des rares joueurs de plus de 30 ans dans les 100 premiers, relève l'Observatoire. Les six autres sont Yaya Touré (City), Santi Carzola (Arsenal), Carlos Tevez (Juventus), Andres Iniesta (Barcelone), Thiago Silva (PSG) et Fernandinho (City). Deux fois par an (hiver et été), le CIES - Observatoire du football de Neuchâtel

dévoile son classement des joueurs présentant les plus hautes valeurs de transfert. Le secret du mode de calcul est jalousement gardé, mais les chercheurs suisses intègrent de très nombreuses données, aussi bien les caractéristiques des joueurs que celles des équipes où ils évoluent: âge, poste, expérience, durée de contrat et statut international (pour le joueur), niveau de compétition, résultats et relégation/promotion (pour les équipes).

## CAN-2017 (QUALIFICATION) : L'équipe du Seychelles à Alger sans l'entraîneur en chef Ulrich Mathiot

L'équipe nationale de football des Seychelles s'est déplacée en Algérie pour affronter les Verts samedi prochain au stade Mustapha-Tchaker à Blida en qualifications de la CAN-2017, sans l'entraîneur en chef Ulrich Mathiot, retenu sans ses engagements comme instructeur CAF, rapporte mercredi la presse locale. Selon le journal Nation, les Seychellois ont quitté le pays lundi en direc-

tion de l'Algérie en l'absence du sélectionneur Mathiot qui n'a pas fait le déplacement. Il manquera aussi le match à l'extérieur de l'équipe contre le Mozambique en qualifications du championnat d'Afrique des Nations CHAN-2016. En l'absence d'Ulrich Mathiot, c'est l'entraîneur adjoint Cliff Nolin et l'entraîneur des gardiens Danny Laurette qui vont assurer l'intérim lors

des deux matchs contre respectivement l'Algérie et le Mozambique, précise la même source. L'équipe des Seychelles affrontera l'Algérie le 13 Juin à 20h30 au stade Mustapha-Tchaker de Blida, et se rendra ensuite au Mozambique pour disputer un match le 20 juin pour le compte des éliminatoires du Championnat d'Afrique des nations CHAN-2016 qualificatifs.

## Coupe du Monde U20 : Qualification historique du Sénégal pour les quarts de finale

Le Sénégal s'est qualifié pour les quarts de finale de la Coupe du Monde des moins de 20 ans de football grâce à sa victoire contre l'Ukraine aux tirs au but (3-1), 1-1 après prolongations, en huitième de finale disputé mercredi à Auckland (Nouvelle-Zélande). Les buts de la rencontre ont été inscrits par Biesiedin (70') pour l'Ukraine et Sidy Sarr (84') pour le Sénégal. Le

portier sénégalais a sorti 3 tirs au but des Ukrainiens et permis au Sénégal de décrocher une qualification historique pour les quarts de finale de la Coupe du Monde des moins de 20 ans pour sa première participation.

Le Sénégal affrontera le vainqueur d'Autriche-Ouzbékistan, le 14 juin pour une place en demi-finale. De son côté, le Mali a validé son billet pour les quarts

de finale en dominant largement le Ghana (3-0) en huitième de finale disputé à Wellington. Les buts de la rencontre ont été marqués par Samassekou (20'), Dieudonné (53') et Doumbia (81') pour le Mali. En quart de finale, les Maliens seront opposés au vainqueur de la confrontation entre le Nigeria et l'Allemagne, le 14 juin à Christchurch.

## LIGUE 1 :

## Après 20 ans à l'USMA, Dziri Billel décide de voler de ses propres ailes pour atterrir au RC Arba

Après deux décennies passées à l'USM Alger, en tant que joueur (1995-2010) puis entraîneur-adjoint (2011/2015), Dziri Billel a décidé de quitter le club pour diriger en solo la barre technique du RC Arba (Ligue 1 algérienne de football) en remplacement de Mohamed Mihoubi.

Ayant opté pour l'USMA en 1995, saison de l'accession du club algérois en division 1, en provenance du NA Hussein Dey, Dziri âgé alors de 23 ans, a réussi à glaner plusieurs titres avec le club de la capitale, contribuant grandement à la résurrection des Rouge et noir, avant de raccrocher les crampons en 2010.

L'arrivée à la barre technique de l'entraîneur français Hervé Renard en janvier 2011 était une occasion pour l'enfant d'Hussein Dey d'effectuer ses premiers pas sur le banc en tant qu'entraîneur-adjoint, ce qu'il lui avait permis ensuite d'acquérir plus d'expérience avec les différents techniciens qui se sont succédé.

Le 18 mai dernier, l'entraîneur allemand Otto Pfister est limogé par le club pour «mauvais résultats», alors que Dziri demande à être «déchargé de sa mission» avec les seniors. La direction confie alors la barre technique au trio Zeghdoud-Meftah-Hadj Adlene avec comme mission sauver le club de la relégation à deux journées de la fin de la compétition.

Avec le RCA, Dziri veux tenter sa première expérience en tant qu'entraîneur en chef, après avoir exercé pendant quatre ans dans l'ombre d'Hervé Renard, Didier Ollé-Nicolle, Miguel Angel Gamondi, Meziane Ighil, Roland Courbis, Hubert Velud et Otto Pfister. «Je pense que l'équipe avec lui sera meilleure la saison prochaine.

De notre part, nous n'allons pas lésiner sur les moyens pour le lui garantir toutes les conditions pour accomplir à bien sa mission», a affirmé à l'APS le vice-président du RCA, Mustapha Zerrouk.

Le président du club, Djamel Amani, a trouvé un accord final avec Dziri, dont le nom a longtemps été lié à l'USMA, pour succéder au technicien Mohamed Mihoubi.

«Dziri va signer incessamment un contrat d'une saison. Il aura le choix de composer son staff avec lequel il va travailler», a-t-il ajouté. Pour sa deuxième saison parmi l'élite, le RCA a réussi à atteindre la finale de la Coupe d'Algérie, perdue face au MO Béjaïa (1-0), alors qu'en championnat, les coéquipiers de Dar Falou ont terminé à la 10<sup>e</sup> place avec 40 points.

## LIGUE 1/ USM ALGER :

## Zemmamouche «soulagé» de prolonger son contrat

Le gardien de but international de l'USM Alger (Ligue 1 algérienne de football), Mohamed Lamine Zemmamouche, s'est dit «soulagé» de prolonger son contrat avec le club de la capitale, après une période de tergiversation.



«Désormais, je peux me concentrer sur mon travail avec mon club et surtout la phase des poules de la Ligue des champions qui s'approche à grands pas. Je me suis entendu avec la direction pour un nouveau contrat. Je suis soulagé», a indiqué le portier usmiste mardi soir au micro de Dzair TV. La natif de Mila a prolongé mardi son contrat le liant avec l'USMA jusqu'en 2020, mettant ainsi fin au suspense qui a plané et chez la direction et chez les supporters de l'équipe.

«Je voulais déjà prolonger avant la fin de la saison, mais en raison de la situation que traversait le club, c'était difficile de le faire. Après mûre réflexion, j'ai décidé de rester à l'USMA pour une nouvelle aventure», a-t-il ajouté. Côté recrutement, l'USMA a enregistré jusque-là l'arrivée du défenseur de l'USM Harrach, Chakib Arslane Mazari, en attendant d'autres éléments à l'image du milieu de terrain malgache Ibrahim Amada (USMF) et Faozi Rahal (MO Béjaïa). Les Rouge et Noir ont repris les entraînements lundi dernier au stade Omar Hamadi sous la houlette du staff technique composé du duo Mounir Zeghdoud et Mahieddine Meftah, en attendant la nomination d'un nouvel entraîneur en remplacement de l'Allemand Otto Pfister, limogé à deux journées de la fin du championnat. Le club est qualifié pour la phase de poules de la Ligue des champions d'Afrique (G4), où il disputera son premier match en déplacement, le 27 juin face à l'ES Sétif (22h00). L'autre représentant algérien dans cette épreuve, le MCE Eulma, ira défier à Khartoum Al-Merreikh du Soudan dans cette poule.

APS

## COUPE D'ALGERIE DE BASKETBALL-2015: Programme des finales prévues vendredi et samedi

### Vendredi 12 juin :

14h30 CRB Ameur El-Aïn - W.Ghriss (Minimes garçons)  
Arbitres et table: Bouras - Hamoudi - Djaballah - Zoued  
Commissaire technique: M. Dinari

15h30 JF Kouba - MT Sétif (Minimes-filles)  
Arbitres et table: Lourari - Ezzedami - Oumhatta - Rahmani  
Commissaire technique: M. Madi

16h30 MCR Chlef - JF Kouba (Cadettes)  
Arbitres et tables: Benhamou - Boukerouche - Benzouai - Boukehla  
Commissaire technique: M. Ketfi

18h00 NB Staoueli - O.Si Mustapha (Cadets)  
Arbitres et table: Khenfisa - Souffi - Azeroual - Sad-Saoud.  
Commissaire technique: M. Berrouane

### Samedi 13 juin :

12h00 Hussein-Dey-Marine - GS Pétroliers (Juniors-filles)  
Arbitres et table: Haddad A. - Boutobza - Benabderrahmane - Bouchikhi  
Commissaire technique: M. Hadi

14h00 CRB Dar Beida - NB Staoueli (Juniors-Garçons):  
Arbitres et table: Hamideche - Mokhtari - Saci - Boudouaia  
Commissaire technique: M. Haddad B.

16h00 CRB Dar Beida - GS Pétroliers (Seniors-Garçons)  
Arbitres et table: Becheker - Zermani - Zaim - Abdellah  
Commissaire technique: M. Talbi.

**Finale jouée le 5 juin:**  
Seniors-dames: GS Pétroliers - OC Alger 73-55.

## CHAMPIONNAT NORD-AMÉRICAIN DE BASKET-BALL/ FINALE/MATCH N.3 : **Cleveland enchaîne son deuxième succès**

L'équipe de Cleveland a signé mardi soir sa deuxième victoire de rang face à Golden State 96 à 91 lors du match N.3 de la finale du championnat nord-américain de basket-ball (NBA) et se rapproche d'un historique et inattendu exploit.

Les Cavaliers mènent deux victoires à une et peuvent assurer encore plus leur domination dès jeudi avec le match N.4, toujours à Cleveland. LeBron James a une nouvelle fois dominé les débats avec ses 40 points, douze rebonds et huit passes, mais les héros de la soirée est son coéquipier bien moins connu, Matthew Dellavedova.

L'Australien, qui remplace au poste de meneur Kyrie Irving, gravement blessé au genou gauche lors du match N.1, a inscrit 20 points et incarne la rage de vaincre des Cavaliers que beaucoup donnaient perdants avant même le coup d'envoi de la finale.

Cleveland n'est plus qu'à deux victoires d'un titre NBA inédit et attendu par toute une région qui accumule les déboires dans les sports professionnels. Golden State, impressionnant durant la saison régulière, dispute sa première finale NBA depuis 1975, date de son troisième et dernier titre de champion.

## AFROBASKET-2015 : **Le Français Hugues Occansey nouveau sélectionneur de la Côte d'Ivoire**

L'ex-international français Hugues Occansey a été nommé sélectionneur de la Côte d'Ivoire en prévision de l'Afrobasket-2015 hommes qui se déroulera en Tunisie, a annoncé la Fédérationivoirienne de Basket.

Annoncé la semaine dernière, Hugues Occansey a trouvé un accord avec la Fédérationivoirienne de Basketball (Fibb) pour conduire la sélection masculineivoirienne à l'Afrobasket 2015 Masculin.

Adjoint de Randoald Dessarzin en 2007, Occansey n'est pas un novice sur le banc de la Côte d'Ivoire. Sauf que cette fois, ce sera lui le patron de l'équipe. Il sera assisté d'Olivier Téa qui a qualifié les Éléphants pour la coupe d'Afrique et les Jeux Africains 2015.

Le nouveau sélectionneur de la Côte d'Ivoire sera à Abidjan en juillet prochain pour conduire le premier stage de préparation qui démarre le 10 du mois prochain.

Après l'étape d'Abidjan, le groupe de la Côte d'Ivoire peaufinera sa préparation en France puis en Lituanie. Deux étapes après lesquelles la Côte d'Ivoire se rendra en Tunisie pour la compétition qui s'ouvre du 19 au 30 août 2015. Pour l'Afrobasket-2015, prévu du 19 au 30 août en Tunisie, la Côte d'Ivoire est logée dans le groupe D en compagnie du Cap Vert, de l'Algérie et du Zimbabwe.

## JO D'HIVER 2022 : **Bach salue les présentations faites par Almaty et Pékin**



Le président du Comité International Olympique (CIO), Thomas Bach a salué mardi les présentations faites respectivement par Almaty (Kazakhstan) et Pékin (Chine), villes candidates à l'organisation des Jeux Olympiques d'hiver 2022.

La présentation des délégations des deux villes a été faite au Musée olympique à Lausanne, en Suisse, à l'occasion d'une rencontre d'information organisée par le CIO et les villes candidates.

«C'est réellement impressionnant de voir comment les deux villes ont si bien saisi l'esprit des réformes de l'Agenda olympique 2020, tout juste six mois après l'adoption unanime des recommandations par le CIO», a indiqué M. Bach.

«Nous avons pu constater dans les deux candidatures que

l'accent avait été nettement placé sur la notion de durabilité et le principe de coûts abordables», a-t-il noté, précisant que les deux villes candidates ont chacune une approche différente.

Une rencontre d'information sur les candidatures à l'organisation des JO d'hiver 2022 a eu lieu mardi à Lausanne, où se trouve le siège du CIO. La ville hôte des JO d'hiver 2022 sera élue lors de la 128e session du CIO prévue fin juillet à Kuala Lumpur, en Malaisie, à l'issue des présentations finales des villes candidates devant l'ensemble des membres du CIO.

## TENNIS/CHAMPIONNAT D'AFRIQUE U14 «PAR ÉQUIPES» : **L'Algérie s'incline devant l'Egypte**



La sélection algérienne U14 de tennis s'est inclinée (3-0) face à son homologue égyptienne mardi, en match comptant pour la première journée des Championnats d'Afrique 2015 «par équipes», organisés du 8 au 13 juin au Caire (Egypte).

Dans l'autre match du groupe, la Tunisie s'est imposée (2-1) contre l'Afrique du Sud,

au moment où le Maroc a été exempté.

L'Algérie a engagé trois athlètes dans cette compétition :

Youcef Rihane, Mohamed Abibsi et Mohamed Racim Rahim, conduits par le capitaine

Abdelaziz Rihane, au moment

où Tahar Azzi a été désigné comme chef de délégation. La

sélection algérienne a été versée dans un groupe comportant le Maroc, l'Afrique du Sud, la Tunisie et l'Egypte.

## CHAMPIONNAT NATIONAL DE GYMNASTIQUE (AÉROBIC): **La seconde phase le 13 juin à Bab Ezzouar (Alger)**



La deuxième étape du championnat national de gymnastique (aérobic) aura lieu le samedi 13 juin à la salle de Bab Ezzouar (Alger) à partir de 09h00, a indiqué mercredi la Fédération algérienne de gymnastique (FAGYM).

Les athlètes benjamins, minimes, cadets, juniors et seniors, filles et garçons des ligues d'Alger, Oran, Sidi Bel-Abbès, Béjaïa, Ain Defla et Tipasa prendront part à cette seconde étape de la compétition, précise la même source.

En outre, l'équipe nationale tunisienne de gymnastique (aérobic), en stage en Algérie du 10 au 14 juin, participera également à cette compétition. L'ar-

rivée de la délégation tunisienne est prévue ce mercredi. Elle sera logée au centre ré-

gional de l'élite de Souidania, à Alger.

APS

## SARRI POUR REPLACER BENITEZ ?

Naples pourrait avoir trouvé un remplaçant à Rafael Benitez, parti la semaine dernière au Real Madrid. Maurizio Sarri, l'ex-entraîneur d'Empoli, devrait succéder à l'Espagnol selon les médias italiens. Les négociations entre le président du club italien, Aurelio de Laurentiis, et Sarri auraient débouché sur un accord lundi. Il s'engagerait pour un an.



## UN PATRON ITALIEN EN DÉFENSE ?

Selon *La Gazzetta dello Sport*, les Bavarois auraient transmis une offre d'environ 15 millions d'euros pour Matteo Darmian qui s'exprime actuellement au Torino. Mais le club transalpin aurait repoussé cette proposition écrite pour la simple et bonne raison que les dirigeants voudraient récupérer un peu plus d'argent. Au final, les Allemands pourraient triompher en offrant 5 millions de plus pour cet international italien âgé de 25 ans qui n'a encore jamais joué à l'étranger (Torino, Palerme, Padoue et Milan AC).

## KHEDIRA EST BIANCONERO

*La rumeur n'en est plus une désormais. Annoncé depuis plusieurs semaines à la Juventus Turin, Sami Khedira est désormais un joueur de la Vieille Dame.*

Le club italien a en effet officialisé sa venue ce mardi via un communiqué. En fin de contrat avec le Real Madrid, l'international allemand y a signé un bail de quatre ans qui débutera le 1er juillet prochain, le liant au champion d'Italie jusqu'au 30 juin 2019. Le finaliste de la Ligue des champions réalise donc un deuxième gros coup, après la signature de Paulo Dybala. Les Bianconeri, en enrôlant le milieu de terrain de 28 ans, anticipent peut-être un éventuel départ de Paul Pogba.

## RETOUR IMMINENT EN ITALIE POUR CUADRADO

Arrivé l'hiver dernier en provenance de la Fiorentina, Juan Cuadrado ne va pas faire de vieux os à Chelsea. Quasiment pas utilisé par José Mourinho lors de cette deuxième partie de saison, le colombien serait tout proche d'un retour en Italie. Selon *Sport Mediaset*, Cuadrado devrait être prêté à l'Inter Milan.

## PODOLSKI : «JE PEUX APPORTER BEAUCOUP À ARSENAL»

Le joueur allemand avait été prêté à l'Inter en janvier mais il n'a marqué qu'un seul but en championnat. Retour à Arsenal donc où il pense avoir beaucoup à offrir. Lukas Podolski est heureux de retourner à Arsenal et il pense avoir encore beaucoup à donner aux Gunners. Le joueur de trente ans avait rejoint l'Inter en prêt en janvier mais les Nerazzurri n'ont pas souhaité le conserver à cause de ses faibles statistiques. Il n'a marqué qu'un seul but en Serie A.

"Il ya le temps de négocier avec d'autres équipes mais pour l'instant je retourne à Londres, a-t-il déclaré. Cela peut toujours changer mais si besoin, je resterai à Arsenal pour la saison prochaine. C'est un grand club et je pense pouvoir l'aider. Je peux vous confirmer qu'il n'y a eu aucun contact avec le Werder Brême. D'un point de vue sportif, ce n'était pas ma meilleure saison mais je suis encore jeune, on verra bien ce qu'il se passe. Je ne disparaîtrai pas comme ça".



## CACERES DEVRAIT PROLONGER

Le lendemain de la signature de Sami Khedira, la Juventus de Turin travaille sur d'autres dossiers. Ainsi, José Martín Cáceres, arrivé dans le Piémont en janvier 2012 et sous contrat jusqu'au 30 juin 2016, devrait rapidement rentrer. Le défenseur international uruguayen, utilisé dans l'axe ou dans les couloirs par les Bianconeri, serait sur le point de remplir pour deux ans, soit jusqu'en 2018. Cette saison, l'ancien joueur du FC Barcelone ou du FC Séville a été régulièrement écarté sur blessure.

## TÉVEZ L'ATTAQUANT IDÉAL POUR L'ATLETICO

Selon Diego Simeone, Carlos Tévez serait l'attaquant idéal pour son club de l'Atletico Madrid.

Carlos Tévez, auteur de 29 buts et 9 passes décisives en 47 matches cette saison, attise toutes les convoitises. Le buteur argentin de 31 ans, qui a récemment perdu la finale de la Ligue des Champions contre le Barça (3-1), pourrait donc quitter la Juventus cet été.

L'Atletico Madrid semble être l'un des clubs favoris pour le recruter et s'il souhaite revenir à Boca Juniors un jour, l'Apache pourrait être également tenté pour relever un dernier défi en Espagne avant (lui qui n'y a jamais joué).

Diego Simeone, l'entraîneur du club espagnol, aimerait en effet renforcer son attaque avec

le buteur de la Vieille Dame. "Avec Carlos, je n'ai pas encore pu parler pour être sincère. Mais je sais que le club est en pourparlers avec son agent, a-t-il confié dans une interview accordée à AS. Je serais très heureux d'avoir un joueur comme Tevez. Il a cette passion dans son jeu, au-delà de combien de buts il peut marquer par saison. Il serait un renfort idéal pour l'Atletico Madrid".



**ALGÉRIE - CHINE****La visite de Sellal en Chine aura un "impact positif" sur la coopération bilatérale**

Le président de l'Assemblée populaire nationale, Mohamad Larbi Ould Khelifa, a affirmé mercredi que la visite effectuée récemment en Chine par le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, aura un "impact positif" sur l'avenir de la coopération bilatérale, indique un communiqué de cette institution. M. Ould Khelifa a salué lors de l'audience qu'il a accordée à l'ambassadeur de la République populaire de Chine à Alger, Yang Yuangu, "les résultats ayant sanctionné la dernière visite en Chine du Premier ministre, Abdelmalek Sellal, estimant qu'ils "auront un impact positif sur l'avenir de la coopération entre les deux pays", précise la même source. L'ambassadeur de Chine a, pour sa part, salué les "efforts déployés pour le renforcement de la coopération bilatérale" réitérant la "détermination des investisseurs chinois à affirmer leur présence en Algérie notamment dans les domaines de l'agriculture, l'industrie et les énergies renouvelables".

M. Yuangu a exprimé la "disposition de son pays à approfondir la coopération avec l'Algérie dans tous les domaines y compris les technologies de pointe eu égard au climat de confiance qui caractérise les relations entre les deux pays". Selon le communiqué, l'ambassadeur chinois a "saisi l'opportunité de cette rencontre pour adresser à M. Ould Khelifa une invitation du président de l'Assemblée populaire nationale chinoise pour une visite en Chine".

Les deux parties ont évoqué lors de cette rencontre les "relations historiques de haut niveau unissant les deux pays dans un cadre stratégique global et passé en revue les développements de ces relations sur plusieurs plans en particulier au cours des dernières années", ajoute le communiqué. Les deux parties ont convenu à cette occasion de la nécessité "de renforcer ces relations à tous les niveaux", conclut le communiqué.

**ALGÉRIE - ONU****L'Algérie participe à Tunis à la Conférence sur le rôle des Parlements dans la mise en œuvre de la décentralisation de l'Etat**

L'Algérie, représentée par l'Assemblée populaire nationale (APN), prend part aujourd'hui à Tunis aux travaux de la Conférence régionale sur "Le rôle des Parlements dans la préparation et la mise en œuvre de la décentralisation de l'Etat", organisée par le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD). La conférence de deux jours, sera un "cadre pour ouvrir le dialogue des assemblées représentatives et de leurs membres sur le thème de la décentralisation car constituant les institutions appropriées au regard de leur légitimité et de leur représentation des populations en dépit de leur diversité géographique, sociale et culturelle", a indiqué un communiqué de l'APN. La rencontre portera également sur "la présentation des expériences de certains pays arabes qui ont amorcé des projets ambitieux en matière de réformes institutionnelles pour la mise en œuvre de la décentralisation décentralisé ou régional dans le but de réduire les disparités entre les villes et de prendre connaissance des décisions à prendre prises pour réaliser davantage de rapprochement entre les citoyens".

APS

**Pensée**

**Le 12/06/2011, 8 mois après le décès de notre maman, disparaissait à jamais à l'âge de 61 ans à Paris, suite à un arrêt cardiaque, notre très cher et regrétté frère, grand-père, oncle, cousin, neveu, parent et allié NASRI Boualem.**

**En ce douloureux souvenir, sa famille d'Alger, de Tachouda et de Paris demandent à tous ceux qui l'ont connu, côtoyé, et aimé d'avoir une pieuse pensée en sa mémoire en ce 4e anniversaire. Repose en Paix cher frère. Qu'Allah Le Tout-Puissant t'accorde Sa Sainte Miséricorde.**

**A Allah nous appartenons,  
à Lui nous retournerons.**

**Le Président Bouteflika reçoit Lakhdar Brahimi**

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a reçu, mercredi à Alger, le diplomate et ancien ministre des Affaires étrangères, Lakhdar Brahimi. Le dernier poste occupé par M. Brahimi était celui d'envoyé des Nations unies et de la Ligue arabe pour la Syrie avant de démissionner en mai 2014. Il est actuellement membre du Groupe des Sages de l'Union africaine et membre du Comité des sages (Global elders) institué par Nelson Mandela.

**FÊTE NATIONALE****Le Président Bouteflika félicite son homologue portugais**

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a adressé un message de félicitations au président de la République portugaise, Anibal Cavaco Silva, à l'occasion de la célébration de la fête nationale de son pays, dans lequel il lui a réaffirmé son engagement de développer

les relations de coopération entre les deux pays.

«La célébration par le Portugal de sa fête nationale m'offre l'agréable occasion de vous adresser, au nom du peuple et du gouvernement algériens et en mon nom personnel, nos chaleureuses félicitations ainsi que mes vœux les meilleurs de santé et de bien-être pour vous-même, et de prospérité pour le peuple portugais ami», écrit le président Bouteflika dans son message. «Je voudrais, en cette heureuse circonstance, vous réaffirmer mon engagement à ne ménager aucun effort pour le ren-

forcement des relations d'amitié et de coopération qui unissent nos deux pays aux fins de les hisser au rang qui leur sied, notamment à travers le parachèvement des objectifs de la dernière Réunion de Haut Niveau tenue à Alger, le 10 mars 2015», indique le chef de l'Etat.

**ALGÉRIE - UA****M. Lamamra appelle à Johannesburg à la rationalisation de l'action de l'UA**

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Ramtane Lamamra, a appelé mercredi à Johannesburg à la rationalisation de l'action de l'Union africaine (UA).

Intervenant dans les débats sur la question de la rationalisation des sommets de l'UA, inscrite à l'ordre du jour de la retraite ministérielle du Conseil exécutif de l'Union, M. Lamamra a plaidé pour une rationalisation de l'action de l'UA en introduisant une répartition des missions entre les organes délibérants de l'UA, de sorte à permettre aux chefs d'Etat et de gouvernement de l'UA de concentrer leurs

travaux sur les questions d'importance et d'apporter des orientations stratégiques au travail de l'Organisation panafricaine.

Se référant à la Déclaration du 50e anniversaire de l'OUA/UA sur le panafricanisme et la renaissance africaine, ainsi qu'à la mise en œuvre de l'Agenda 2063 pour l'Afrique, le chef de la diplomatie algérienne a souligné la "nécessité de procéder à une évaluation des mécanismes, procédés et moyens de l'UA, afin d'optimiser ses performances".

Par ailleurs, il a recommandé qu'une "priorisation" des actions de l'Organisation panafricaine soit opérée en fonction, a-t-il dit, des ob-



jectifs de développement et de stabilité auxquels aspirent les peuples africains.

**Intense activité de M. Lamamra**

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Ramtane Lamamra, a eu plusieurs entretiens avec ses homologues africains, à Johannesburg, en marge des travaux de la 27e session ordinaire du Conseil exécutif de l'Union africaine (UA). M. Lamamra s'est entretenu avec ses homologues éthiopien, Tedros Adhanom Ghebreyesus et kényan, Amina C. Mohamed.

A cette occasion, le chef de la diplomatie algérienne a passé en revue avec ses deux homologues les différents aspects liés à la coopération algéro-éthiopienne et algéro-kényane dans le cadre du suivi des conclusions des visites d'Etat effectuées à Alger par le Premier ministre éthiopien et le président kényan.

Les discussions ont porté aussi sur les questions clés inscrites à l'Agenda de l'intégration du continent, notamment la situation dans la Corne de l'Afrique et le Sahel.

M. Lamamra qui conduit la délégation algérienne à la 27e session ordinaire du Conseil exécutif de l'UA, a également rencontré le ministre des Affaires étran-

gères et de la Coopération de la République arabe sahraouie et démocratique, Mohamed Salem Ould Salek.

Les deux ministres ont évoqué les questions politiques inscrites à l'ordre du jour de la conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de l'UA, prévue dans la capitale sud-africaine les 14 et 15 juin, ainsi que les travaux des réunions ministérielles préparatoires à ce sommet.

M. Lamamra a rencontré aussi la ministre des Affaires étrangères d'Afrique du Sud, Mashabane Maite, avec laquelle il a discuté des perspectives de la coopération bilatérale algéro-sud africaine dans le cadre de la mise en œuvre des conclusions de la visite d'Etat du président Jacob Zuma à Alger et de la Haute commission mixte algéro-sud africaine.

M. Lamamra s'est entretenu, en outre, avec la vice-Premier ministre, ministre des Relations internationales et de la Coopération de Namibie, Netumbo Nandi-Ndaitwah. Les échanges ont porté sur l'examen des réponses de l'UA aux situations de conflits dans le continent.